

centre d'études
et de recherches
sur les qualifications



FORMATION • QUALIFICATION • EMPLOI

accès à la vie professionnelle :

enseignement technologique long
second cycle

janvier 1973

dossier 5

CENTRE d'ÉTUDES et de RECHERCHES sur les QUALIFICATIONS (CEREQ)

58, bd du Lycée, Vanves (92 - Hts-de-Seine). - T 644.02.40.

Directeur : Ducray (Gabriel).

Le Centre d'études et de recherches sur les qualifications, institué par le titre III du décret n° 70-239 du 19 mars 1970, est un organisme public dont disposent en commun le Ministre de l'Éducation Nationale, qui en assure la tutelle, le Ministre d'État chargé des Affaires Sociales ainsi que les Ministres du Développement Industriel et Scientifique, de l'Agriculture, et le Ministre de l'aménagement du territoire de l'équipement du logement et du tourisme. Le Centre est également chargé d'apporter sa collaboration au Commissariat Général du Plan et de la Productivité et au Secrétariat général de la Formation professionnelle.

Le CEREQ a pour mission de faire des études et de susciter des recherches tendant à améliorer la connaissance des activités professionnelles et de leur évolution. Il doit à cet effet :

- faire l'analyse des postes de travail et des métiers :
- évaluer les transformations des qualifications dues à l'évolution des techniques :
- étudier l'adaptation des formations et des méthodes d'enseignement en fonction des besoins constatés.

Ses programmes d'activités et de recherches sont soumis à une procédure d'approbation officielle et reçoivent une publicité nationale. Les Services d'information et d'orientation et de l'emploi participent activement à leur réalisation dans les régions.

CONSEIL DE PERFECTIONNEMENT

HUIT MEMBRES DE DROIT :

- Guillebeau (Charles-Pierre), *directeur de l'O.N.I.S.E.P.; président*
- Le Bris (Raymond), *directeur délégué aux enseignements supérieurs et à la recherche.*
- Weil (Raymond), *directeur délégué aux enseignements élémentaire et secondaire*
- Vatier (Raymond), *directeur délégué à l'orientation et à la formation continue*
- Legrand (Jacques), *directeur général du Travail et de l'Emploi*
- Gauthier (Bernard), *directeur général de l'enseignement et des affaires professionnelles et sociales au Ministère de l'Agriculture*
- Sore (Jean-Claude), *directeur de la technologie, de l'environnement industriel et des mines au Ministère du Développement Industriel et Scientifique*
- Massenet (Michel), *directeur général de l'Administration et de la Fonction publique*

NEUF MEMBRES DESIGNES REPRESENTANT :

- le Commissariat général du Plan d'équipement et de la productivité;
- la Délégation à l'Aménagement du territoire et à l'action régionale;
- le Secrétariat général de la Formation professionnelle;
- l'Institut National de la statistique et des études économiques;
- l'Institut National d'études démographiques;
- la Direction de la Prévision au Ministère de l'Éducation Nationale;
- la Direction de la Prévision au Ministère de l'Économie et des Finances;
- l'Agence Nationale pour l'Emploi;
- le Centre National de la recherche scientifique.

DEUX MEMBRES ELUS PAR LE PERSONNEL SCIENTIFIQUE DU CENTRE

(renouvellement annuel)

CINQ PERSONNALITES COOPTÉES EN RAISON

DE LEUR COMPÉTENCE :

- Reuchlin (Maurice), *directeur de l'Institut National d'étude du travail et de l'orientation professionnelle*
- Lesné (Marcel), *professeur au Conservatoire National des Arts et Métiers*
- Métais (Guy), *administrateur des Postes et Télécommunications*
- Michard (Robert), *directeur au groupe Schlumberger*
- Chapuis (Joseph), *directeur de la formation professionnelle à E.D.F.*

CORRESPONDANTS SYNDICAUX ET PROFESSIONNELS

Mlle Letang (A.P.C.M.).
Burande (C.F.T.C.).
Blondeau (A.C.C.I.).

Cayeux (de) (C.N.P.F.).
Cheramy (F.E.N.).
Fessard (C.G.C.).

Galoné (C.G.T.F.O.).
Roussel (A.P.C.A.).
Tarnaud (C.F.D.T.).

**L'ACCÈS
A LA VIE PROFESSIONNELLE
DES ÉLÈVES SORTIS
DE L'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE**

**une enquête réalisée en 1970
auprès des élèves qui ont préparé
un BEI, un BT, un BEC ou un BSEC
en 1966**

sommaire

Introduction	5
Première partie : LES OBJECTIFS ET LA MÉTHODOLOGIE DE L'ENQUÊTE	9
I – Les objectifs	11
II – La méthodologie	13
III – Le déroulement de l'enquête	18
Deuxième partie : LES ORIENTATIONS PRISES PAR LES JEUNES A LA SORTIE DES CLASSES DE BEI, BT, BEC, BSEC	23
I – La poursuite des études	25
II – L'entrée dans la vie professionnelle	44
Troisième partie : LES JEUNES ET L'EMPLOI AU MOMENT DE L'ENQUÊTE, EN JUIN 1970	55
I – L'activité	57
II – Les secteurs d'embauche pour les jeunes formés	62
III – Utilisation des jeunes par les employeurs	81
IV – Le profil des salaires	86
V – Les salaires selon les secteurs d'activité	92
Conclusion	103
Annexes	109
Liste des tableaux	147

introduction

Dans le cadre des missions qui lui ont été affectées, le Centre d'études et de recherches sur les qualifications a pour tâche de contribuer à l'amélioration des prévisions en « besoins de formation ». Cela suppose que soit développée la connaissance des interactions qui existent entre le « monde des activités » et celui des hommes qui y « exercent » ou qui sont destinés à y « exercer »; ces deux mondes ont leurs propres dimensions techniques, économiques, sociologiques, psychologiques et institutionnelles qu'il convient de cerner. Dans cette optique, plusieurs axes d'étude ont pu être définis :

1 – L'analyse des structures d'emploi et leurs facteurs d'évolution dans les principales branches d'activité. Elle nécessite l'approfondissement des connaissances sur les changements d'ordre économique, technologique ou organisationnel qui risquent d'avoir des conséquences sur l'emploi et les formations.

2 – L'analyse du travail au travers de laquelle on s'efforce de retrouver la spécificité et l'originalité d'une fonction identifiable dans l'organisation socio-technique de l'entreprise, confiée d'une manière habituelle à une même équipe. Cette démarche devrait contribuer à éclairer les conditions d'utilisation dans l'emploi des connaissances acquises par la formation.

3 – L'étude des conditions du passage des individus de l'appareil de formation à l'activité, selon les types et les niveaux de formation et quelle que soit la nature des établissements d'enseignement : écoles techniques, centres de formation pour adultes, universités.

L'objet de ces études est de repérer les filières d'accès à la profession, les emplois d'entrée dans les entreprises, de faire apparaître les points critiques et d'amorcer des études longitudinales de déroulement de carrières. Dans le cas des premières formations réservées aux jeunes, l'effort entrepris conduit à mettre progressivement en état les centres de formation, scolaires ou universitaires, publics ou privés, de répondre à des questions sur le devenir professionnel de leurs anciens élèves.

Jusqu'à présent, plusieurs investigations de ce type ont été faites ou sont en cours. La première a été réalisée en 1969 auprès des jeunes sortis des Instituts universitaires de technologie (IUT) en 1968; elle a été renouvelée en 1971 auprès des jeunes sortis en 1969.

En 1973, plusieurs enquêtes doivent être effectuées :

- l'une auprès des étudiants sortis des universités en 1970,
- l'autre auprès des jeunes ayant préparé un Brevet d'Études professionnelles en 1970 (1),
- enfin, une enquête comparative sur les jeunes ayant préparé un Certificat d'aptitude professionnelle (CAP) ou ayant suivi une formation de FPA - 1^{er} degré.

La présente enquête réalisée en juin 1970, qui porte sur les élèves ayant préparé en 1966 un Brevet d'Enseignement Industriel (BEI), un Brevet d'Enseignement Commercial (BEC), un Brevet de Technicien (BT), un Brevet Supérieur d'Études Commerciales (BSEC) procède de la même approche que les investigations citées précédemment; elle a cependant un objectif plus large dans la mesure où elle ne vise pas seulement à étudier le placement des jeunes peu de temps après leur sortie possible de l'appareil de formation, mais doit permettre d'appréhender leur devenir professionnel pendant quatre années, c'est-à-dire d'envisager déjà leurs perspectives de carrière.

Les réformes de structure qui ont affecté le second cycle d'enseignement professionnel ont entraîné la disparition des BEC et des BSEC, la réduction importante des BT et plus encore des BEI qui ne subsistent qu'en nombre limité.

Dans ces conditions, l'observation de préparations aujourd'hui disparues pouvait présenter des inconvénients, néanmoins plusieurs arguments plaident en faveur d'une telle enquête :

- 1 - Le souci de n'étudier que des préparations nouvelles conduisait à repousser de plusieurs années une investigation de ce type; alors que la demande d'informations sur les formations pouvant conduire à des emplois de technicien était pressante.
- 2 - Débouchant sur le même niveau de qualification que les examens nouvellement créés (Baccalauréat de techniciens), elles constituent un point de repère pour les études futures qui pourraient permettre d'apprécier dans quelle mesure la création de diplômes a conduit à des transformations souhaitées ou non.
- 3 - Les jeunes qui ont suivi ces formations sont tout juste au début de leur vie active; l'étude de leurs débuts et de leurs perspectives de carrière conserve tout son intérêt, même pour les BEI ou les BEC ou BSEC dont la préparation a à peu près totalement disparu, la mention de ces diplômes dans les offres d'emploi permet de dire qu'ils constituent une réalité sur le marché de l'emploi.

(1) Celle-ci a été précédée d'une enquête préparatoire effectuée en 1970 auprès de chefs d'établissement, d'employeurs et d'élèves.

Dans le présent rapport, des informations ont été rassemblées et classées sur les conditions d'accès à la vie professionnelle des jeunes issus du second cycle d'enseignement professionnel long; il présente nécessairement un caractère descriptif. Il a néanmoins une autre dimension dans la mesure où il permet d'appréhender certains aspects de la ligne de conduite adoptée par les jeunes, et ceci grâce à la mise en évidence et l'analyse de certains phénomènes qui ont trait à la poursuite des études et à l'entrée dans la vie professionnelle.

C'est ainsi qu'en tenant compte de certaines caractéristiques d'origine portant sur le niveau, la spécialité de formation et le sexe, on s'est efforcé de cerner la poursuite des études, en examinant l'intensité du phénomène à la sortie des classes suivies en 1966, les types de filières empruntées, la réussite et enfin la durée des études poursuivies.

Pour l'accès à la vie professionnelle, l'étude des fréquences d'entrées chaque année a permis de saisir les particularités du calendrier propres à diverses catégories de jeunes.

Le résultat de cette ligne de conduite a pu être saisi à travers l'étude des salaires des diverses catégories de jeunes selon le niveau et le type de formation. Certains aspects du comportement des employeurs ont été également étudiés à travers une analyse des emplois et des salaires offerts aux jeunes, ainsi qu'en repérant le type de services auxquels ces jeunes sont affectés.

Première Partie

LES OBJECTIFS

ET LA MÉTHODOLOGIE

DE L'ENQUÊTE

I – LES OBJECTIFS DE L'ENQUÊTE

A – LIMITES ET CONTRAINTES LIÉES AUX DONNÉES INITIALES DISPONIBLES.

1 – Insuffisance des informations disponibles :

Les informations qui existaient sur le devenir professionnel des élèves sortis des établissements techniques étaient rares et présentaient un caractère très fragmentaire; elles résultaient généralement d'enquêtes effectuées par certains établissements auprès de promotions d'anciens élèves et ne portaient que sur certaines spécialités de formation. Pour diverses raisons, leurs résultats pouvaient difficilement permettre de généraliser :

- ils se trouvaient trop localisés dans le temps et dans l'espace;
- le nombre de jeunes formés au niveau IV étant croissant, les conditions de leur embauche ont varié au cours des dernières années;
- des modifications sont intervenues dans la structure et le contenu de l'enseignement (suppression des BEI – création des BT) en relation avec les changements opérés dans le contenu des qualifications.

En conséquence, une telle insuffisance dans l'information incitait à rechercher, dans un premier temps, des résultats de type extensif comparables à ceux qu'on peut obtenir grâce à une enquête par correspondance à grande diffusion.

Aucune hypothèse ne permettait de choisir résolument pour une étude réduite à certains diplômés, ou centrée sur un type particulier de fonction professionnelle ou d'emplois accessibles à ce niveau, ou encore spécialisée dans l'examen de certains problèmes.

2 – Hétérogénéité prévisible des situations professionnelles :

Les jeunes formés au niveau IV représentent cependant une population fortement hétérogène, dont les situations professionnelles ne peuvent être également que très diverses. Toute enquête par correspondance portant sur l'ensemble de cette population (formations « tertiaires » incluses) devait donc prévoir cette diversité dans le détail, non seulement pour être adaptée, dans sa formulation, à chaque personne interrogée, mais, surtout, afin que les informations recueillies soient suffisamment précises.

La détermination d'élèves de la situation professionnelle objective devait ainsi constituer la partie principale de l'enquête, compte tenu du volume global du questionnaire à ne pas dépasser, et de sa précision ainsi que du nombre des questions et des consignes à formuler pour saisir les principales caractéristiques de l'emploi de façon détaillée.

3 – Intérêt manifesté par cette catégorie de jeunes pour les problèmes de carrière professionnelle :

Malgré les difficultés énoncées, une enquête par correspondance pouvait raisonnablement être envisagée pour cette catégorie de jeunes, en raison de l'intérêt qu'elle manifeste pour les problèmes de carrière professionnelle. A ce sujet, deux points sont à remarquer :

- il existe, de l'avis des auteurs d'études antérieures, une certaine distorsion entre les aspirations et attentes des jeunes à la sortie des établissements scolaires, et les filières d'emplois réelles, qui s'offrent à leur niveau;
- la proportion des jeunes qui acquièrent, à la sortie du lycée, une formation complémentaire est considérable; il s'agissait principalement jusqu'à présent de formations du type CNAM; les formations de type universitaire (BTS – IUT (1)) prenant de plus en plus d'importance, il fallait voir comment les jeunes de BEI, BT, BEC, BSEC se comportaient vis-à-vis de ces filières.

B – LA DÉTERMINATION DES OBJECTIFS EN FONCTION DES CONTRAINTES.

Deux objectifs complémentaires ont été donnés à cette étude :

Il s'agit de saisir le devenir professionnel des anciens élèves, quatre années après leur passage en classe de première ou en classe terminale en repérant les différents secteurs d'activité où ils ont pu trouver un emploi et en s'interrogeant sur leur ligne de conduite durant cette période.

Il en découle la formulation de 2 objectifs complémentaires :

1 – Premier objectif : analyse économique.

On se propose ici de cerner de façon aussi précise que possible l'utilisation qui est faite, sur le marché de l'emploi par les différents secteurs d'activités économiques, à un moment donné, du potentiel que représentent les formations scolaires dispensées au niveau IV.

Aussi a-t-on voulu mettre en évidence les secteurs d'activités collectives où se concentrent les emplois occupés par les jeunes formés, suivant leur spécialité, en précisant dans chacun de ces secteurs, la taille des établissements et les types de services employeurs.

- Une enquête de ce type ne permet certes pas d'apporter des informations suffisantes sur la nature des emplois affectés aux jeunes titulaires de diplômes professionnels. Le choix des nomenclatures a néanmoins été effectué de

(1) BTS : Brevet de technicien supérieur. IUT : Institut Universitaire de Technologie.

façon à pouvoir, dès à présent, rapprocher les données recueillies sur l'emploi des jeunes techniciens récemment formés et, d'autre part, les informations statistiques disponibles sur les mêmes caractéristiques de l'emploi pour l'ensemble de la population des techniciens, au même moment.

– La méthode d'enquête retenue ne permet pas non plus une analyse détaillée du contenu des fonctions professionnelles remplies.

Les emplois tenus par les jeunes formés dans les spécialités relevant du secteur « tertiaire » ont cependant été répertoriés dans des listes qui visent à les distinguer suivant la nature des tâches effectivement confiées, et ceci de façon plus fine que ne le permettent les dénominations habituelles (secrétaire – comptable...).

Les emplois relevant du secteur industriel, artisanal, social ou de l'enseignement sont cernés au moyen de deux questions laissées ouvertes (questions 35-39 du questionnaire). Pour leur exploitation on a utilisé la nomenclature des emplois mise au point par l'I.N.S.E.E. et le ministère des Affaires Sociales (cf. questionnaire en annexe).

2 – Deuxième objectif : analyse sociologique.

Il convient également de dégager à travers un certain nombre de comportements professionnels quelques aspects de la ligne de conduite adoptée, dans les quatre premières années, par les jeunes de la promotion étudiée.

Dans cette optique, il convient de tirer des enseignements de la mobilité professionnelle réalisée pendant ce laps de temps et de la poursuite d'études supérieures au cours de ces années.

II – LA MÉTHODOLOGIE

A – LE CHAMP DE L'ENQUÊTE

1 – Le niveau de formation retenu

L'enquête a été réalisée auprès d'une promotion d'élèves des lycées techniques, préparant un diplôme de l'enseignement professionnel de niveau IV et parvenus au terme d'une formation de second cycle long, d'une durée de 2 et 3 ans.

Ont été interrogés des élèves :

- d'une part des classes de première : première industrielle et première économique ancien régime (BEI – BEC) (1);

(1) A l'exclusion des élèves des classes de 1^{re} TSO et TH. Les BES (Brevet d'enseignement social) et BEH (Brevet d'enseignement hôtelier), en voie de disparition, ne se préparaient plus que dans quelques établissements et les statistiques ne permettaient pas de discerner les élèves inscrits à cet examen des élèves de première décidés à se présenter l'année suivante aux BT nouvellement créés.

- d'autre part des classes terminales préparant aux :
 - brevet de technicien (TI)
 - brevet de technicien hôtelier (TH)
 - brevet de technicien social (TSO)
 - brevet supérieur d'études commerciales : BSEC (TE).
- } BT

Cette étude a été faite pour les élèves de chaque sexe préparant un même diplôme et dans chaque spécialité, ces trois critères constituant les caractères distinctifs de chaque sous-groupe de population étudiée.

2 – Le choix de la promotion

La promotion 1965-66 a été retenue comme celle qui permettait de mieux concilier les objectifs de l'étude projetée et les contraintes rencontrées.

Les objectifs fixés supposaient de faire porter cette étude sur une période de temps suffisante pour être révélatrice des différents mécanismes des débuts de l'accès à la vie professionnelle. Il ne s'agit pas uniquement du premier placement, peu significatif en lui-même, mais du déroulement de quelques années de vie professionnelle. En effet, une certaine expérience professionnelle peut être requise pour l'accès à certains emplois; à ce sujet, il est intéressant d'examiner dans quelle proportion les élèves sortant de l'enseignement technique long, les titulaires de BT notamment, obtiennent à l'embauche un emploi de technicien et dans quelle proportion ils y ont accédé après trois années de vie professionnelle. Par ailleurs, ces premières années de vie professionnelle ont une grande influence sur la représentation que peuvent se faire les intéressés de leur carrière.

En outre, d'autres raisons empêchaient le choix d'une promotion trop lointaine :

- problème de disponibilité de statistiques (absence de statistiques pour l'année 1964-65);
- modification des structures de l'enseignement.

Il existe un inconvénient certain à prendre uniquement pour base de ce type d'étude des formations actuellement abandonnées.

La promotion 1965-66 constitue de ce point de vue une promotion charnière où coexistent des diplômes appelés à disparaître (DENP (1) – BEI – BEC) et des diplômes plus récemment créés (BT).

Le choix de cette promotion a permis de faire, pour des formations de même nature, une comparaison de la situation des titulaires soit de diplômes différents de niveau égal (BT – BSEC) soit de diplômes de niveaux différents (BEI – BT – BEC – BSEC).

Il a été décidé d'étendre l'enquête à toute la promotion concernée et de n'exclure aucune des formations spécifiques enseignées, quelque soit le nombre des effectifs par sexe. Ceci de manière à avoir une vue d'ensemble de la population scolaire ayant atteint le niveau IV, à un moment donné. Dans ce premier rapport,

(1) DENP : Diplôme des Écoles Nationales Professionnelles. Lors de l'exploitation de l'enquête les DENP ont été regroupés avec les BT.

seules les spécialités regroupant 86 % de l'ensemble de la population de niveau IV ont été retenues.

Les spécialités concernées sont :

- la mécanique (BEI, BT),
- l'électromécanique (BEI, BT),
- l'électronique (BT),
- la chimie (BEI, BT),
- l'habillement (BEI, BT),
- le bâtiment (BT),
- le secrétariat (BEC, BSEC),
- la comptabilité (BEC, BSEC).

B – L'ÉCHANTILLONNAGE

L'extension de l'enquête aux petites spécialités, la taille de l'enveloppe totale et l'importance du nombre des élèves de certaines spécialités impliquaient la nécessité de procéder pour ces spécialités à une enquête par sondage.

Ce sondage a par ailleurs été effectué à l'intérieur de groupes d'élèves homogènes qui servent de cadre à l'analyse des résultats; ces groupes ont été définis par la spécialité, le type de diplôme préparé et le sexe des élèves.

Exemples :

- BT fabrication mécanique – Garçons;
- BEC comptabilité – Filles;
- DEB électro-mécanique – Garçons. (1)

1 – Les principes et modalités du tirage.

a – Déterminer l'effectif minimum à tirer pour pouvoir obtenir des résultats significatifs pour la population entière.

L'effectif retenu constituait, d'une part le seuil au-dessous duquel tous les élèves d'un même groupe sont interrogés, et d'autre part la taille approximative de l'échantillon qui est interrogé dans les groupes d'un effectif supérieur à ce seuil.

Il a été fixé :

- sur la base des critères statistiques définissant la taille qu'il convient de donner à un échantillon pour obtenir une précision suffisante dans les résultats. Pour une marge d'erreur de plus ou moins 5 %, considérée comme relativement satisfaisante, les tables (2) indiquent en effet, que quelle que soit la taille de la population parente considérée, l'échantillon doit atteindre un chiffre voisin de 300 (de 316 pour une population de 1 500 à 385 pour une population de 10 000 individus, cas de la spécialité BEC secrétariat);

(1) DEB : Diplôme d'élève breveté.

(2) ARKIN et COLTON, tables for statisticians, New-York, 1950.

- en fonction du taux de réponse prévisible, estimé voisin de 50 % (d'après les résultats d'enquêtes réalisées auprès d'anciens élèves sortis depuis un même laps de temps).

Compte-tenu de ces données, le chiffre de 600 élèves a été retenu comme seuil servant à la détermination de l'échantillon.

- Dans toutes les spécialités où les effectifs par sexe et diplôme n'atteignaient pas ce seuil, tous les élèves formés en 1965-1966 ont donc été interrogés.
- Pour les groupes de population (spécialité-diplôme-sexe) dont les effectifs étaient supérieurs à 600 élèves, il a été constitué un échantillon d'une taille approximative de 600 (1).

b - Groupes d'élèves faisant l'objet d'un échantillonnage :

Électricité – Garçons BT
 « « DEB
 Mécanique – Garçons BT
 « « DEB
 Comptabilité BEC Garçons
 « « Filles
 Comptabilité BSEC Garçons
 « « Filles
 Secrétariat BEC Filles
 « BSEC «

2 – La fixation du taux de sondage.

Sur la base de l'échantillon minimum ainsi défini, un taux de sondage (T) a été fixé pour chaque groupe de population en fonction de leurs effectifs (E) :

$$T = E/600$$

Exemple : Pour une formation BT électro-technique dont les effectifs sont de 814, le taux d'échantillonnage est : $T = 3/4$ pour obtenir un échantillon voisin de 600.

Pour l'exploitation des résultats, on a prévu la possibilité de regrouper certains groupes de population qui, tout en présentant des distinctions internes (sexe, diplôme de type plus ancien ou plus récent : BT ou DENP), constituent une population homogène sur le plan de la spécialité de la formation.

Exemple : élèves préparant un BT électricité et un DEB; garçons et filles préparant un BEC comptable.

(1) Pour l'un des groupes (BEC secrétariat - filles) la taille de l'échantillon a été légèrement augmentée pour les raisons suivantes :

- Effectif très important (plus de 10 000 élèves). Pour une précision de plus ou moins 5 % des résultats obtenus, la taille de l'échantillon doit être un peu plus forte.
- Part importante des élèves ayant poursuivi des études pour préparer le BSEC. Il a donc paru nécessaire d'élargir l'échantillon et d'obtenir une population effective de taille suffisante, en particulier pour l'exploitation des données concernant l'activité professionnelle.

Ces regroupements permettent de disposer d'un échantillon plus important : on peut ainsi réaliser, par la prise en considération simultanée d'un nombre plus grand de variables, une étude plus précise : par exemple pour les caractéristiques de l'emploi (activité collective – service – fonctions – qualification...).

Pour qu'une telle exploitation soit autorisée, un taux de sondage identique a donc été appliqué aux groupes d'élèves susceptibles d'être ainsi rassemblés.

3 – Procédure d'échantillonnage.

a – il fallait choisir un procédé qui permette d'obtenir un échantillonnage d'élèves issus du plus grand nombre possible d'établissements.

Pour assurer la représentativité de l'échantillon tiré dans chaque groupe de population, le tirage au sort devait être réalisé de telle manière que les élèves interrogés proviennent d'un nombre suffisant d'établissements; il était en effet indispensable que les élèves des diverses origines géographiques soient représentés et que soient éliminés les caractères spécifiques de certains établissements (zones d'influence, réseaux propres de placement...).

La constitution de l'échantillon ne pouvait être effectuée à partir d'un tirage au sort des établissements, ce qui aurait conduit à donner un poids trop important aux élèves originaires de quelques établissements disposant d'effectifs importants dans certaines spécialités.

Par ailleurs, la « classe », unité de dimension plus réduite et par là même plus satisfaisante pour la diversification de l'échantillon, ne pouvait être retenue comme unité d'échantillonnage puisque une même classe peut regrouper des élèves préparant des diplômes de spécialités différentes.

Pour résoudre cette difficulté et réaliser un sondage stratifié, deux unités d'échantillonnage ont été conjointement prises en considération :

- les établissements : tirage au sort des établissements, selon certains critères décrits plus loin (d'après un taux de sondage T 1);
- les élèves : tirage au sort d'une certaine proportion des élèves originaires des établissements tirés (d'après un taux de sondage T 2).

b – le tirage au sort des établissements dont les élèves ont été interrogés a été effectué séparément pour chaque groupe d'élèves.

Exemple : BT mécanique – garçons – pour lequel était prévu un sondage.

Il a été effectué en tenant compte de la répartition des établissements dispensant la formation considérée, suivant le nombre de leurs élèves dans ce type de formation.

A cette fin, les catégories d'établissements ont été déterminées selon l'importance croissante des effectifs. Le taux de sondage appliqué à l'intérieur de chaque catégorie d'établissement a été fixé de manière variable en fonction du nombre d'établissements dans chacune de celles-ci.

Le taux est d'autant plus fort que le nombre d'établissements dans la catégo-

rie donnée est faible. Ainsi dans le cas d'un faible nombre d'établissements, (à gros effectifs, par exemple) ces établissements ont tous été retenus pour la constitution de l'échantillon, de manière à limiter les caractères spécifiques à l'un d'entre eux.

En raison de la variation du taux de sondage des établissements (T 1), il convenait, pour rétablir l'échantillon total prévu, de faire intervenir un 2^e taux de sondage (T 2) appliqué aux élèves des établissements tirés.

Les deux taux de sondage (T 1 et T 2) ont été fixés de telle manière que leur produit soit égal au taux de sondage (T) déterminé pour chaque groupe de population.

Les taux T 1 et T 2 varient donc de manière inverse. Plus le taux de sondage des établissements est fort dans une catégorie, plus grande est la proportion d'élèves retenus dans chacun des établissements tirés. Les proportions respectives d'élèves en provenance d'établissements à petits ou à gros effectifs sont ainsi finalement respectées dans l'échantillon.

III – LE DÉROULEMENT DE L'ENQUÊTE

A – LA PRÉ-ENQUÊTE

1 – Les buts et les modalités

Une pré-enquête a été réalisée pour porter une appréciation sur les résultats susceptibles d'être obtenus (taux de réponse, délais de réponse, portée des lettres de rappel) et pour tester le contenu du questionnaire : il s'agissait de juger de la bonne compréhension des questions, de la qualité des réponses et des lacunes du questionnaire.

La pré-enquête a été effectuée par correspondance auprès d'un échantillon restreint. Les élèves interrogés, lors de cette pré-enquête, ne font pas partie de l'échantillon définitif. Ils relèvent de groupes interrogés par sondage (BT mécanique – BEC – BSEC secrétariat, comptabilité). Deux rappels ont été effectués lors de cette pré-enquête.

2 – Les résultats

La proportion des lettres renvoyées pour destinataire inconnu a atteint 7,5 %.

- Avant le premier rappel, les taux de réponse ont atteint :
 - 37 % de la population comprise dans l'échantillon,
 - 39 % du total des questionnaires parvenus.
- Après le premier rappel, les taux de réponse ont été de :
 - 61 % de la population à interroger,

- 66 % du total des questionnaires parvenus.
- Après le deuxième rappel, les taux de réponse ont atteint :
 - 80 % de la population à interroger.

Les résultats de la pré-enquête ont permis de constater que l'enquête telle qu'elle avait été conçue, était réalisable.

Les interviews ont montré que le questionnaire pouvait être rempli dans un temps raisonnable.

Des lacunes ont été constatées dans le libellé de certaines questions. Ainsi, la nature et le niveau des études poursuivies ont fait l'objet d'une nouvelle formulation; quelques imprécisions de termes ont été décelées.

B – L'ENQUÊTE

1 – La réalisation de l'enquête sur le terrain

Cette enquête a pu se dérouler grâce à la collaboration active des ESR (1) et des chefs d'établissements.

- **Le recensement des unités statistiques.**

La procédure utilisée a été la suivante :

1 – Chaque Échelon Statistique Rectoral communiquait aux directeurs des établissements retenus pour l'enquête, une fiche permettant aux établissements de relever les listes alphabétiques exhaustives des élèves par type et spécialité de formation et par sexe.

2 – Ces fiches étaient envoyées aux ESR, qui contrôlaient la population recensée; en particulier, en comparant le nombre des élèves communiqué par les établissements et les statistiques envoyées par le SCSC (2) pour ces mêmes établissements.

3 – Pour éviter tout biais qui aurait faussé le caractère représentatif de l'échantillon, les ESR ont effectué le tirage au hasard des élèves de l'échantillon, en ce qui concerne les spécialités pour lesquelles l'enquête a été effectuée par sondage (le tirage a été effectué selon les directives données par le Service Central, conformément au plan de sondage établi.

4 – Une fois le tirage effectué, les ESR ont renvoyé aux établissements la liste des élèves à interroger.

- **L'exécution de l'enquête.**

En Mai 1970, les établissements ont envoyé le questionnaire, accompagné d'une lettre de présentation de l'enquête signée par le Chef d'établissement, aux

(1) Échelons statistiques rectoraux.

(2) Service central des statistiques et de la conjoncture (Ministère de l'Éducation Nationale).

anciens élèves faisant partie de l'échantillon. Trois semaines après le premier envoi, ils ont fait parvenir un rappel à ceux qui n'avaient pas répondu.

Les réponses ont été acheminées aux ESR, qui se sont chargés de leur transmission au SCSC.

2 – Les résultats

a – Les taux de réponse (1)

Si l'on examine les taux de réponse calculés sur le nombre des élèves à interroger ou taux de rendement de l'enquête, on constate que 63,93 % des jeunes présents en dernière année de BEI, BT, BEC, BSEC ont répondu à l'enquête, mais tous les élèves n'ont pu être touchés par l'enquête, un certain nombre de questionnaires n'ayant pu atteindre leurs destinataires.

Les taux de réponse calculés sur le nombre des élèves interrogés (c'est-à-dire ayant reçu le questionnaire) montrent que 70,57 % des jeunes ont répondu à l'enquête.

TABLEAU 1 : TAUX DE RÉPONSES PAR NIVEAU ET SPÉCIALITÉ

NATURE ET SPÉCIALITÉ DU DIPLOME	ÉLÈVES A INTERROGER	ÉLÈVES EFFECTIVEMENT INTERROGÉS	ÉLÈVES AYANT RÉPONDU A L'ENQUÊTE	TAUX DE RÉPONSES CALCULÉS SUR ÉLÈVES A INTERROGER	TAUX DE RÉPONSES CALCULÉS SUR ÉLÈVES INTERROGÉS
01 – BEI Mécanique	453	421	226	49,00	53,70
02 – BT Mécanique	3 537	3 222	2 385	76,43	74,02
03 – BEI Élect. Méc.	231	196	130	56,28	66,33
04 – BT Élect. Méc.	1 409	1 328	962	68,27	72,44
05 – BT Électronique	501	393	281	56,08	71,50
06 – BEI Chimie (G)	694	663	454	65,42	68,48
07 – BEI Chimie (F)	606	551	414	68,32	75,14
08 – BI Chimie (G)	120	106	75	62,50	70,75
09 – BT Chimie (F)	99	86	67	67,68	77,91
10 – BEI Habil. (F)	423	395	282	66,66	71,39
11 – BT Habil. (F)	128	120	96	69,56	80,00
12 – BT Bâtiment	261	246	191	73,18	77,64
13 – BEC Secrét. (G)	246	226	161	65,48	71,55
14 – BEC Secrét. (F)	11 715	10 590	7 155	61,07	67,56
15 – BSEC Secrét. (F)	3 848	3 632	2 520	65,49	69,38
16 – BEC Compt. (G)	5 170	4 770	3 480	67,31	72,95
17 – BEC Compt. (F)	5 720	5 300	3 580	62,59	67,55
18 – BSEC Compt. (G)	2 424	2 280	1 604	66,17	70,35
19 – BSEC Compt. (F)	1 908	1 700	1 056	55,35	62,12
TOTAL	39 503	36 224	25 119	63,93	70,57

(1) Les taux de réponse à l'enquête n'ont été calculés que pour les spécialités et les types de formation étudiés dans ce rapport – cf. introduction.

Ce taux de réponse a été obtenu après un seul rappel.

Les taux de réponse obtenus lors de l'enquête définitive sont très voisins des taux obtenus lors de la pré-enquête. Pour celle-ci, les taux de réponse ont été, après rappel, de 61 % de la population interrogée, et de 66 % des questionnaires parvenus.

On observe une variation des taux de réponse, selon les différentes spécialités.

b – les « non-réponses » à l'enquête.

Le cas de ceux qui n'ont pas répondu a été examiné au moment de la pré-enquête. L'analyse des questionnaires parvenus après le deuxième rappel, a montré que les réponses obtenues ne se différencient pas des réponses parvenues auparavant.

Compte tenu des résultats observés lors de la pré-enquête et des difficultés matérielles, aucune vérification des cas de non-réponse à l'enquête définitive n'a été effectuée.

Les indications recueillies ne permettent donc pas de porter un jugement catégorique sur les absences de réponse. Au cours de l'analyse, afin de situer la validité des résultats, nous essayerons, dans la mesure du possible, de rapprocher les données tirées de l'enquête de données statistiques provenant d'autres services.

c – Comparaison des statistiques relatives à la formation des interrogés et des statistiques concernant la promotion 65-66.

1 – Réussite à l'examen présenté en Juin 66.

Si l'on compare les taux de réussite au BEC et au BSEC des jeunes ayant répondu à l'enquête et ceux de l'ensemble de la promotion, on s'aperçoit que les jeunes diplômés sont légèrement plus nombreux dans l'échantillon que dans l'ensemble de la population (cf. tableaux 2 et 3, p. 22).

La comparaison des taux de réussite à l'examen est délicate pour les BEI et les BT. En effet, les statistiques concernant les résultats d'examen fournies par le Ministère de l'Éducation Nationale pour les BT, ne tiennent pas compte des résultats aux examens du DENP (Diplôme des Écoles nationales professionnelles).

Quant au BEI, l'année 1965-66 étant une année charnière marquée par la dernière session normale pour de nombreux BEI, le nombre des candidats qui se sont présentés à cet examen est de loin supérieur au nombre de jeunes inscrits dans les établissements pendant toute l'année scolaire. Or dans l'enquête, ce sont les jeunes présents dans les établissements qui ont été interrogés.

2 – Les redoublants

Dans l'enquête, 5,8 % des BEI, 6,6 % des BEC, 11,1 % des BT et 4,5 % des BSEC ont préparé, à la rentrée d'octobre 1966, le même diplôme que celui présenté en juin 1966, dans la même spécialité ou dans une autre spécialité.

Les statistiques de l'Éducation Nationale indiquent que 6,7 % de l'ensemble des jeunes ayant préparé un BT en 1966-67 étaient déjà dans une classe de BT

en 1965-66 et que 4,7 % de la promotion 1966-67 de BSEC étaient des redoublants. Les statistiques de l'Éducation Nationale ne sont pas disponibles en ce qui concerne l'origine scolaire des BEI et BEC.

TABLEAU 2 :

**TAUX DE RÉUSSITE A L'EXAMEN PRÉSENTÉ EN 1966 (PUBLIC)
(STATISTIQUES DE L'ÉDUCATION NATIONALE)
ENSEMBLE DE LA PROMOTION**

DIPLOME PRÉPARÉ en 1966	PRÉSENTÉS	REÇUS	TAUX de RÉUSSITE
BEC Secrétariat Garçons	161	81	52,2
BEC Secrétariat Filles	12 763	8 923	69,9
BEC Comptabilité Garçons	5 553	4 377	78,8
BEC Comptabilité Filles	5 093	4 011	78,7
BEC	23 409	17 311	73,9
BSEC Secrétariat Filles	3 683	3 004	81,6
BSEC Comptabilité Garçons	2 403	1 781	74,1
BSEC Comptabilité Filles	1 679	1 144	68,1
BSEC	7 765	5 928	76,3

TABLEAU 3 :

**TAUX DE RÉUSSITE A L'EXAMEN PRÉSENTÉ EN 1966 CHEZ LES JEUNES
QUI ONT RÉPONDU A L'ENQUÊTE**

DIPLOME PRÉPARÉ EN 1966	PRÉSENTÉS	REÇUS	TAUX DE RÉUSSITE
BEC Secrétariat Garçons	161	91	56,5
BEC Secrétariat Filles	7 155	5 400	76,2
BEC Comptabilité Garçons	3 480	2 880	82,7
BEC Comptabilité Filles	3 580	2 990	83,5
BEC	14 376	11 361	79,0
BSEC Secrétariat Filles	2 520	2 088	82,8
BSEC Comptabilité Garçons	1 604	1 240	77,3
BSEC Comptabilité Filles	1 056	804	76,1
BSEC	5 180	4 132	79,8

Deuxième Partie

LES ORIENTATIONS

PRISES PAR LES JEUNES

A LA SORTIE DES CLASSES

DE BEI, BT, BEC, BSEC

Les BEI, BEC, BT, BSEC étant des diplômes qui, par vocation, débouchent sur la profession, on pouvait penser que les jeunes étudiants, « sortis » en Juin 1966, seraient actifs (c'est-à-dire occuperaient un emploi ou seraient au service militaire) dès Octobre 1966. Or, on constate qu'une proportion importante d'entre eux, n'entrent pas immédiatement dans la vie professionnelle : ils redoublent en vue d'obtenir le diplôme préparé ou bien entreprennent des études supérieures au diplôme présenté en Juin 1966.

I – LA POURSUITE DES ÉTUDES

A – DONNÉES NUMÉRIQUES ET FACTEURS DE DIFFÉRENCIATION

– **Nombre de jeunes ayant entrepris à temps plein des études supérieures au niveau atteint en octobre 1966 :**

- 29,6 % des jeunes présents en BEI en 1966,
- 42,6 % des jeunes présents en BEC (1) en 1966,
- 52,1 % des jeunes présents en BT en 1966,
- 49,5 % des jeunes présents en BSEC en 1966,

poursuivent des études à temps plein en octobre 1966.

Ce sont donc les jeunes issus des classes de BT qui sont les plus nombreux à poursuivre des études, et ceci dans une proportion importante, puisque plus de la moitié d'entre eux continuent des études à temps plein.

(1) La filière BEC - BSEC étant institutionalisée, beaucoup de jeunes titulaires d'un BEC, cherchaient à obtenir, l'année suivante, un BSEC.

TABLEAU 4 :
ÉTUDES ENTREPRISES EN OCTOBRE 1966 PAR LES JEUNES QUI ONT
RÉPONDU A L'ENQUÊTE

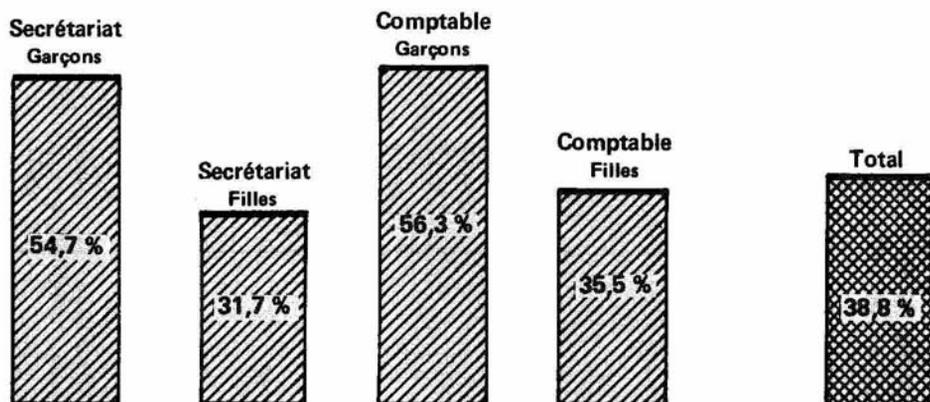
DIPLOME OBTENU EN 1966	Total des élèves qui ont répondu à l'enquête	Elèves qui ont poursuivi en octobre 1966 des études supérieures à l'examen présenté en juin 1966	
		Effectif	%
BEI mécanique	226	54	23,9
BEI électromécanique	130	19	14,6
BEI chimie (Garçons)	454	195	42,9
BEI chimie (Filles)	414	88	21,3
BEI habillement	282	48	17,0
BEI Total	1506	404	26,8
BEC secrétariat (Garçons)	161	88	54,7
BEC secrétariat (Filles)	7155	2265	31,7
BEC comptable (Garçons)	3480	1960	56,3
BEC comptable (Filles)	3580	1270	35,5
BEC Total	14376	5583	38,8
BT mécanique	2385	1170	49,1
BT électronique	281	150	53,4
BT chimie (Garçons)	75	55	73,3
BT chimie (Filles)	67	18	26,9
BT habillement	96	5	5,2
BT bâtiment	191	82	42,9
BT Total	4056	2021	49,8
BSEC secrétariat (Filles)	2520	1008	40,0
BSEC comptable (Garçons)	1604	908	56,6
BSEC comptable (Filles)	1056	332	31,4
BSEC Total	5180	2248	43,4

TABLEAU 5 :
**TAUX DE POURSUITE DES ÉTUDES QUELLE QUE SOIT
L'ANNÉE D'OBTENTION DU DIPLOME PRÉPARÉ EN 1966**

DIPLOME PREPARE	Total des élèves de 1966 qui ont répondu à l'enquête	Elèves qui ont poursuivi des études supérieures à l'examen présenté en 1966	
		Effectif	%
BEI mécanique	226	70	31
BEI électromécanique	130	19	14,6
BEI chimie	868	308	35,5
BEI habillement	282	66	23,4
BEI Total	1506	463	30,7 (1)
BEC secrétariat	7316	2953	40,4
BEC comptabilité	7060	3650	51,7
BEC Total	14376	6603	45,9 (1)
BT mécanique	2385	1350	56,6
BT électromécanique	960	569	59,3
BT électronique	281	170	60,4
BT chimie	167	77	46,1
BT habillement	96	4	4,2
BT bâtiment	191	88	46,1
BT Total	4056	2258	55,7
BSEC secrétariat (Filles)	2520	1104	43,8
BSEC comptabilité	2660	1508	56,7
BSEC Total	5180	2612	50,4

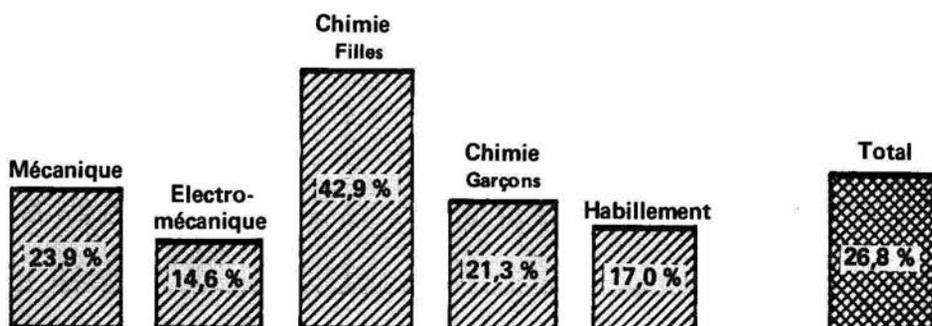
**POURSUITE DES ETUDES A LA RENTREE SCOLAIRE 1966,
DES JEUNES QUI ONT REPONDU A L'ENQUETE**

Niveau BEC



Pourcentage des élèves qui ont poursuivi en octobre 1966 des études supérieures à l'examen présenté en juin 1966

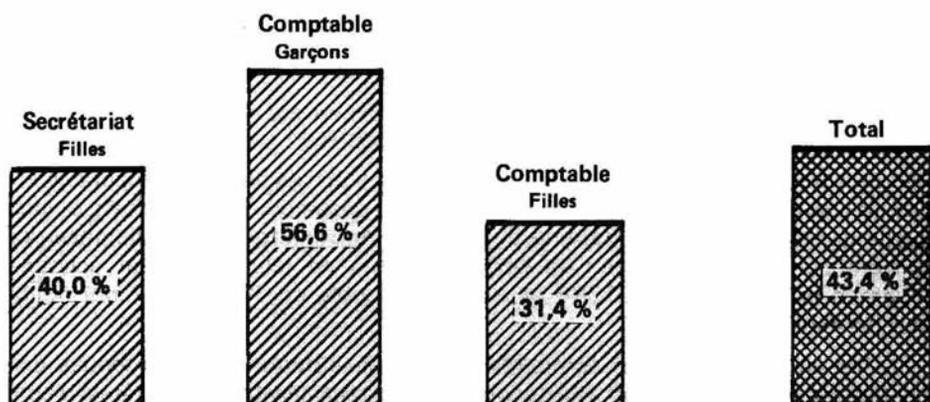
Niveau BEI



Pourcentage des élèves qui ont poursuivi en octobre 1966 des études supérieures à l'examen présenté en juin 1966

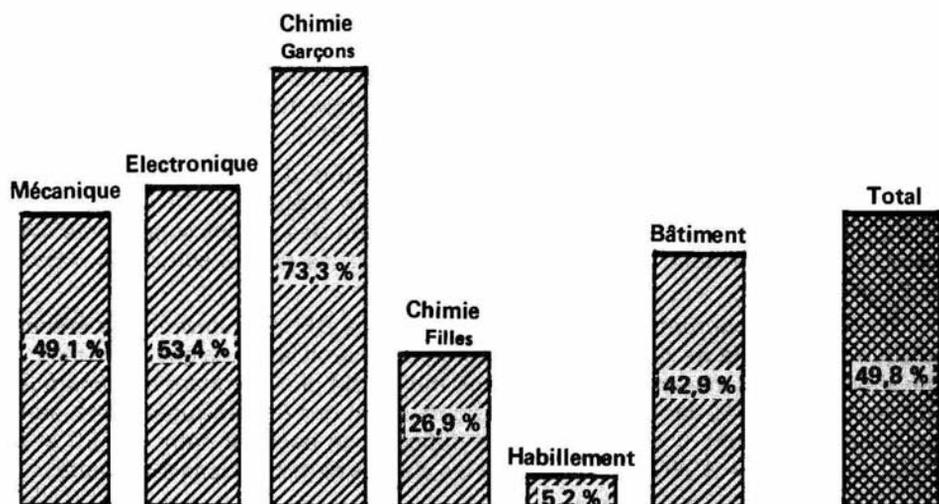
**POURSUITE DES ETUDES A LA RENTREE SCOLAIRE 1966,
DES JEUNES QUI ONT REPONDU A L'ENQUETE**

Niveau BSEC



Pourcentage des élèves qui ont poursuivi en octobre 1966 des études supérieures à l'examen présenté en juin 1966

Niveau BT



Pourcentage des élèves qui ont poursuivi en octobre 1966 des études supérieures à l'examen présenté en juin 1966

– Nombre de jeunes de la promotion ayant finalement poursuivi des études

Si l'on considère l'ensemble des jeunes présents en dernière année de BEI, BEC, BT, BSEC en 1966 et si l'on s'intéresse à leur poursuite d'études indépendamment de la date à laquelle ils ont entrepris des études, on constate que :

30,7 % des jeunes présents en BEI en 1966,
45,9 % des jeunes présents en BEC en 1966,
55,7 % des jeunes présents en BT en 1966,
50,4 % des jeunes présents en BSEC en 1966,

ont entrepris des études supérieures à l'examen présenté en juin 1966 (cf. Tableau 5).

En comparant les chiffres relatifs au nombre d'élèves qui poursuivent des études en Octobre 1966 et ceux qui portent sur l'ensemble de la période étudiée, quelle que soit l'année d'obtention du diplôme, on remarque une différence dont la signification est évidente : un certain nombre de jeunes qui ont échoué à l'examen présenté en juin 1966 et qui ont redoublé en 1966-1967 ont malgré tout poursuivi des études.

Une analyse précise et comparée des données numériques contenues dans les tableaux 4 et 5 permet de dégager un certain nombre de critères d'après lesquels s'établissent les variations que l'on constate dans la poursuite des études.

1 – La nature et la spécialité du diplôme.

Les jeunes qui ont atteint la classe terminale (BT -BSEC) en 1966 sont plus nombreux à entreprendre des études supérieures à l'examen préparé que les jeunes issus des classes de première (BEI - BEC) : respectivement 55,7 %, 50,4 % pour les BT, BSEC et 30,7 %, 45,9 % pour les BEI et BEC.

Si l'on considère uniquement les taux de poursuite d'études dans l'enseignement technique supérieur ou dans les facultés, il n'y a plus que 20 % des jeunes de BEI et 26 % des jeunes de BEC qui entreprennent des études supérieures. Ces pourcentages sont donc moitié moindres que pour les jeunes sortis des classes de BT et de BSEC.

Il n'est guère surprenant que peu de jeunes de BEI poursuivent des études, puisque ce diplôme ne donnait pas accès de plein droit à l'enseignement technique supérieur ou l'enseignement supérieur; mais il est plus étonnant de remarquer que seulement 26 % des jeunes de BEC poursuivent des études supérieures, alors que structurellement, il n'y avait aucune difficulté de passage entre le BEC et le BSEC, puis entre le BSEC et la faculté ou les classes de techniciens supérieurs.

Ceci semble signifier qu'à chaque « passage » un nombre important de jeunes est éliminé, ou bien parce qu'ils échouent à l'examen préparé, ou bien parce que les projets professionnels des jeunes sont limités.

Si l'on considère, non seulement le diplôme, mais aussi la spécialité du diplôme préparé en 1966, on s'aperçoit que la poursuite d'études varie beaucoup d'une spécialité à l'autre.

Ainsi, les jeunes qui ont préparé un BEI ou un BT d'habillement ne poursuivent pas d'études supérieures : seulement 2,4 % des BEI et 4,2 % des BT.

Par contre les jeunes issus des spécialités chimie et comptabilité poursuivent dans une proportion importante des études supérieures : respectivement 24,7 % et 54 % pour les BEI et BT chimie, 32,2 % et 54,4 % pour les BEC et BSEC comptabilité.

2 – L'obtention ou la non-obtention du diplôme.

Si l'on opère un tri dans la population, selon le critère d'obtention ou de non obtention du diplôme en 1966 et si l'on examine la poursuite des études, on constate que l'obtention du diplôme incite les jeunes à continuer des études. Ainsi :

34,6 % des BEI diplômés en 1966,
50,1 % des BEC diplômés en 1966,
68,9 % des BT diplômés en 1966,
57,5 % des BSEC diplômés en 1966,

poursuivent des études à la rentrée scolaire 1966, alors que le taux de poursuite d'études pour l'ensemble de la promotion est respectivement de :

30,7 % pour les BEI,
45,9 % pour les BEC,
55,7 % pour les BT,
50,4 % pour les BSEC.

Parmi les jeunes **diplômés, ce sont les jeunes de BT qui sont les plus nombreux à poursuivre des études supérieures**, puisque 68,6 % des jeunes titulaires d'un BT en juin 1966, entreprennent des études dès octobre 1966.

3 - Le sexe.

TABLEAU 6 :
POURSUITE DES ÉTUDES EN OCTOBRE 1966 (Garçons-Filles)

Diplôme présenté en juin 1966	Total des jeunes ayant répondu à l'enquête	Poursuite d'études à temps plein	
BEI garçons	810	290	35,8 %
BEI filles	696	156	22,4 %
BEI Total	1 506	446	29,6 %
BEC garçons	3 641	2 135	58,6 %
BEC filles	10 735	3 985	37,1 %
BEC Total	14 376	6 120	42,6 %
BT garçons	3 893	2 089	53,7 %
BT filles	163	23	14,1 %
BT Total	4 056	2 112	52,1 %
BSEC garçons	1 604	984	61,3 %
BSEC filles	3 576	1 580	44,2 %
BSEC Total	5 180	2 564	49,5 %

Les chiffres font nettement apparaître que parmi les jeunes ayant préparé le même diplôme (BEI, BEC, BSEC) une année donnée, les garçons sont plus nombreux que les filles à continuer leurs études.

Ainsi, en choisissant un niveau donné, par exemple le BSEC, et en étudiant le comportement des garçons et des filles qui ont préparé le diplôme dans la même spécialité, par exemple : la comptabilité, on remarque que les garçons poursuivent des études dans une proportion de 56,6 % et les filles n'en entreprennent que dans une proportion de 31,4 %.

De même pour le BEI chimie : 45,4 % des garçons et 22,0 % des filles continuent des études.

TABLEAU 7 :

AGE MOYEN DES ÉLÈVES PRÉSENTS EN 1966 DANS LES CLASSES PRÉPARANT AUX BEI, BEC, BSEC, BT.

BEI - BEC : AGE NORMAL : 17 ANS (ANNÉE DE NAISSANCE : 1948)

BT - BSEC : AGE NORMAL : 18 ANS (ANNÉE DE NAISSANCE : 1947)

DIPLOME PREPARE	3 ANS DE RETARD ET PLUS		2 ANS DE RETARD		1 AN DE RETARD		AGE NORMAL		1 AN D'AVANCE		2 ANS D'AVANCE		NON REPOSE		TOTAL
	Eff.	%	Eff.	%	Eff.	%	Eff.	%	Eff.	%	Eff.	%	Eff.	%	
BEI	36	2,4	206	13,6	582	38,6	459	30,5	184	12,2	6	0,4	33	2,2	1506
BEC	199	1,4	1311	9,1	4940	34,3	5735	40	1999	13,9	45	0,3	147	1	14376
BEI + BEC	235	1,5	1517	9,6	5522	34,8	6194	39	2183	13,7	51	0,3	180	1,1	15882
BT	19	0,5	198	4,9	1100	27,1	1738	42,9	819	20,2	106	2,6	72	1,8	4052
BSEC	60	1,2	516	10	1620	31,3	2108	40,6	760	14,7	36	0,7	80	1,5	5180
BT + BSEC	79	0,9	714	7,7	2720	29,5	3846	41,7	1579	17,1	142	1,5	152	1,6	9232
BEI + BEC + BT + BSEC	314	1,3	2231	8,9	8242	32,7	10040	40	3762	15	193	0,8	332	1,3	25114

4 – L'âge.

En examinant l'âge atteint par les jeunes ayant répondu à l'enquête, on observe que 40 % de l'ensemble des jeunes ont l'âge « normal » en dernière année de BEI, BEC, BT, BSEC : on entend par âge normal l'âge atteint par les jeunes qui n'ont redoublé aucune classe depuis le début de leur scolarité.

On a vu précédemment que ce sont les jeunes issus des classes de BT qui sont les plus nombreux à poursuivre des études : 42,9 % d'entre eux ont l'âge « normal » et 24,6 % ont au moins un an d'avance en dernière année de BT.

Par contre les jeunes issus des classes de BEI qui sont moins nombreux à poursuivre des études supérieures, sont en moyenne plus âgés en dernière année puisque seuls 30,5 % ont l'âge normal et que 54,7 % des jeunes ont au moins un an de retard.

Ainsi, les jeunes issus des classes de BEI, BT, BEC, BSEC, poursuivent, dans une proportion non négligeable des études supérieures à l'examen préparé en juin 1966. La poursuite d'études supérieures (enseignement technique supérieur ou faculté) est surtout importante pour les jeunes issus des classes de BT et de BSEC.

Elle n'est pas uniforme pour toutes les spécialités, les jeunes issus de la spécialité « habillement » se « contentent » du BEI ou du BT préparé.

Elle n'est pas identique pour les garçons et les filles, la propension à poursuivre des études est nettement supérieure chez les garçons.

Quant à l'obtention du diplôme préparé, elle favorise très nettement la poursuite des études.

Enfin, il semble que l'âge atteint en dernière année de BEI ou de BT ait des répercussions sur les décisions prises par les jeunes.

B – LES FILIÈRES EMPRUNTÉES

1 – Remarques sur les filières existantes

– Enseignement technique supérieur

En octobre 1966, un jeune sortant d'une classe de BEI et désireux de poursuivre des études devait entrer en classe de TI'. Ces classes de TI' n'existaient pas dans tous les lycées techniques. (Selon les statistiques de l'Éducation nationale, il existait 80 classes de TI' à la rentrée scolaire 1966-67 pour toute la France).

A la sortie de ces classes la réussite à un examen « de passage » permettait au jeune d'accéder aux classes de BTS.

Par contre l'obtention du BT permet l'accès aux classes de techniciens supérieurs et aux IUT.

Il faut rappeler que la première promotion des IUT est rentrée en octobre 1966 (1)

(1) A titre expérimental, une cinquantaine d'élèves avaient suivi cette formation en 1965.

– Enseignement supérieur : les facultés

Les élèves titulaires du BSEC avaient accès de droit aux facultés de droit et de sciences économiques. Quant aux élèves sortant des BEI et des BT, ils devaient passer l'examen d'entrée en faculté et le réussir pour accéder aux facultés de sciences, lettres, droit ou médecine.

2 – Répartition des élèves dans les différentes filières.

Beaucoup de jeunes ayant entrepris des études ont choisi la filière du BTS. C'est le cas de la majorité des jeunes de BT qui poursuivent des études. Seuls quelques-uns d'entre eux se sont dirigés vers les facultés.

La proportion des jeunes qui ont présenté en 1966 l'un des quatre diplômes considérés, qui ont poursuivi des études jusqu'à la seconde année de BTS est la suivante :

BEI	17,1 %
BEC	12,7 %
BT	58,8 %
BSEC	33,8 %

Ce sont les élèves issus des spécialités tertiaires (BEC, BSEC) qui se dirigent en plus grand nombre vers les facultés. Ainsi, une proportion importante de BSEC est allée vers les facultés de droit (19,4 % des BSEC ayant entrepris des études ont obtenu au moins une première année de faculté).

Quant aux jeunes sortis des classes de BEI qui ont poursuivi leurs études, beaucoup les interrompent à la fin de la classe terminale (niveau BT).

(cf. Tableau 8 : filières empruntées et niveau de sortie des jeunes ayant entrepris des études supérieures au diplôme préparé en 1966 – p. 36).

C – DURÉE ET RÉUSSITE DES ÉTUDES

1 – La durée des études entreprises en octobre 1966.

Les informations fournies par l'enquête nous permettent de saisir la dernière année d'études des jeunes restés dans le système scolaire. On entend par là les jeunes qui ont redoublé comme ceux qui ont entrepris des études.

L'enquête ayant été effectuée en mai-juin 1970, ceux qui ont indiqué l'année 1970 comme dernière année d'études sont toujours étudiants au moment de l'enquête. Certains ont effectivement terminé leurs études en 1970 mais d'autres sont restés dans le système scolaire au delà de cette date.

Pour les BT et les BSEC, la situation est la suivante :

- en 1968, 45,9 % des BT et 38,8 % des BSEC qui ont entrepris des études en octobre 1966 quittent l'appareil scolaire. La majorité d'entre eux a donc tenté d'obtenir un BTS.

**TABLEAU 8 :
FILIERES EMPRUNTEES ET NIVEAU DE SORTIE DES JEUNES QUI ONT
ENTREPRIS DES ETUDES SUPERIEURES AU DIPLOME PREPARE EN 1966**

Diplôme préparé en 1966 Niveaux de sortie	BEI		BEC		BT		BSEC	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Nombre de jeunes qui ont entrepris des études supérieures	463	100	6 603	100	2 258	100	2 612	100
Lycée technique Classe terminale	162	35	2 813	42,7				
IUT								
1 ^{re} année	10	2,2	61	0,9	37	1,6	8	0,3
2 ^e année	64	13,8	135	2,0	182	8,1	72	2,7
année non précisée	5				14			
BTS								
1 ^{re} année	4	1,0	96	1,5	97	4,3	88	3,4
2 ^e année	79	17,1	840	12,7	1 327	58,8	884	33,9
année non précisée	5		21		31	1,4	28	1,1
FACULTÉS								
1 ^{re} année	21	4,5	693	10,5	97	4,3	404	15,5
2 ^e année	10	2,2	428	6,5	73	3,2	228	8,7
3 ^e année	19	4,1	283	4,3	43	1,9	164	6,3
4 ^e année					24	1,1	100	3,8
année non précisée	2	0,4	195	3,0	32	1,4	96	3,7
ÉCOLES D'INGÉNIEURS								
1 ^{re} année	2	0,4	10		7	0,3		
2 ^e année					20	0,9		
3 ^e année	8	1,7			43	1,9		
4 ^e année	1				9	0,4		
année non précisée	3		10		27	1,2	4	0,1
AUTRES ÉCOLES	49	10,5	703	10,6	122	5,4	392	15,0
NON RÉPONSES	19	4,1	315	4,8	74	3,2	144	5,5

- En 1970, 26,2 % des BSEC ayant entrepris des études sont toujours dans le système scolaire.
- Quatre ans après leur « sortie » de BSEC, 14,5 % sont toujours étudiants. Ils ont entrepris à leur sortie de BSEC des études à la faculté de droit et essaient donc d'obtenir une licence de droit ou de sciences économiques.

Les sorties de l'appareil scolaire se présentent différemment pour les jeunes issus des classes de BEI et de BEC. La majorité de ceux qui ont entrepris des études sont sortis un an après : 36,6 % pour les BEI et 44,1 % pour les BEC; les jeunes issus des classes de BEC ont vraisemblablement continué leurs études pendant un an en vue d'obtenir le BSEC.

On constate effectivement que deux facteurs influent sur la durée des études.

a - L'obtention du diplôme

En effet, les jeunes issus de BT et qui n'ont pas été diplômés en 1966, sortent du système scolaire dans une proportion de 49,7 % en 1967. Ces jeunes sont donc restés dans l'appareil scolaire pour obtenir le diplôme présenté et non obtenu en 1966.

Par contre les titulaires du BT en 1966 ne quittent le système scolaire que 2 ans après, c'est-à-dire au niveau du BTS.

On observe le même phénomène pour le BSEC, le BEI et le BEC : ainsi 68 % des jeunes BEI non diplômés et 59,5 % des jeunes de BEC restant dans le système scolaire à la rentrée 1966, le quittent en juin 1967. Ces jeunes essaient donc d'obtenir le diplôme présenté en juin 1966 puis entrent dans la vie professionnelle.

L'obtention du diplôme incite donc les jeunes à continuer des études, particulièrement en ce qui concerne les élèves de BT et de BSEC.

b - Le sexe

Si, comme nous l'avons vu, les filles entreprennent des études dans une proportion moindre que les garçons, elles les abandonnent plus rapidement; en effet, 56,3 % en BEI, 54,7 % en BEC de celles qui ont entrepris des études en octobre 1966 les abandonnent en 1967. Elles sont, vraisemblablement, restées dans le système scolaire en vue d'obtenir le diplôme préparé.

Pour les BSEC, la différenciation par sexe est encore plus nette en ce qui concerne la durée des études entreprises qu'elle ne l'était comme facteur déterminant pour la poursuite de ces études, particulièrement pour les BEI et les BEC.

TABLEAU 9 :
DIPLOMES OBTENUS PAR LES JEUNES DES CLASSES DE BEI - BEC - BT - BSEC

Diplôme préparé en 1966	Total des jeunes de 1966 qui ont répondu à l'enquête	Nombre de jeunes qui ont obtenu le diplôme préparé en 1966		Total des jeunes qui ont poursuivi des études supérieures à l'examen présenté en 1966	Total des étudiants en 1970	Diplôme final obtenu par les élèves qui ont poursuivi des études supérieures à l'examen préparé en 1966				
		BEI - BEC	BT - BSEC			BT	BSEC	DUT	BTS	Fac. 1 ^{re} année
BEI effectif (1) %	1 506	1 213 80,5		463 30,7	130 8,6	87 5,8		43 2,8	43 2,8	30 2,0
BEC effectif %	14 376	12 794 89,0		6 603 45,9	1 928 13,4		2 066 14,4	50 0,3	516 3,6	736 5,1
BT effectif %	4 056		3 097 76,3	2 258 55,7	510 12,6			144 3,6	1 081 26,6	147 3,6
BSEC effectif %	5 180		4 420 85,3	2 612 50,4	752 14,5			40 0,8	704 13,6	508 9,8

(1) le pourcentage a été calculé par rapport au total des jeunes qui ont répondu à l'enquête.

TABLEAU 9 bis :
BILAN DES NIVEAUX DE FORMATION ATTEINTS EN 1970

Diplôme préparé en 1966	Total des jeunes qui ont poursuivi des études supérieures à l'examen présenté en 1966	Total des étudiants en 1970	Diplôme final obtenu par les élèves qui ont poursuivi des études supérieures à l'examen préparé en 1966				
			BT	BSEC	DUT	BTS	Fac 1 ^{re} année
BEI (1) effectif %	463	130 28,7	87 18,8		43 9,4	43 9,4	30 6,5
BEC effectif %	6 603	1 928 29,2		2 066 31,3	50 0,8	516 7,8	736 11,1
BT effectif %	2 258	510 22,6			144 6,4	1 081 47,9	147 6,5
BSEC effectif %	2 612	752 17,0			40 1,5	704 26,9	508 19,4

(1) le pourcentage a été calculé par rapport au total des jeunes qui ont poursuivi des études supérieures à l'examen présenté en 1966.

TABLEAU 10 :
Taux de réussite au diplôme final présenté par les jeunes qui ont entrepris des études supérieures à l'examen préparé en 1966

NATURE DU DIPLOME PRÉSENTÉ EN 1966	TOTAL DES JEUNES AYANT POUR-SUIVI DES ÉTUDES SUPÉRIEURES A L'EXAMEN PRÉPARÉ EN 1966	BT – BSEC		DUT		BTS		FAC PREMIÈRE ANNÉE (1)	
		Présentés	Reçus	Présentés	Reçus	Présentés	Reçus	Présentés	Reçus
BEI %	463	162	87 53,7	64	55 85,9	79	45 57,0	52	32 61,5
BEC %	6 603	2 813	2 097 74,5	135	80 59,2	840	625 74,4	1 599	786 49,2
BT %	2 258			182	157 80,3	1 320	1 081 81,9	269	160 59,5
BSEC %	2 612			72	48 66,7	884	704 79,6	992	512 51,6

(1) Le taux de réussite des examens de faculté n'a pu être calculé que pour la première année de faculté. Les jeunes sortis de la faculté au niveau des deuxième, troisième, quatrième années ont été considérés comme ayant présenté et réussi, la première année de faculté.

Ainsi, 41,7 % des filles et 34,5 % des garçons ayant entrepris des études en 1966 les abandonnent au bout de deux ans. Par contre, 4 ans après, 19,6 % des filles et 36,8 % des garçons de BSEC ayant entrepris des études sont toujours étudiants (cf. Tableau 12 : dernière année d'études des jeunes restés dans le système scolaire comparaison garçons-filles).

On constate donc que ce sont **les garçons présents en dernière année de BT et de BSEC, titulaires d'un des deux diplômes qui mènent le plus loin leurs études.**

2 – La réussite des études entreprises

44,1 % des jeunes ayant poursuivi des études jusqu'en 1969 (1) ont obtenu un diplôme supérieur au BEI (2); 51,0 % des BEC, 59,5 % des BT et 47,8 % des BSEC ayant poursuivi des études ont obtenu un diplôme supérieur à celui préparé en 1966. On remarque, que ce sont les élèves de BT qui réussissent le mieux les études entreprises, 59,5 % obtiennent un diplôme supérieur au BT (dont 46,6 % le BTS).

Si l'on considère maintenant les taux de réussite au diplôme final des élèves ayant poursuivi des études, on constate que les jeunes titulaires d'un BT qui ont présenté un BTS ou un DUT l'obtiennent dans une proportion de 80 %. Par contre les jeunes titulaires d'un BEI, BEC, BT, BSEC qui préparent les mêmes examens de faculté les réussissent dans une proportion moindre. (cf. Tableau n° 10, p. 40, taux de réussite au diplôme final).

D – BILAN DES DIPLOMES OBTENUS PAR LES JEUNES INTERROGÉS

Les pourcentages calculés, sont rapportés à l'ensemble des populations étudiées (cf. Tableau 9 : diplômes obtenus par les élèves de BEI, BEC, BT, BSEC).

1 – Situation par rapport au diplôme préparé en 1966.

Dans une proportion importante, les jeunes qui n'ont pu obtenir le diplôme présenté en 1966 et redoublent leur année, réussissent à l'obtenir l'année suivante. Il en est ainsi pour :

- 80,5 % des BEI
- 89 % des BEC
- 76,3 % des BT
- 85 % des BSEC

(1) L'enquête s'étant déroulée en mai-juin 1970, les résultats des examens de 1970 n'ont pas pu être pris en compte.

(2) Les diplômes supérieurs au BEI sont le BT, le BTS, le DUT (diplôme universitaire de technologie).

2 – Situation par rapport au diplôme supérieur à l'examen préparé en 1966.

– *diplôme niveau terminale*

5,8 % des jeunes de BEI ont obtenu le BT,
14,4 % des jeunes ayant eu ou préparé le BEC ont obtenu le BSEC

– *examen première année de faculté*

Les jeunes sortis à la fin de la deuxième, troisième et quatrième année de faculté sont considérés comme ayant été reçus à l'examen sanctionnant la première année de faculté et sont inclus dans les pourcentages énoncés ci-dessous :

2,6 % des jeunes de BEI
5,1 % des jeunes de BEC
3,6 % des jeunes de BT
9,8 % des jeunes de BSEC

ont été reçus à cet examen.

– *examens sanctionnant 2 années d'enseignement supérieur*

ont obtenu le DUT (1) : 2,8 % des jeunes de BEI
0,3 % des jeunes de BEC
3,6 % des jeunes de BT
0,8 % des jeunes de BSEC

ont obtenu le BTS : 2,8 % des jeunes de BEI
3,6 % des jeunes de BEC
25,9 % des jeunes de BT
13,6 % des jeunes de BSEC

sont encore étudiants : 8,6 % des jeunes de BEI
13,4 % des jeunes de BEC
12,6 % des jeunes de BT
14,5 % des jeunes de BSEC.

Si l'on dresse le bilan des études entreprises, on remarque que, par rapport à l'ensemble de la promotion présente en dernière année de BEI, BEC, BT, BSEC en 1966, ce sont les élèves des classes de BT qui ont le plus de chance de poursuivre des études supérieures (55,7 %) et le plus de chance de les réussir (31,1 % obtiennent un examen supérieur au BT).

La majeure partie de ces jeunes ont choisi la filière BTS : 32,2 % issus de BT ont atteint la 2^e année de BTS et 25,9 % l'ont obtenu. Mais, peu de jeunes des classes de BT se sont dirigés vers les facultés. Ces jeunes ont donc continué des études supérieures, mais dans l'enseignement technique supérieur court.

Les jeunes de BSEC, eux aussi, continuent des études supérieures dans une proportion importante (50 %) mais leur répartition entre les divers ordres d'ensei-

(1) Le DUT a été instauré essentiellement en 1968, ce qui explique la faible importance des effectifs.

gnement supérieur (enseignement technique supérieur, faculté) est différente : 16,9 % des jeunes de BSEC ont atteint la 2^e année de BTS et 17,2 % sont allés dans les facultés de droit. Un nombre moins important obtient un diplôme supérieur au BSEC (24,2 %). Ceci peut sans doute s'expliquer par la nature des filières d'études supérieures empruntées par ces jeunes. L'échec aux examens de faculté étant supérieur à celui des examens de technicien supérieur.

Par contre les jeunes de classe de BEI ont moins de chances de continuer des études au delà du BEI (30,7 %) et encore moins d'obtenir un diplôme supérieur au BEI : seulement 13,4 % de la promotion en obtiennent un.

Le comportement des jeunes de BEC est plus complexe, il se rapproche de celui des BEI : ils arrêtent très souvent leurs études au niveau de la classe terminale : 26 % seulement continuent des études dans l'enseignement supérieur; mais ils sont peu différents des BSEC par le choix des filières d'enseignement supérieur : 24,2 % de ceux qui continuent des études au delà du BEC vont en faculté.

Si lors d'une première approche, on pouvait penser que les jeunes sortis au niveau IV continuaient dans une proportion importante des études supérieures, l'analyse de cette poursuite d'études nous amène à nuancer cette appréciation. Parmi les jeunes issus des classes de BEI, BEC, BSEC, BT, qui poursuivent des études, très peu abandonnent la filière de l'enseignement technique pour aller vers l'enseignement supérieur général. Seuls les jeunes issus des spécialités tertiaires et plus particulièrement les garçons de BSEC poursuivent des études supérieures dans les facultés de droit.

II – L'ENTRÉE DANS LA VIE PROFESSIONNELLE

A – L'ÉTALEMENT DE L'ACCÈS A LA VIE PROFESSIONNELLE ENTRE OCTOBRE 1966 ET JUIN 1970.

La poursuite d'études supérieures, le redoublement, le service militaire sont autant de facteurs qui jouent pour retarder l'accès à la vie professionnelle qui se fait suivant un certain étalement, pour l'ensemble des élèves considérés. (cf. Tableau 11, p. 46).

1 – Situation en octobre 1966

D'après les résultats de l'enquête, seuls 43,5 % des jeunes présents en dernière année de BEI, BT, BEC, BSEC sont entrés dans la vie professionnelle ou sont au service militaire en 1966.

L'entrée dans la vie professionnelle ne s'est pas faite uniformément pour les jeunes sortis des classes de BEI, BEC, BT, BSEC. La proportion des jeunes entrés dans la vie professionnelle varie de 34,4 % pour les jeunes ayant préparé un BT à 59,2 % pour les jeunes de BEI.

Pour les formations tertiaires on observe la même différence entre les jeunes sortis de classe de première (BEC) et les jeunes sortis des classes terminales (BSEC). Les premiers entrent plus rapidement dans la vie professionnelle, ainsi, 48,0 % des BEC et 40,8 % des BSEC accèdent au marché du travail ou sont au service militaire.

Mais le niveau atteint dans le système scolaire (première ou terminale) ne suffit pas à expliquer l'entrée de ces jeunes dans la vie professionnelle. D'autres critères interviennent et nous retrouvons ici tout naturellement ceux qui ont été relevés dans l'analyse de la poursuite des études.

a – Influence de l'obtention du diplôme sur l'entrée dans la vie professionnelle

Le fait d'obtenir ou non le diplôme joue un rôle très sensible. Toutefois cette influence joue de façon opposée pour les élèves issus des classes de BEI d'une part et pour ceux de BT ou de BSEC. Dans le premier cas, on constate que les élèves ayant obtenu le diplôme sont plus nombreux à entrer dans la vie professionnelle, tandis que dans le second cas les diplômés sont plus nombreux à retarder leur entrée sur le marché du travail.

Ainsi 29,1 % des titulaires de BT en 1966 accèdent à la vie professionnelle, alors que 45,3 % des non diplômés s'insèrent sur le marché de l'emploi ou sont au service militaire.

Par contre 60,6 % des jeunes titulaires d'un BEI sont actifs dès leur sortie des établissements scolaires.

b – Différence d'attitude entre garçons et filles face à la vie professionnelle

L'analyse des formations tertiaires : BEC ou BSEC montre que 53,2 % des filles sorties des classes de BEC accèdent à la vie professionnelle; 32,4 % seulement des garçons issus de ces mêmes classes font de même ou partent effectuer leur service militaire.

De même 46,1 % des filles présentes en dernière année de BSEC ont un emploi en octobre 1966 alors que 28,9 % des garçons de BSEC sont actifs.

c – Influence de la spécialité sur l'entrée dans la vie professionnelle

Pour mettre en évidence l'influence de la spécialité, il faut continuer à faire la distinction entre le niveau première et le niveau terminale.

– Pour le niveau terminale, ce sont les garçons issus des classes de **BT chimie qui retardent le plus leur entrée dans la vie active** puisque seuls 21,3 % d'entre eux occupent un emploi ou sont partis au service militaire en octobre 1966, viennent ensuite les BSEC comptables garçons : 28,9 % sont actifs à cette date.

Par contre ce sont les **BT chimie filles qui occupent le plus rapidement un emploi** à la sortie du lycée technique, 68,7 % ont un emploi en octobre 1966.

– Pour le niveau première, ce sont les **garçons** issus des classes de BEC secrétariat et de BEC comptable qui retardent le plus leur entrée dans la vie professionnelle tandis que les filles sorties de BEI chimie et habillement occupent un emploi dans une proportion de 67,9 % et de 65,2 % en octobre 1966. (cf. Tableaux : A8, A9, A10 : situation à la rentrée 1966-67, p. 115-116).

2 – Situation entre octobre 1966 et juin 1970.

Entre octobre 1966 et juin 1970 la majorité des jeunes présents en BEI, BEC, BSEC, BT se sont insérés peu à peu sur le marché du travail.

a – Date d'entrée dans la vie active : comparaison garçons-filles

Dès le dernier trimestre 1966, une proportion importante des jeunes filles ayant préparé un BEI, BEC, BT ou BSEC prennent un emploi :

58 % des filles ayant préparé un BEI en 1966

46 % des filles ayant préparé un BEC en 1966

76 % des filles ayant préparé un BT en 1966

41 % des filles ayant préparé un BSEC en 1966.

En 1967, environ 10 % d'entre elles s'insèrent sur le marché du travail. Leur entrée y est beaucoup moins importante en 1968, 1969, 1970. Les filles ayant préparé un BSEC ont un comportement un peu différent, puisque 18,7 % d'entre elles accèdent à la vie professionnelle en 1968.

L'insertion professionnelle des garçons est plus étalée dans le temps et généralement tardive. Pour les garçons ayant préparé un BT ou un BSEC en 1966, qui occupent un emploi, la date d'entrée en activité est 1968. Pour 34,6 % de ceux qui ont préparé un BEI la date d'entrée en activité est 1966 mais 38,6 % s'insèrent sur le marché du travail entre 1967 et 1969.

TABLEAU 11 :
DATE D'ENTRÉE DANS LE PREMIER EMPLOI

Diplôme préparé en 1966	1966		1967		1968		1969		1970		Total des jeunes entrés en activité entre 1966 et Juin 1970		Total des jeunes qui ont répondu à l'enquête	
	Eff.	%	Eff.	%	Eff.	%	Eff.	%	Eff.	%	Eff.	%	Eff.	%
BEI (Garçons)	277	34,2	89	11,0	126	15,5	98	12,1	20	2,5	610	75,3	810	100,0
BEI (Filles)	404	58,0	141	20,2	35	5,0	25	3,6	5	0,7	610	87,5	696	100,0
TOTAL	681	45,2	230	15,3	161	10,7	123	8,2	25	1,7	1 220		1 506	100,0
BEC (Garçons)	617	16,9	375	10,3	511	14,0	562	15,4	104	2,8	2 169	59,6	3 641	100,0
BEC (Filles)	4 940	46,0	2 925	27,2	775	7,2	560	5,2	45	0,4	9 245	89,1	10 735	100,0
TOTAL	5 557	38,6	3 300	22,9	1 286	12,3	1 122	7,8	149	1,0	11 414		14 376	100,0
BT (Garçons)	481	12,3	267	6,8	995	25,5	606	15,6	406	10,4	2 755	70,8	3 893	100,0
BT (Filles)	125	76,7	16	9,8	7	4,3	2	1,2	-	-	150	92,0	163	100,0
TOTAL	606	14,9	283	7,0	1 002	24,7	608	15,0	406	10,0	2 905		4 056	100,0
BSEC (Garçons)	168	10,5	132	8,2	316	19,7	224	14,0	128	8,0	968	60,3	1 604	100,0
BSEC (Filles)	1 476	41,2	532	14,9	668	18,7	292	8,2	32	0,9	3 000	83,9	3 576	100,0
TOTAL	1 640	31,7	664	12,8	984	19,0	516	10,0	160	3,1	3 968		5 180	100,0

Pourcentage calculé par rapport à l'ensemble des jeunes ayant répondu à l'enquête.

TABLEAU 12 :
SITUATION DES JEUNES AU MOMENT DE L'ENQUÊTE EN JUIN 1970

DIPLOME PRESENTE EN JUIN 1966	SERVICE MILITAIRE		RECHERCHE UN EMPLOI		SANS EMPLOI ET N'EN RECHERCHE PAS		EMPLOI ATTENTE AVANT SERVICE MILITAIRE		EMPLOI NON SALARIE		EMPLOI SALARIE		ETUDIANTS		NON REPOSES	TOTAL
	Eff.	%	Eff.	%	Eff.	%	Eff.	%	Eff.	%	Eff.	%	Eff.	%	Eff.	Eff.
BEI	86	5,7	30	2,0	91	6,0	6	0,4	12	0,8	1147	76,2	130	8,6	4	1506
BEC	481	3,3	293	2,0	716	5,0	32	0,2	48	0,3	10863	75,6	1928	13,4	15	14376
BT	536	13,2	104	2,6	15	0,4	61	1,5	31	0,8	2791	68,8	510	12,6	8	4056
BSEC	140	2,7	116	2,2	288	5,5	20	0,4	36	0,7	3824	73,8	752	14,5	4	5180

Quant aux garçons ayant préparé un BEC, leur entrée dans la vie professionnelle s'effectue régulièrement. Ils entrent en 1966, 1968, 1969 à raison d'environ 15 % pour chacune de ces années sur le marché du travail.

b – Influence du niveau de formation (première ou terminale) sur la date d'entrée dans la vie active

Les jeunes issus des classes de BT retardent cette entrée (cf. tableau 11) la majeure partie des jeunes de BT ne sont actifs qu'à partir de 1968 (49,7 % des jeunes issus des classes de BT ont un emploi à compter de cette date). Par contre, 60 % des jeunes issus des classes de BEI sont en activité au terme de l'année 1967 alors que seuls 21,9 % des jeunes issus des classes de BT occupent un emploi à cette date.

3 – Situation au moment de l'enquête : en juin 1970

Au moment de l'enquête, une forte proportion des jeunes présents en juin 1966 en BEI, BEC, BSEC occupent un emploi salarié soit : 74 % de l'ensemble de la population. Les 26 % restant, ou sont au service militaire ou poursuivent des études. Environ 5 % des jeunes issus des BEI, BEC, BSEC et 13 % des jeunes de BT sont au service militaire en 1970.

Un nombre non négligeable de jeunes sont encore étudiants au moment de l'enquête :

- 8,6 % des jeunes sortis au niveau BEI
- 13,4 % des jeunes sortis au niveau BEC
- 12,6 % des jeunes sortis au niveau BT
- 14,5 % des jeunes sortis au niveau BSEC

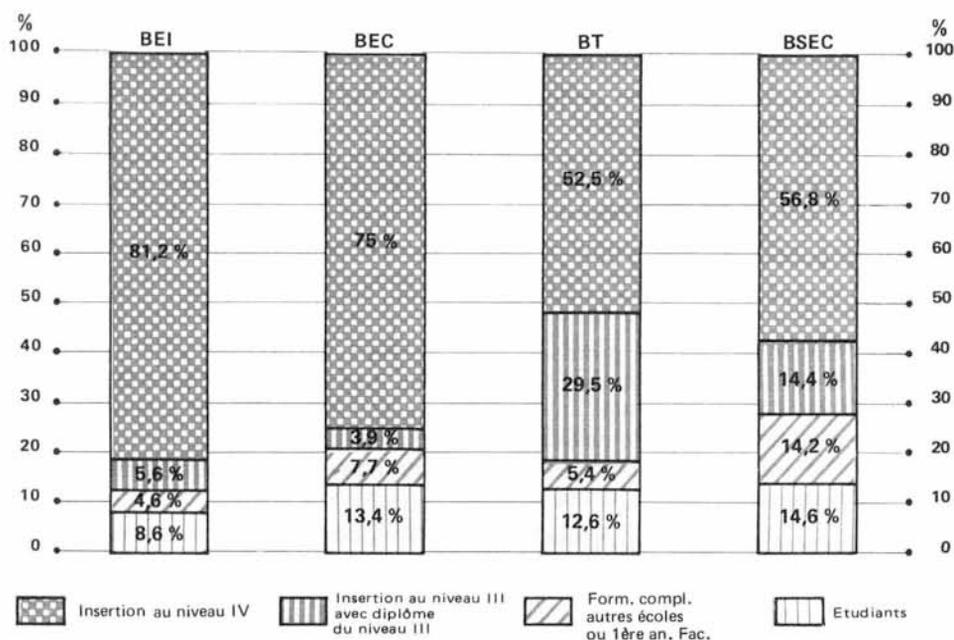
poursuivent encore des études. (cf. Tableau 12, p. 47).

B – NIVEAU DE FORMATION ATTEINT AU MOMENT DE L'ENTRÉE SUR LE MARCHÉ DU TRAVAIL

Le niveau atteint au moment de l'accès à la vie professionnelle est souvent différent de celui atteint en 1966. On a constaté précédemment qu'un certain nombre de jeunes entreprennent des études supérieures à l'examen préparé en 1966; certains d'entre eux ont obtenu un diplôme supérieur au BEI ou au BT, un BTS par exemple, et sont par conséquent entrés sur le marché de l'emploi au niveau III (techniciens supérieurs); mais ceux qui n'ont pas réussi les études entreprises, sont finalement entrés au niveau IV (techniciens).

La proportion des jeunes qui accèdent à la vie professionnelle est importante pour les jeunes ayant reçu une formation de BEI; par contre il y a autant de jeunes de BT à entrer sur le marché du travail au niveau IV qu'au niveau III.

COMPARAISON EN 1970 DES NIVEAUX D'ACCES
A LA VIE PROFESSIONNELLE DES JEUNES
SORTIS EN 1966 AUX NIVEAUX III ET IV



Comparaison en 1970 des niveaux d'insertion professionnelle des jeunes sortis en 1966 aux niveaux BEI, BEC, BT, BSEC.

De 1966 à 1970, la situation est la suivante :

Sur 100 présents en BEI en 1966 :

- 55,9 accèdent à la vie professionnelle au niveau IV et sont titulaires du BEI
- 19,5 accèdent à la vie professionnelle sans diplôme de niveau IV
- 5,8 accèdent à la vie professionnelle et sont titulaires d'un BT
- 5,6 accèdent à la vie professionnelle au niveau III et sont titulaires d'un BTS ou d'un DUT
- 2,0 obtiennent au moins une première année de faculté
- 2,6 ont acquis une formation complémentaire dans « d'autres écoles »
- 8,6 sont toujours étudiants.

Sur 100 présents en BEC en 1966 :

- 49,6 accèdent à la vie professionnelle au niveau IV et sont titulaires du BEC
- 11,0 accèdent à la vie professionnelle au niveau IV sans diplôme de niveau IV
- 14,4 accèdent à la vie professionnelle au niveau IV et sont titulaires d'un BSEC
- 3,9 accèdent à la vie professionnelle au niveau III et sont titulaires d'un BTS ou d'un DUT
- 5,1 obtiennent au moins une première année de faculté
- 2,6 ont acquis une formation complémentaire dans d'autres écoles.
- 13,4 sont toujours étudiants.

Sur 100 présents en BT en 1966 :

- 28,9 accèdent à la vie professionnelle au niveau IV et sont titulaires d'un BT
- 23,6 accèdent à la vie professionnelle au niveau IV sans le BT
- 29,5 accèdent à la vie professionnelle au niveau III et sont titulaires d'un BTS ou d'un DUT
- 3,6 obtiennent au moins une première année de faculté
- 1,8 ont acquis une formation complémentaire dans « d'autres écoles »
- 18,6 sont toujours étudiants.

Sur 100 présents en BSEC en 1966 :

- 42,1 accèdent à la vie professionnelle au niveau IV et sont titulaires du BSEC
- 14,7 accèdent à la vie professionnelle au niveau IV sans le BSEC
- 14,4 accèdent à la vie professionnelle au niveau III et sont titulaires d'un BTS ou d'un DUT
- 9,8 obtiennent au moins une première année de faculté
- 4,4 ont acquis une formation dans « d'autres écoles »
- 14,6 sont toujours étudiants.

C – LES PREMIERS EMPLOIS OCCUPÉS

Par premier emploi, on entend l'emploi pris immédiatement à la sortie du dernier établissement scolaire. Les emplois dits d'attente, c'est-à-dire les emplois occupés avant le départ au service militaire et considérés comme tels par les intéressés, n'ont pas été pris en compte.

Pour étudier la première insertion professionnelle des jeunes présents en dernière année de BEI, BEC, BT, BSEC en 1966, on a considéré non seulement leur formation initiale mais on a pris aussi en compte les études supérieures à l'examen préparé en 1966, qu'ils ont effectuées dans le système scolaire.

On a réparti les populations étudiées en 3 groupes correspondant à 3 niveaux de formation finaux, niveaux atteints au moment de l'enquête.

● Dans le premier groupe on trouve les jeunes qui ont présenté un BEI ou un BEC en 1966 (qu'ils soient diplômés ou non) et qui n'ont pas entrepris d'études supérieures jusqu'à la deuxième année d'enseignement supérieur comprise.

● Dans le deuxième groupe se trouvent les jeunes présents en BT ou en BSEC en 1966 qui ont présenté un BT ou un BSEC en 1966, qu'ils soient diplômés ou non, et qui n'ont pas poursuivi d'études jusqu'à la deuxième année d'enseignement supérieur comprise.

● Dans le troisième groupe enfin, se trouvent les jeunes qui ont présenté un BEI, BEC, BT, BSEC en 1966 et qui ont atteint au moins le niveau de la deuxième année d'enseignement supérieur (c'est-à-dire BTS, DUT, deuxième année de faculté...); les diplômés et les non-diplômés ont été regroupés.

On a considéré qu'il était plus important pour étudier l'accès à la vie professionnelle de tenir compte des années d'études supplémentaires même si celles-ci ne sont pas sanctionnées par un diplôme. Il semble en effet que par rapport au marché de l'emploi l'on fasse une différence par exemple entre un jeune titulaire du BT ayant arrêté ses études après l'obtention du BT et un jeune titulaire du BT ayant poursuivi ses études sans succès jusqu'au BTS.

1 – Premiers emplois (1) des jeunes sortis du système scolaire au niveau BEI – BEC

a – Les jeunes de BEI

- 25,2 % occupent un emploi de techniciens des services des essais contrôles et laboratoires,
- 7,9 % occupent un emploi d'ouvriers qualifiés en électricité, radio-électricité et électronique,

(1) Cf. nomenclature des emplois (Ministère des Affaires sociales-INSEE) et nomenclature en annexe pour les emplois tertiaires.

- 13,2 % occupent un emploi d'ouvriers qualifiés du travail des étoffes,
- 23,0 % ont des métiers de la santé et des soins personnels (infirmiers, coiffeurs...)

b – Les jeunes de BEC

- 54,3 % ont des emplois administratifs,
- 12,4 % occupent des emplois administratifs et comptables,
- 14,6 % occupent des emplois comptables,
- 5,4 % occupent des emplois spécifiques aux banques et assurances,
- 5,1 % sont enseignants du premier degré.

2 – Premiers emplois des jeunes sortis du système scolaire au niveau BT – BSEC

a – Les jeunes de BT

- 23,1 % occupent un emploi de dessinateur industriel,
- 17,5 % occupent un emploi de technicien des services contrôles et laboratoires,
- 9,1 % occupent un emploi d'ouvrier qualifié en électricité, radio-électricité et électronique,
- 8,0 % occupent un emploi d'ouvrier qualifié de la mécanique.
- 17 % des premiers emplois tenus par les jeunes de BT sont encore des emplois d'ouvriers,
- 6,1 % occupent des emplois administratifs alors qu'une proportion infime des jeunes de BEI occupe de tels emplois,
- 3,4 % sont enseignants du premier et second degré.

b – Les jeunes de BSEC

Pour ces jeunes on observe une nette augmentation par rapport aux emplois tenus par les jeunes de BEC :

- des emplois d'enseignement, puisque 19,2 % des jeunes de BSEC occupant un premier emploi sont enseignants du premier et second degré,
- des emplois spécifiques des banques et assurances; 37,3 % occupent de tels emplois,
- des emplois comptables : 17,3 % occupent des emplois de comptable.

Par contre la proportion des jeunes occupant des emplois administratifs est moindre, 41,6 % ont de tels emplois et l'on constate une légère diminution des emplois administratifs et comptables : 10,8 % au lieu de 12,4 % pour les jeunes de BEC.

3 – Premiers emplois des jeunes sortis du système scolaire au niveau de la deuxième année d'enseignement supérieur.

a – Les jeunes issus de BEI et ayant atteint la deuxième année d'enseignement supérieur

La majorité des jeunes de BEI ayant atteint la deuxième année d'enseignement supérieur, soit 66 %, occupent des emplois de technicien des services contrôles et laboratoires.

b – Les jeunes issus de BEC et ayant atteint la deuxième année d'enseignement supérieur

La plus grande partie des premiers emplois tenus par ces jeunes sont des emplois d'enseignants du premier et du second degré (36,6 %).

Pour cette catégorie on constate par rapport aux premiers emplois tenus par les jeunes de BEC une diminution de la proportion des emplois administratifs : 27,7 % contre 54,3 % mais une augmentation des emplois comptables : 23,1 % au lieu de 14,6 %.

c – Les jeunes issus de BT et ayant atteint la deuxième année d'enseignement supérieur

Pour ces jeunes, on constate une augmentation très nette de la proportion des enseignants du premier et second degré puisque :

- 18,9 % d'entre eux occupent un emploi dans l'enseignement,
- 22,8 % occupent un emploi de techniciens des services des essais contrôles et laboratoires,
- 22,8 % ont un emploi de dessinateurs industriels.

On trouve également un certain nombre de jeunes dans les emplois de la vente et les fonctions commerciales (6,0 %) alors qu'au niveau BT, 3,4 % des premiers emplois occupés étaient des emplois commerciaux.

d – Les jeunes issus de BSEC et ayant atteint la deuxième année d'enseignement supérieur

Pour cette catégorie de jeunes, la plus grande partie des premiers emplois sont là aussi des emplois d'enseignants du premier et second degré puisque

- 41,6 % occupent de tels emplois,
- 30,1 % occupent des emplois administratifs
- 17,6 % occupent des emplois comptables.

La proportion des emplois administratifs a diminué relativement à la proportion de ces mêmes emplois tenus par les jeunes de niveau BSEC, mais elle est restée stable pour les emplois comptables.

Troisième Partie

LES JEUNES ET L'EMPLOI

AU MOMENT DE L'ENQUÊTE

EN JUIN 1970

L'analyse des données a permis de déterminer dans la deuxième partie de cette étude :

- le calendrier de l'entrée en activité des jeunes, compte tenu notamment de la poursuite des études;
- le potentiel de qualification représenté par les jeunes qui ont terminé leurs études au moment de l'enquête.

Il s'agit maintenant, en examinant la situation des jeunes, d'essayer de cerner les conséquences de l'attitude des jeunes vis-à-vis de l'emploi et de la « stratégie » des employeurs face au potentiel de qualification représenté par ces jeunes.

Pour atteindre cet objectif, on a étudié successivement :

- le niveau d'activité,
- la répartition des jeunes en fonction du niveau et du type de formation selon les secteurs d'activité, les services et les catégories d'emplois,
- les rémunérations, selon les niveaux et types de formation et selon les secteurs d'activité.

I – L'ACTIVITÉ

A – DÉFINITIONS

Pour caractériser la position des jeunes au regard de l'activité professionnelle, trois notions seront utilisées :

- « **Ayant un emploi** »

Jeunes occupant effectivement un emploi au moment de l'enquête.

- « **Disponibles à la recherche d'un emploi** »

Jeunes qui n'occupent pas d'emploi au moment de l'enquête, mais ont déclaré en rechercher un.

- « **Actifs** »

Comprennent les jeunes « ayant un emploi » et les jeunes « disponibles à la recherche d'un emploi ». Pour se raccorder à la notion d'« actifs » telle qu'elle est utilisée dans le recensement, on ajoutera les jeunes effectuant leur service militaire.

B – MESURE DE L'ACTIVITÉ

Voir le tableau 13 : situation des jeunes au regard de l'emploi au moment de l'enquête (juin 1970), p. 58).

Pour l'ensemble des jeunes enquêtés la situation est la suivante :

- 82,2 % sont actifs,
- 75,1 % occupent effectivement un emploi
- 2,1 % sont à la recherche d'un emploi.

Ces chiffres globaux recouvrent des variations selon le sexe et selon le niveau et le type de formation.

Tableau 13 : SITUATION DES JEUNES

SITUATION EN 1970 NIVEAU D'ETUDES EN 1966		(1) A UN EMPLOI		(2) PAS D'EMPLOI MAIS CHERCHE UN EMPLOI		(3) SERVICE MILITAIRE	
		Eff.	%	Eff.	%	Eff.	%
BEI	(Garçons)	607	74,9	9	1,1	86	10,6
BEI	(Filles)	558	80,1	21	3,0	-	-
BEI	(G + F)	1165	77,3	30	2,0	86	5,7
BEC	(Garçons)	2088	57,3	103	2,8	481	13,2
BEC	(Filles)	8855	82,4	190	1,7	-	-
BEC	(G + F)	10943	76,1	293	2,0	481	3,4
BEI + BEC	(Garçons + Filles)	12108	76,2	323	2,0	567	3,6
BT	(Garçons)	2744	70,5	99	2,5	536	13,8
BT	(Filles)	138	84,6	5	3,0	-	-
BT	(G + F)	2882	71,0	104	2,6	536	13,2
BSEC	(Garçons)	1028	64,0	24	1,4	140	8,8
BSEC	(Filles)	2852	79,8	92	2,5	-	-
BSEC	(G + F)	3880	74,5	116	2,2	140	2,7
BT + BSEC	(Garçons + Filles)	6742	72,9	220	2,4	676	7,3
TOTAL	(Garçons)	6467	65,0	235	2,4	1243	12,5
TOTAL	(Filles)	12403	81,8	308	2,1	-	-
TOTAL	(Garçons + Filles)	18879	75,1	543	2,2	1243	4,9

AU REGARD DE L'EMPLOI, EN JUIN 1970

(1)+ (2)+ (3) ACTIFS AU SENS DU RECENSEMENT		PAS D'EMPLOI MAIS N'EN CHERCHE PAS		ETUDIANTS		NON REPOSES		TOTAL	
Eff.	%	Eff.	%	Eff.	%	Eff.	%	Eff.	%
702	86,6	3	0,3	104	12,8	1	0,0	810	100,0
579	83,1	88	12,6	26	3,7	3	0,4	696	100,0
1281	85,0	91	6,0	130	8,6	4	0,2	1506	100,0
2672	73,3	21	0,6	948	26,0	15	0,4	3641	100,0
9045	84,1	695	6,5	980	9,1	-	-	10735	100,0
11717	81,5	716	3,2	1928	15,1	15	0,0	14376	100,0
12998	81,8	1807	5,1	2058	13,0			15882	100,0
3379	86,8	3	0,0	502	12,9	8	0,2	3894	100,0
3143	87,6	13	7,7	8	4,7	-	-	163	100,0
3522	86,8	16	0,4	510	12,6	8	0,2	4057	100,0
1192	74,2	4	0,2	408	25,4	4	0,2	1604	100,0
2944	82,4	284	7,9	344	9,6	-	-	3576	100,0
4116	79,4	288	5,4	752	14,4	4	0,0	5180	100,0
7638	82,6	304	3,3	1096	11,8	12	1,2	9237	100,0
7945	79,9	31	0,3	1962	19,7	28	0,3	9949	100,0
12711	83,9	1080	7,7	1358	8,9	3	0,0	15170	100,0
20656	82,2	1111	4,5	3320	13,3	31	0,0	25119	100,0

1 – Variation de l'activité selon le sexe.

Parmi les jeunes de sexe féminin :

- 83,9 % sont actives,
- 81,8 % occupent effectivement un emploi,
- 2,1 % sont à la recherche d'un emploi.

Le taux d'activité féminin est supérieur au taux d'activité masculin, en effet :

- 79,9 % des garçons sont actifs,
- 65,0 % occupent effectivement un emploi,
- 2,3 % sont à la recherche d'un emploi,
- 12,5 % sont au service militaire.

Pour apprécier ces taux, il n'est pas sans intérêt de les comparer à ceux obtenus dans l'enquête « Emploi » effectuée par l'INSEE en mars 1970 (1), c'est-à-dire peu de temps avant la présente enquête. Dans la même définition (celle du recensement) le taux d'activité du groupe d'âges 20-24 ans (2) est de 81,4 % pour les hommes et de 63,9 % pour les femmes.

Les taux d'activité masculins sont donc très voisins (79,9 – 81,4). Par contre, le taux d'activité féminin obtenu, dans la présente enquête, est très supérieur à celui de l'enquête « Emploi » (83,7 contre 63,9). Un écart aussi important ne peut s'expliquer semble-t-il que par une différence de comportement vis-à-vis de l'activité professionnelle entre des femmes qui ont toutes reçu une formation professionnelle d'un niveau assez élevé et un ensemble de femmes où la proportion de celles qui ont reçu peu ou pas de formation est importante.

A l'âge considéré, les femmes ayant reçu une formation (BEI – BEC – BT – BSEC – BTS) ont tendance à exercer une activité professionnelle; en ce qui concerne l'avenir, il est difficile de formuler un pronostic précis : des considérations liées notamment à l'évolution du marché de l'emploi, et à l'état matrimonial des intéressées peuvent infléchir les données actuelles.

Il est également possible de rapprocher les chiffres concernant la population disponible à la recherche d'un emploi; néanmoins la comparaison est plus malaisée car dans l'enquête « Emploi », la répartition par âge de la population disponible à la recherche d'un emploi ne distingue que le groupe : moins de 25 ans. Dans l'enquête « Emploi », la population disponible à la recherche d'un emploi, exprimée en % par rapport à la population active correspondante est de :

- 3 % pour les hommes,
- 3,6 % pour les femmes.

Dans la présente enquête, les chiffres sont respectivement de :

- 2,9 % pour les hommes,
- 2,6 % pour les femmes.

(1) Enquêtes sur l'Emploi 1970. Principaux résultats par Richard Pohl, Roger Lionnet, Pierre Lauhe.

(2) Les jeunes interrogés dans la présente enquête sont tous compris dans le groupe d'âges 20-24 ans.

Ce taux concernant les femmes n'exprime sans doute qu'imparfaitement la difficulté qu'elles peuvent éprouver à trouver un emploi.

En effet, l'enquête ne permet pas de connaître de façon précise, les raisons qui ont amené une proportion non négligeable d'entre elles (9 %) à répondre qu'elles n'avaient pas d'emploi et n'en recherchaient pas un.

2 – Variation de l'activité, selon le niveau et le type de formation.

Le taux d'activité chez les jeunes (garçons + filles) ayant suivi une formation industrielle est élevé. Parmi les jeunes ayant préparé un BEI en 1966, 85 % sont actifs en 1970, parmi ceux ayant préparé un BT, la proportion est de 86,8 %. En effet, les jeunes qui ont suivi ces formations, même lorsqu'ils ont entrepris des études supérieures, les ont assez souvent terminées au moment de l'enquête, beaucoup d'entre eux ayant préparé un BTS ou un DUT (durée 2 ans). (cf. première partie).

Il faut noter que dans le cas du BEI, le taux d'activité des filles est inférieur à celui des garçons, ce qui est exceptionnel; cela tient au fait que la proportion des filles ayant déclaré ne pas avoir d'emploi et ne pas en chercher un, est particulièrement forte : elle atteint 12,6 %. L'examen détaillé des spécialités montre qu'il s'agit essentiellement de filles ayant préparé un BEI d'habillement.

Le taux d'activité chez les jeunes (garçons + filles) ayant suivi une formation industrielle est plus élevé que chez ceux ayant suivi une formation commerciale.

En effet, les taux d'activité sont respectivement de :

- 81,5 % pour les jeunes ayant préparé un BEC en 1966
- 79,4 % pour les jeunes ayant préparé un BSEC.

Les filles ayant suivi une formation commerciale ont un taux d'activité supérieure à celui des garçons.

Pour les BEC, les taux sont de :

- 84,2 % pour les filles,
- 73,3 % pour les garçons.

Pour les BSEC, les taux sont de :

- 82,4 % pour les garçons,
- 74,3 % pour les filles.

Cette différence est due au fait que les garçons entreprennent des études supérieures dans une proportion plus importante que les filles, et ils les poursuivent plus longtemps (cf. partie I). C'est ainsi qu'au moment de l'enquête :

BEC	{	- 26,03 % des garçons poursuivent des études,
		- 9,12 % des filles poursuivent des études.
BSEC	{	- 25,4 % des garçons poursuivent des études,
		- 9,6 % des filles poursuivent des études.

Finalement les filles connaissent les taux d'activité les plus élevés, pour les divers niveaux et types de formation considérés (à l'exception des BEI). Et, ce sont elles, dans tous les cas, qui **occupent effectivement un emploi**, dans la proportion la plus importante, au moment de l'enquête.

BEI ...	}	Garçons	74,9 %
		Filles	80,1 %
BEC ..	}	Garçons	57,3 %
		Filles	82,4 %
BT ...	}	Garçons	70,4 %
		Filles	84,6 %
BSEC .	}	Garçons	64,0 %
		Filles	71,0 %

II – LES SECTEURS D'EMBAUCHE POUR LES JEUNES FORMÉS

A – RÉPARTITION SELON LES SECTEURS D'ACTIVITÉ (1)

1 – Répartition globale

En faisant abstraction des distinctions entre les niveaux et types de formation, les secteurs qui ont embauché le plus de jeunes sont :

– **dans le tertiaire :**

– l'enseignement et l'administration	39,4 %
– les banques et assurances	9,08 %
– le commerce et l'hôtellerie	8,0 %

– **dans le secondaire :**

– chimie	8,1 %
– métallurgie	7,4 %
– bâtiment	6,2 %
– construction électrique	4,2 %

Un examen détaillé de chacun de ces secteurs montre une répartition par postes dans les proportions suivantes :

– secteur « enseignement, administration » :	
– établissements d'enseignement et de formation ...	34 %
– administrations et collectivités locales	29 %

(1) Les secteurs d'activité ont été relevés au moment de l'enquête selon une nomenclature qui figure en annexe. Lors de l'exploitation, outre la répartition selon cette nomenclature, pour faciliter l'analyse, on a procédé à un regroupement en 15 postes (le contenu de ces postes figure en annexe, pp. 143 et 144).

- secteur « banques et assurances » :
- banque 97,3 %
- secteur « commerce, hôtellerie »
- commerce 90 %
- secteur « métallurgie »
- industries de l'automobile et du cycle 35 %
- industries de mécanique générale et des machines-outils 42 %

TABLEAU 14 :
RÉPARTITION DES JEUNES SELON LES SECTEURS D'ACTIVITÉ OU ILS SONT EMPLOYÉS

SECTEURS D'ACTIVITÉ	EFFECTIFS	POURCENTAGES
Agriculture, Pêche	190	1,01
Eau, Gaz, Électricité	420	2,24
Pétrole	160	0,85
Mines	97	0,52
Sidérurgie	408	2,18
Métallurgie	1 404	7,48
Constructions Électriques	854	4,55
Bâtiment	1 180	6,29
Chimie	1 533	8,17
Autres industries	704	3,75
Transports, Télécommunications	602	3,21
Commerce, Hôtellerie	1 517	8,09
Enseignement, Administration	7 408	39,48
Banques, Assurances	1 704	9,08
Autres activités	294	1,57
Non réponses	288	1,53
TOTAL	18 763	100

2 – Type de formation privilégiée par le secteur tertiaire.

C'est parmi les jeunes qui ont reçu une formation commerciale que les secteurs d'activité se rattachant au tertiaire ont principalement recruté, mais sans y mettre d'exclusive.

Les trois secteurs qui ont été classés précédemment parmi les plus gros recruteurs :

- l'enseignement et l'administration,
- les banques et les assurances,
- le commerce et l'hôtellerie,

TABLEAU 15 :
RÉPARTITION DES JEUNES SELON LE NIVEAU ET LE TYPE
DE FORMATION (1) DANS LES PRINCIPAUX SECTEURS D'ACTIVITÉ

SECTEURS D'ACTIVITE NIVEAU ET TYPE DE FORMATION	ENSEIGNEMENT ET ADMINISTRATION		BANQUES ET ASSURANCES		COMMERCE ET HOTELLERIE		METAL- LURGIE		CHIMIE		BATIMENT		CONSTRUCTION ELECTRIQUE	
	Eff.	%	Eff.	%	Eff.	%	Eff.	%	Eff.	%	Eff.	%	Eff.	%
BEI	325	32	11	1,08	33	3,2	73	7,1	155	15,2	33	3,2	24	2,4
BT	289	15,6	36	1,9	56	3	390	21,1	170	9,2	179	9,6	218	11,4
2 ^{ème} ANNEE ENSEIGNEMENT SUP. INDUSTRIEL	198	18,8	4	0,4	20	1,9	224	21,2	46	4,2	96	9,1	167	15,8
BEC	4013	39	1224	11,9	1066	10,4	549	5,4	874	8,5	699	6,8	290	2,8
BSEC	1364	48,7	332	11,8	252	9	80	2,9	204	7,3	132	4,7	64	2,3
2 ^{ème} ANNEE ENSEIGNEMENT SUP. COMMERCIAL	1014	60	91	5,4	80	4,2	80	4,7	93	5,5	31	1,8	76	4,5

(1) La distinction par type de formation ne recouvre, dans le présent document, qu'une distinction entre les formations de type industriel et les formations de type commercial.

ont absorbé

- 61,3 % des BEC
- 69,5 % des BSEC
- 69,6 % des deuxième année d'enseignement supérieur commercial.

Le secteur « enseignement et administration » occupe une place particulièrement importante, puisqu'à lui seul, il a absorbé :

- 39,0 % des BEC,
- 48,7 % des BSEC
- 60,0 % des deuxième année d'enseignement supérieur commercial.

Toutefois, il faut remarquer, qu'outre ces jeunes ayant reçu une formation commerciale, **il a recruté dans une proportion notable des jeunes ayant reçu une formation industrielle :**

- 32,0 % des BEI,
- 15,6 % des BT,
- 18,8 % des deuxième année d'enseignement supérieur industriel.

L'examen détaillé des recrutements des BEI montre qu'une part importante est constituée par des BEI de chimie, qui sont employés par les laboratoires des facultés, des instituts et des hôpitaux.

3 – Type de formation privilégiée par le secteur secondaire.

Le recrutement est plus **diversifié** et se disperse davantage dans les divers secteurs; néanmoins, les quatre secteurs les plus importants retenus précédemment : métallurgie, chimie, bâtiment, constructions électriques, ont absorbé à eux seuls :

- 27,7 % des BEI,
- 51,2 % des BT
- 50,2 % des deuxième année d'enseignement supérieur industriel.

La part de la **métallurgie et de la construction électrique** est particulièrement importante au niveau BT et deuxième année d'enseignement industriel, puisqu'à elles seules, elles ont recruté :

- 32,5 % des BT
- 36,0 % des deuxième année d'enseignement supérieur industriel.

Si le nombre des jeunes **ayant reçu une formation commerciale** qui ont été embauchés pour les secteurs : métallurgie, chimie, bâtiment, est relativement modeste par rapport à l'ensemble des jeunes ayant reçu ce type de formation, il est assez important par rapport au recrutement propre, opéré par chacun de ces secteurs. C'est ainsi que :

Pour la chimie :

- les BEC constituent 57 %
- les BSEC, 13,3 %
- les 2^e année d'enseignement supérieur commercial, ... 5,08 %
soit, au total près de 75 %
de l'ensemble des recrutements du secteur.

Pour la métallurgie :

- les BEC constituent 39,1 %
 - les BSEC, 5 %
 - les 2^e année d'enseignement supérieur industriel 2,89 %
 - soit au total 47 %
- de l'ensemble des recrutements du secteur.

Pour le bâtiment :

- les BEC constituent 59,2 %
 - les BSEC, 11,1 %
 - les 2^e année d'enseignement supérieur industriel 1,3 %
 - soit au total 71,6 %
- de l'ensemble des recrutements du secteur.

B – RÉPARTITION DES JEUNES SELON LA TAILLE DES ÉTABLISSEMENTS

Tableau 16 :

RÉPARTITION DES JEUNES SELON LA TAILLE DES ÉTABLISSEMENTS (%)

(%)

TAILLE DES ETABLIS- SEMENTS NIVEAU FINAL DE FORMATION	MOINS DE 50 SALARIES			50 à 500 SALARIES				PLUS DE 500 SALARIES				NON REPONSE
	1 à 20	20 à 50	TOTAL	50 à 100	100 à 200	200 à 500	TOTAL	500 à 1 000	1 000 à 5 000	plus de 5 000	TOTAL	
BEI	18,4	9,2	27,6	7,9	11,2	15,7	34,8	11,3	12,7	4,7	28,7	8,2
BEC	27,1	12,4	39,5	12,6	10,2	11,8	34,6	8,9	8,0	3,2	20,1	5,7
BI	12,5	11,1	23,6	6,5	8,8	14,4	29,7	11,6	18,2	10,5	40,3	6,2
BSEC	29,9	14,4	44,3	10,0	11,1	7,7	28,8	8,6	7,5	4,0	20,1	6,7
2ème ANNEE ENSEIGNEMENT SUP. INDUSTRIEL	10,2	6,8	17,0	7,1	7,9	12,3	27,3	10,9	24,2	13,6	48,7	6,9
2ème ANNEE ENSEIGNEMENT SUP. COMMERCIAL	29,9	9,3	39,2	8,5	10,2	14,5	33,2	6,7	10,7	4,4	21,8	5,8

1 – Formations industrielles.

D'une façon générale, les jeunes ayant reçu une formation de type industriel **sont relativement peu nombreux dans les petits établissements**; on trouve :

- dans les établissements de moins de 50 salariés :
 - 27,6 % des BEI,
 - 23,6 % des BT
 - 17,0 % des deuxième année d'enseignement supérieur industriel.
- dans les établissements de 1 à 20 salariés :
 - 18,4 % des BEI,
 - 12,5 % des BT,
 - 10,2 % des deuxième année d'enseignement supérieur industriel.

Ils sont **employés surtout dans les grands établissements (plus de 500 salariés)**, c'est particulièrement net pour les BT et les deuxième année d'enseignement supérieur industriel :

- 40,3 % des BT,
- 48,7 % des deuxième année d'enseignement supérieur industriel sont dans des établissements de plus de 500 salariés : ce dernier chiffre confirme les observations faites lors d'une précédente enquête sur les étudiants sortis des I.U.T.

2 – Formations commerciales.

Pour les jeunes ayant reçu ce type de formation, la situation apparaît nettement différente. **Une forte proportion d'entre eux est employée dans des petits établissements** :

- 40 % des BEC,
- 50 % des BSEC,
- 40 % des deuxième année d'enseignement commercial **travaillent dans des établissements de moins de 50 salariés.**

Il faut noter qu'une **proportion atteignant près de 30 %** (à chacun des trois niveaux) est employée dans des établissements de 1 à 20 salariés.

Par contre, une proportion relativement faible, environ 20 % (à chacun des trois niveaux) travaille dans des établissements de plus de 500 salariés.

C – RÉPARTITION PAR TAILLE D'ÉTABLISSEMENTS A L'INTÉRIEUR DES SECTEURS D'ACTIVITÉ

1 – Formations industrielles.

– Niveau BEI

TABLEAU 17 :

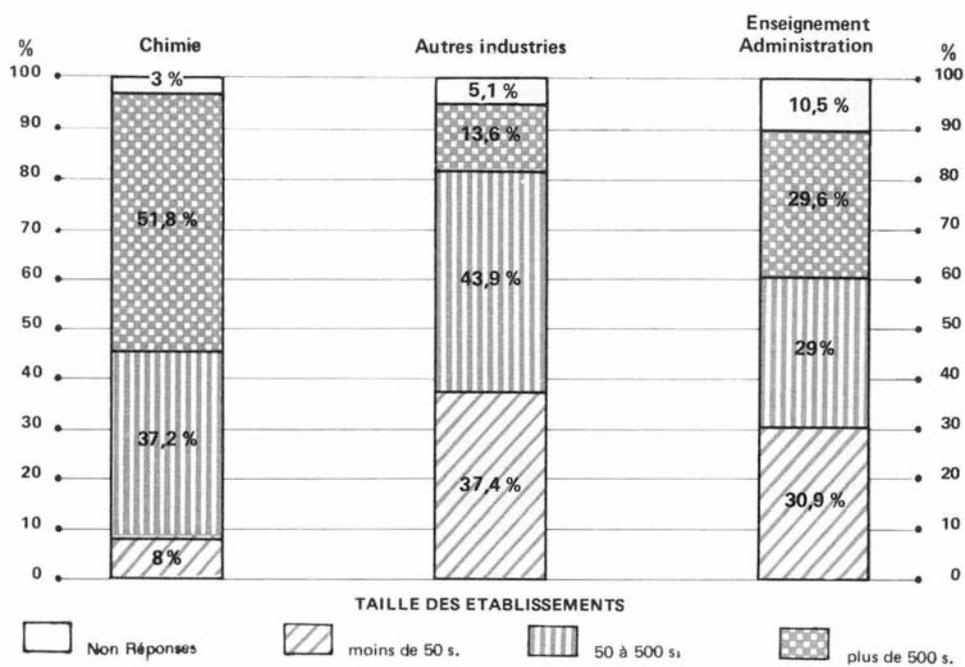
RÉPARTITION DES JEUNES DE NIVEAU BEI, SELON LA TAILLE DES ÉTABLISSEMENTS DANS LES SECTEURS QUI ONT LE PLUS RECRUTÉ A CE NIVEAU

SECTEURS D'ACTIVITÉ	TAILLE DES ÉTABLISSEMENTS									TOTAL
	1 à 20	20 à 50	50 à 100	100 à 200	200 à 500	500 à 1000	1000 à 5000	PLUS DE 5000	NON REP.	
CHIMIE	6	10	13	16	45	32	50	21	6	199
Autres Industries (1)	35	23	16	32	20	13	7	1	8	155
ENSEIGN. ET ADMINISTR.	69	31	21	25	48	34	21	41	34	324

Dans les trois secteurs qui ont embauché le plus de jeunes ayant reçu ce type de formation :

- la chimie : 20 % au total,
- autres industries : 15 % au total,
- enseignement et administration : 30 % au total.

La répartition des jeunes selon la taille des établissements se fait dans les proportions indiquées par le graphique.



– Niveau BT

TABLEAU 18 :

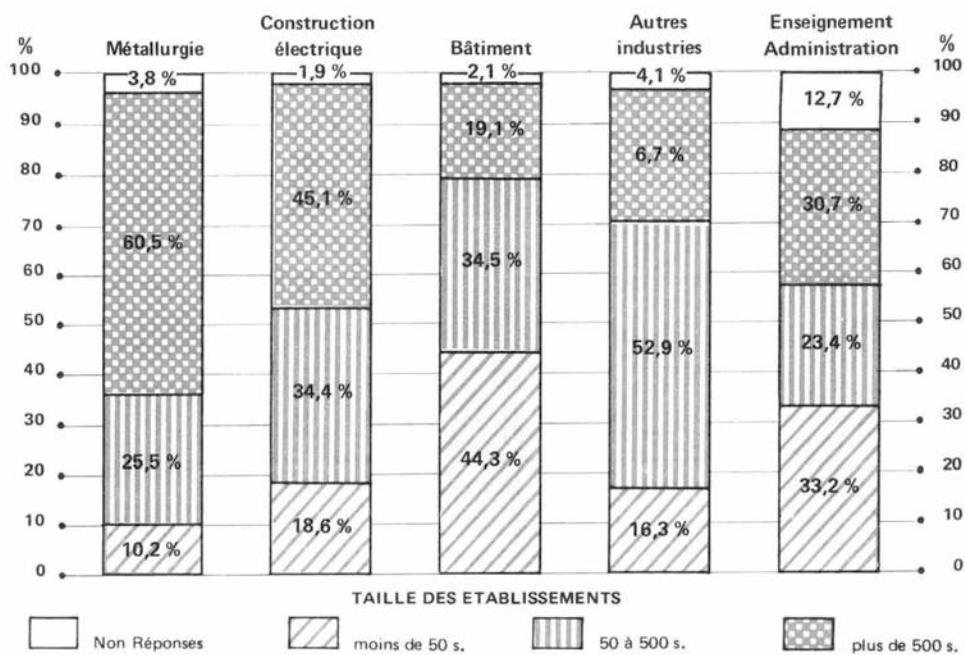
RÉPARTITION DES JEUNES DE NIVEAU BT, SELON LA TAILLE DES ÉTABLISSEMENTS DANS LES SECTEURS QUI ONT LE PLUS RECRUTÉ A CE NIVEAU

SECTEURS D'ACTIVITÉ	TAILLE DES ÉTABLISSEMENTS									TOTAL
	1 à 20	20 à 50	50 à 100	100 à 200	200 à 500	500 à 1000	1000 à 5000	PLUS DE 5000	NON REP.	
MÉTALLURGIE	16	33	14	34	50	60	106	66	14	393
BATIMENT	25	15	20	24	30	32	52	13	4	215
CONSTRUCTION ÉLECTR.	46	40	15	29	23	20	16	1	4	194
AUTRES INDUSTRIES (1)	12	16	25	23	43	26	19	1	7	172
ENSEIGN. ET ADMINISTR.	49	19	10	12	26	15	30	18	26	205

Dans les secteurs qui ont embauché le plus de jeunes ayant reçu cette formation :

- la métallurgie,
- la construction électrique,
- le bâtiment,
- les autres industries,
- l'enseignement et administration.

La situation est assez différente entre, d'une part la métallurgie et la construction électrique et, d'autre part, le bâtiment et les autres industries.



– 2^e année d'enseignement supérieur industriel.

Le recrutement est assez dispersé dans l'ensemble des secteurs d'activité. Cependant, on a pu examiner la répartition selon la taille des établissements dans trois secteurs où la proportion des jeunes à ce niveau est importante.

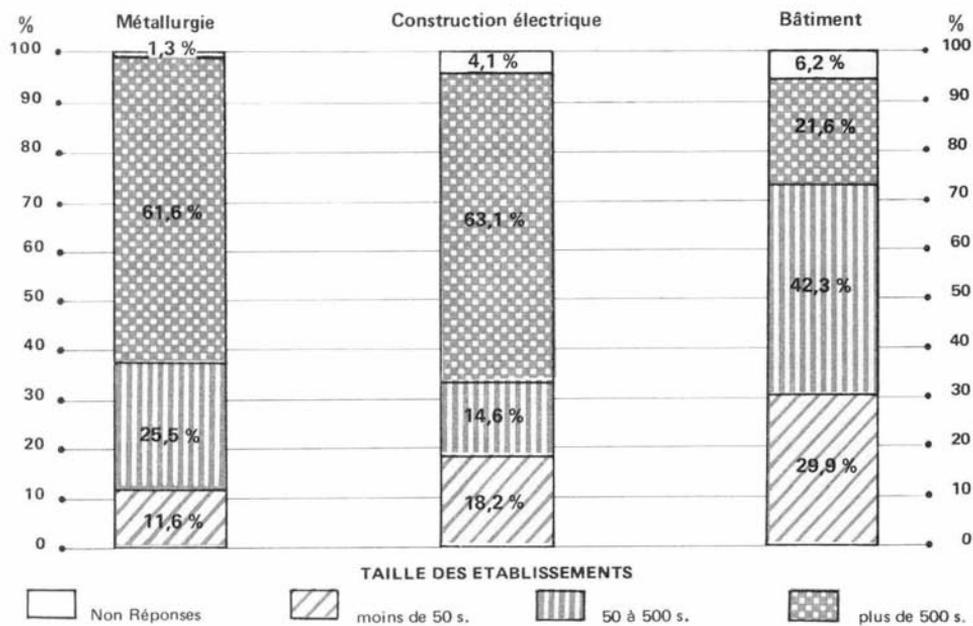
TABLEAU 19 :

RÉPARTITION DES JEUNES DE NIVEAU DEUXIÈME ANNÉE D'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR INDUSTRIEL SELON LA TAILLE DES ÉTABLISSEMENTS DANS LES SECTEURS QUI ONT LE PLUS RECRUTÉ A CE NIVEAU

SECTEURS D'ACTIVITÉ	TAILLE DES ÉTABLISSEMENTS									TOTAL
	1 à 20	20 à 50	50 à 100	100 à 200	200 à 500	500 à 1000	1000 à 5000	PLUS DE 5000	NON REP.	
MÉTALLURGIE	16	10	10	16	31	21	75	42	3	224
CONSTRUCTION ÉLECT.	19	12	8	9	8	29	55	24	7	171
BATIMENT	20	9	17	8	16	14	6	1	6	97

La proportion des jeunes recrutés est relativement importante :

- la métallurgie 25 %
- la construction électrique 20 %
- le bâtiment, environ 10 %.



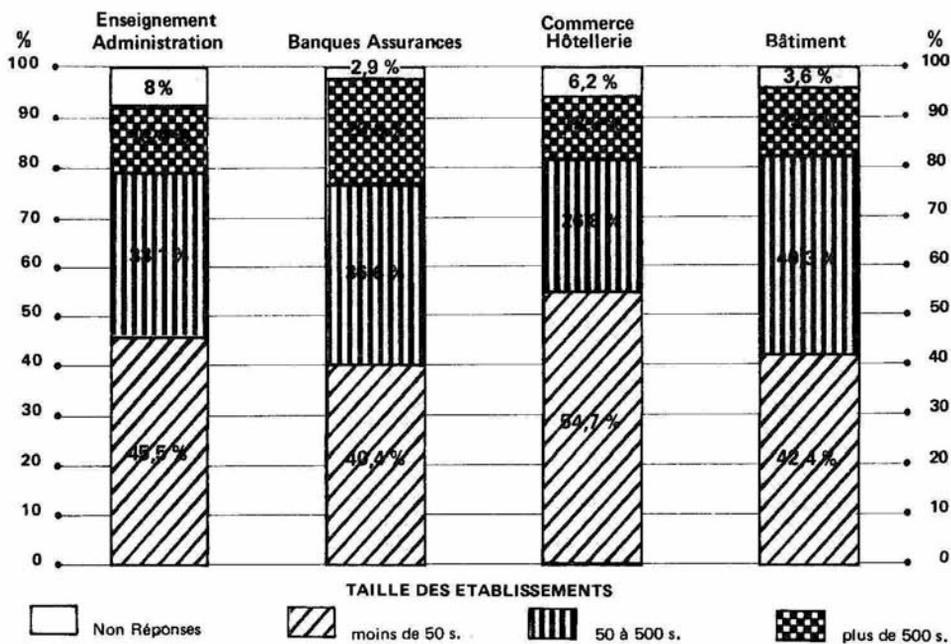
2 – Formations commerciales

– Niveau BEC

TABLEAU 20 :

RÉPARTITION DES JEUNES DE NIVEAU BEC, PAR TAILLE D'ÉTABLISSEMENT
DANS LES SECTEURS D'ACTIVITÉ QUI ONT LE PLUS RECRUTÉ A CE NIVEAU

SECTEURS D'ACTIVITÉ	TAILLE DES ÉTABLISSEMENTS									TOTAL
	1 à 20	20 à 50	50 à 100	100 à 200	200 à 500	500 à 1000	1000 à 5000	PLUS DE 5000	NON REP.	
ENSEIGN. ET ADMINIST.	111	394	342	362	389	217	155	72	266	3308
BANQUES-ASSURANCES	341	152	165	121	162	66	116	75	26	1224
COMMERCE-HOTELLERIE	397	186	143	51	92	66	35	30	66	1066
BATIMENT	240	56	130	70	82	60	20	10	25	699



– Niveau BSEC

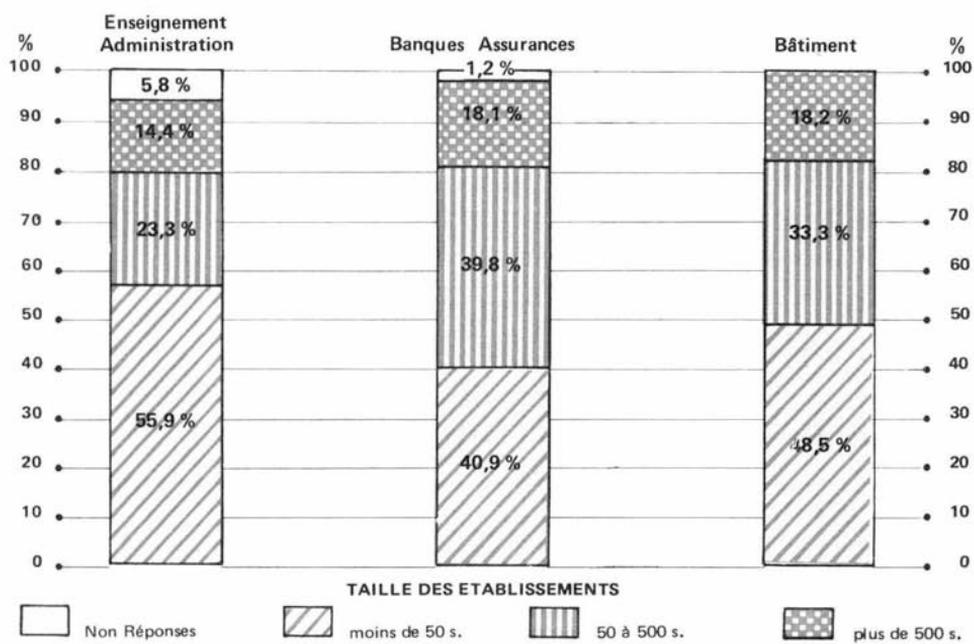
TABLEAU 21 :
RÉPARTITION DES JEUNES DE NIVEAU BSEC PAR TAILLE D'ÉTABLISSEMENT
DANS LES SECTEURS QUI ONT LE PLUS RECRUTÉ A CE NIVEAU

SECTEURS D'ACTIVITÉ	TAILLE DES ÉTABLISSEMENTS									
	1 à 20	20 à 50	50 à 100	100 à 200	200 à 500	500 à 1000	1000 à 5000	PLUS DE 5000	NON REP.	TOTAL
ENSEIGN. ET ADMINISTR.	284	136	64	76	40	44	44	20	44	752
BANQUES ET ASSURANCES	100	36	44	56	32	28	20	12	4	332
BATIMENT	28	36	20	12	12	4	20	–	–	132

Dans les secteurs qui ont recruté le plus de jeunes ayant reçu cette formation :

- Enseignement et Administration,
- Banques et Assurances,
- Bâtiment.

Les petits établissements semblent être ceux qui emploient le plus de jeunes .



– Niveau 2^e année d'enseignement supérieur commercial

TABLEAU 22 :

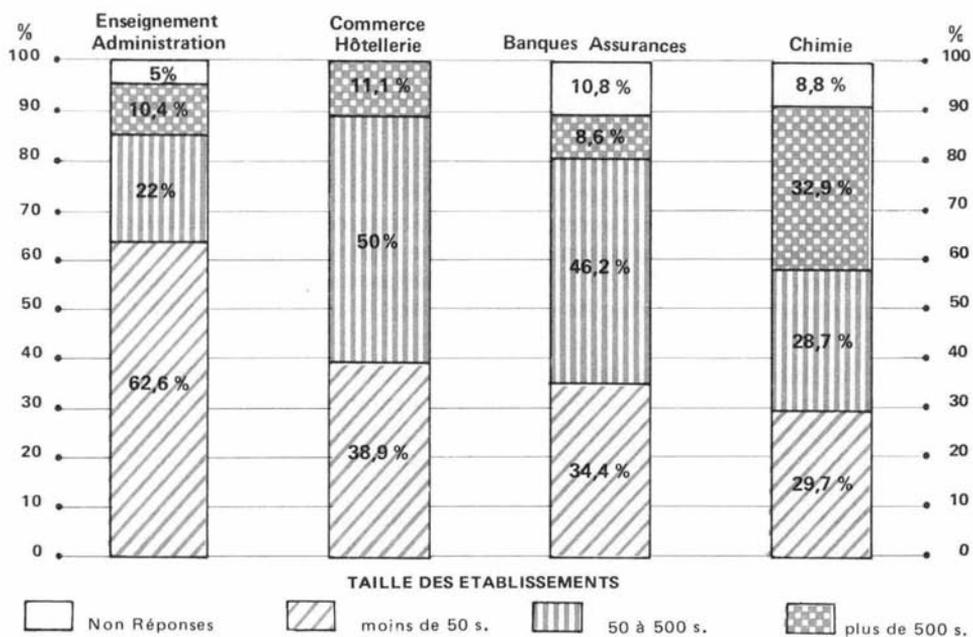
RÉPARTITION DES JEUNES DE NIVEAU DEUXIÈME ANNÉE D'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR COMMERCIAL, PAR TAILLE D'ÉTABLISSEMENT DANS LES SECTEURS QUI ONT LE PLUS RECRUTÉ A CE NIVEAU

SECTEURS D'ACTIVITÉ	TAILLE DES ÉTABLISSEMENTS									TOTAL
	1 à 20	20 à 50	50 à 100	100 à 200	200 à 500	500 à 1000	1000 à 5000	PLUS DE 5000	NON REP.	
ENSEIGN. ET ADMINISTR.	141	10	12	23	18	25	-	-	12	241
COMMERCE ET HOTELLERIE	30	12	16	23	15	-	12	-	-	108
BANQUES ET ASSURANCES	12	20	-	25	18	-	8	-	10	95
CHIMIE	15	12	4	10	12	16	10	4	8	91

Dans les secteurs qui ont le plus recruté de jeunes ayant reçu cette formation :

- Enseignement et Administration,
- Commerce et Hôtellerie,
- Banques et Assurances,
- Chimie.

Ce sont les petits établissements qui semblent employer la plus forte proportion de jeunes.



Finalement les jeunes qui ont reçu une formation industrielle niveau BT et deuxième année d'enseignement industriel ont été recrutés principalement par :

- les grandes entreprises de la métallurgie et de la construction électrique,
- les petites et moyennes entreprises du bâtiment.

Les jeunes qui ont suivi une formation BEI, l'ont été surtout par :

- les grandes entreprises de la chimie,
- les laboratoires des établissements de recherches, de l'enseignement supérieur et des hôpitaux.

Les principaux utilisateurs des jeunes qui ont reçu une formation commerciale semblent avoir été :

- les petits établissements administratifs, bancaires ou commerciaux,
- et à un degré moindre, les petits établissements du bâtiment et les grands établissements de la chimie.

Ce simple constat permet de déceler des tendances sans pouvoir affirmer que tel type d'établissement dans un secteur donné (ex : les grands établissements dans le secteur de la chimie) recrutent plus spécialement pour des besoins déterminés, une catégorie de jeunes ayant reçu un certain type de formation; la répartition des jeunes recrutés selon la taille des établissements pouvant être le simple reflet de la répartition des effectifs employés dans le secteur par taille d'établissement.

Pour la chimie, à l'aide de données provenant de l'enquête « structure des emplois », on a pu établir qu'en 1970, 43 % des salariés travaillaient dans des établissements de plus de 500 salariés, or la proportion des jeunes ayant reçu une formation de BEI embauchée dans ce type d'établissement, a été de 51 %. Dans ce cas, il semblerait que ce soit les grands établissements qui embauchent préférentiellement cette catégorie de jeunes. Pour saisir les raisons du comportement de ces entreprises, il faudrait réaliser des études spécifiques sur leur politique de recrutement.

III – UTILISATION DES JEUNES PAR LES EMPLOYEURS

A – RÉPARTITION DANS LES SERVICES

1 – Répartition globale

Pour les formations industrielles, la situation se caractérise par :

- la faiblesse des effectifs employés dans les services « Fabrication-outillage » (c'est-à-dire liés directement à la production) :
 - 17 %,
- une forte proportion de jeunes employés dans les services situés en amont et en aval de la production proprement dite, notamment dans les services « Études, recherches et calculs » :
 - 40 %
- une proportion non négligeable de jeunes ayant reçu une formation industrielle dans les services commerciaux :
 - 7,8 %

2 – Variation suivant les secteurs

L'appréciation globale sur la répartition dans les services doit être nuancée en fonction des secteurs d'activité et des niveaux de formation.

a – Au niveau BEI, la métallurgie et la construction électrique sont les secteurs qui emploient le plus de jeunes dans les services « Fabrication-outillage ».

- **Métallurgie :**
 - 28,2 % de jeunes en « Fabrication-outillage »,
 - 26,9 % en « Études, recherches et calculs ».

- **Construction électrique :**
 - 32,2 % en « Fabrication-outillage »,
 - 26,4 % en « Études, recherches et calculs ».

- b – Au niveau BT**, on peut faire la même constatation dans la métallurgie :
 - 27,1 % en « Fabrication-outillage »,
 - 25,1 % en « Études, recherches et calculs ».

c – Au niveau deuxième année d'enseignement supérieur industriel

C'est encore dans les services « Études, recherches et calculs » que la proportion de jeunes employés est la plus forte. Cela semble confirmer les observations faites dans une précédente enquête sur les étudiants sortis des IUT.

Dans le bâtiment, outre une forte proportion de jeunes employés dans les services « Études, recherches et calculs », on observe une proportion assez importante dans les services « Installations – Chantiers ».

Il faut noter que quel que soit le niveau de formation considéré, le secteur chimie emploie très peu de jeunes dans les services de fabrication.

B – LES EMPLOIS

Les emplois industriels ont été relevés selon la nomenclature des emplois (Ministère des Affaires Sociales, INSEE) en 294 postes qui a été complétée, pour améliorer le classement, par des rubriques supplémentaires; la liste de ces rubriques figure en annexe.

Les emplois tertiaires ont été répertoriés selon une nomenclature (jointe au questionnaire) qui figure en annexe.

1 – Formations industrielles

Malgré une relative dispersion dans les différents emplois, il est possible de faire quelques remarques sur les emplois les plus fréquemment occupés par les jeunes.

La proportion des jeunes occupant des emplois d'ouvriers varie en fonction du niveau de formation. Importante au niveau BEI où elle est de 23,7 %, elle est plus faible au niveau BT, 12 % et quasi inexistante au niveau deuxième année d'enseignement supérieur industriel, 2,9 %. La proportion des techniciens des essais, contrôle et laboratoire est importante à tous les niveaux :

- 29,8 % au niveau BEI,
- 18,3 % au niveau BT,
- 28,0 % au niveau d'enseignement supérieur.

(La forte proportion au niveau BEI est à mettre en relation avec l'importance des formations de chimie, dont beaucoup de titulaires sont utilisés dans les laboratoires).

Les **dessinateurs** sont nombreux au niveau BT, 23,3 % et au niveau deuxième année d'enseignement industriel, 20,9 %; au niveau BEI, ils ne constituent que 6 % des emplois occupés.

Les **enseignants** ne constituent une proportion notable qu'au niveau deuxième année d'enseignement supérieur; il s'agit en majorité de professeurs d'enseignement technique.

Très peu de jeunes ont déclaré occuper un poste relevant de la rubrique « Ingénieurs et cadres techniques supérieurs » (2,3 % au niveau deuxième année d'enseignement supérieur).

2 – Formations commerciales

L'imperfection des nomenclatures rend malaisée la classification des emplois de type tertiaire; cependant, quelques remarques peuvent être faites.

a – Niveau BEC

50 % des jeunes occupent des emplois administratifs :

- 15 % sont secrétaires, sténo-dactylos,
- 1,9 % sont secrétaires de direction.

La grande majorité est constituée par des emplois de secrétariat difficiles à différencier.

19,4 % occupent des emplois comptables.

2,5 % occupent des emplois de comptables-mécanographes

La grande majorité est chargée de la préparation et surtout de l'analyse des documents comptables. Une faible minorité : 3,6 % à la responsabilité de l'analyse de ces documents.

5,1 % occupent un emploi dans l'enseignement

(enseignement et surveillance).

Environ la moitié sont des maîtres d'internat; les autres sont des professeurs techniques adjoints dans les disciplines économiques et sociales.

b – Niveau BSEC

36 % occupent des emplois administratifs :

5,9 % sont secrétaires – sténo-dactylos,

3,1 % sont secrétaires de direction.

Les autres occupent des emplois de secrétariat difficiles à différencier.

10,1 % occupent des emplois comptables :

La proportion des comptables mécanographes est quasi-inexistante. La majorité prépare et analyse des documents comptables. La proportion de ceux qui sont responsables de l'analyse est de 8,1 %.

23,4 % occupent un emploi dans l'enseignement

(enseignement et personnel de surveillance).

1/5 sont des maîtres d'internat : le reste est constitué par des professeurs techniques adjoints dans les disciplines économiques et sociales.

c – Niveau deuxième année d'enseignement supérieur

28,0 % des jeunes occupent des emplois administratifs :

3,6 % sont sténo-dactylos – secrétaires,

3,4 % sont secrétaires de direction.

Le reste est constitué par des emplois de secrétaires.

13,9 % occupent des emplois comptables :

Il n'y a pas de comptable mécanographe. La moitié environ est responsable de l'analyse des documents comptables.

41,5 % occupent des emplois d'enseignants :

Dans l'enseignement (enseignement et surveillance) 6,1 % sont des maîtres d'internat, le reste étant constitué par des professeurs techniques adjoints des lycées techniques dans les disciplines économiques et sociales et des professeurs d'enseignement technique (maîtres auxiliaires).

C – QUELQUES EXEMPLES D'EMPLOIS TENUS PAR LES JEUNES DE CERTAINES FORMATIONS DANS LE CADRE DE QUELQUES SERVICES : « ÉTUDES, RECHERCHES ET CALCULS » ET « FABRICATION ET OUTILLAGE » (1).

a – BEI Mécanique :

Sur 173 jeunes, 41 sont employés dans les services « Études, recherches et calculs ». On compte parmi eux :

- 32 dessinateurs industriels,
- 2 ouvriers qualifiés de la mécanique,
- 2 ouvriers qualifiés radio-électricité,
- 2 spécialistes, contrôle et laboratoire,
- 2 techniciens, gestion de la production.

37 sont employés en « Fabrication-outillage ».

On compte parmi eux :

- 20 ouvriers qualifiés de la mécanique, dont 11 ouvriers qualifiés sur machine outils,
- 4 dessinateurs industriels,
- 3 ouvriers qualifiés, électricité – radio-électricité
- 3 techniciens de gestion de la production,
- 1 agent de maîtrise,
- 1 ouvrier qualifié du travail des étoffes.

b – BEI Chimie (garçons)

Sur 226 jeunes 140 sont employés dans les laboratoires « Études, recherches et calculs » :

- 112 techniciens des essais contrôle et laboratoire (dont 104 spécialistes des analyses biologiques et bactériologiques),
- 1 spécialiste industriel agricole alimentaire,
- 22 spécialistes en mécanique, électronique, sidérurgie, fonderie,
- 6 autres spécialités,
- 1 technicien service gestion de la production,
- 1 agent de maîtrise,
- 3 techniciens SAI,
- 11 laborantins,
- 1 biochimiste,
- 2 aide-laboratoire et aide-biochimiste.

15 sont employés dans les services « Fabrication-outillage ». On compte parmi eux :

(1) Le chiffre total de référence, indiqué pour chaque formation retenue, représente le nombre de jeunes qui ont atteint le niveau considéré au moment de l'enquête : en juin 1970.

- 6 spécialistes de la chimie,
- 1 spécialiste des analyses biologiques et bactériologiques,
- 6 autres emplois ouvriers.

c – BT Mécanique

Sur 996 jeunes, 290 sont employés dans les services « Études, recherches et calculs » : On compte parmi eux :

- 21 spécialistes en mécanique, électronique, sidérurgie, fonderie,
- 6 autres spécialistes des essais contrôle laboratoire,
- 3 spécialistes de l'électricité,
- 12 techniciens en gestion de la production,
- 6 agents de maîtrise (conducteurs de travaux),
- 201 dessinateurs industriels,
- 6 ouvriers qualifiés en radio-électricité,
- 3 emplois administratifs,
- 3 emplois vente, fonction commerciale,
- 3 autres emplois ouvriers.

170 sont dans les services de « Fabrication et outillage ». On compte parmi eux :

- 18 spécialistes en mécanique, électronique, sidérurgie, fonderie,
- 9 autres spécialités des essais contrôle et laboratoire,
- 27 techniciens en service gestion de la production,
- 27 agents de maîtrise,
- 27 dessinateurs industriels,
- 24 ouvriers qualifiés de la mécanique,
- 3 ouvriers qualifiés en électricité, radio-électricité,
- 3 emplois administratifs,
- 3 ingénieurs cadres techniciens supérieurs,
- 6 autres emplois ouvriers.

d – BT Mécanique : niveau deuxième année d'enseignement supérieur.

Sur 462 jeunes, 170 sont employés dans les services « Études, recherches et calculs ». On compte parmi eux :

- 27 spécialistes en mécanique, électronique, sidérurgie, fonderie,
- 6 spécialistes en électronique,
- 6 autres spécialistes des essais contrôle et laboratoire,
- 12 techniciens en organisation, travail production, poste travail,
- 9 techniciens service gestion de la production,
- 84 dessinateurs industriels,
- 3 emplois traitement de l'information,
- 3 spécialistes bâtiment, TP métreurs,
- 21 spécialistes mécanique-électronique,
- 3 spécialistes électricité,
- 6 autres spécialités,
- 12 gestion de la production.

78 sont employés dans les services « Fabrication-outillage. On compte parmi eux :

- 6 spécialistes en mécanique, électronique, sidérurgie, fonderie,
- 9 organisation travail production, poste travail,
- 6 agents de maîtrise,
- 36 dessinateurs industriels,
- 3 ouvriers qualifiés de la mécanique.

IV – LE PROFIL DES SALAIRES

A – RÉPARTITION SUIVANT LES NIVEAUX DE FORMATION

Seuls ont été retenus les diplômés : les populations de non diplômés, en raison de leur faible importance numérique donnent des répartitions qui sont difficiles à interpréter.

Trois niveaux ont été distingués :

- BEI – BEC
- BT – BSEC
- BT – BSEC + deuxième année d'enseignement supérieur.

Les salaires (1) présentent une certaine hiérarchisation en fonction des niveaux de formation. Elle se caractérise par :

- **un déplacement du mode qui passe de la tranche :**

- . 800 – 1 000 F pour les BEI – BEC (38,5 %) à
- . 1 000 – 1 200 F pour les BT – BSEC (29,3 %) à
- . 1 200 – 1 400 F pour les BT – BSEC + deuxième année d'enseignement supérieur (35 %).

- **une proportion moins importante de salaires inférieurs à 1 000 F à mesure que le niveau s'élève :**

- . 54,0 % pour les BEI – BEC,
- . 31,0 % pour les BT – BSEC,
- . 9,9 % pour les deuxième année d'enseignement supérieur.

En outre, la proportion des salaires inférieurs à 800 F qui est de 15,5 %, au niveau BEI-BEC devient négligeable au niveau deuxième année d'enseignement supérieur.

- **une augmentation de la proportion des salaires supérieurs à 1 400 F, parallèle à l'augmentation du niveau :**

- . 7,8 % des BEI – BEC,
- . 18,6 % des BT – BSEC,
- . 31,8 % des deuxième année d'enseignement supérieur.

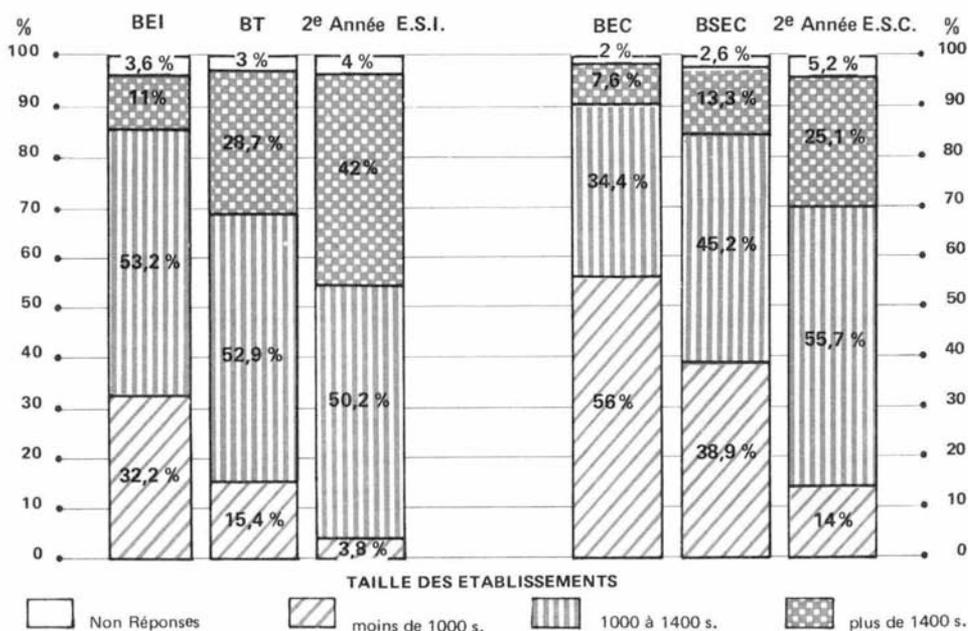
(1) Le montant des rémunérations indiquées est mensuel.

B – VARIATIONS SELON LES TYPES DE FORMATION

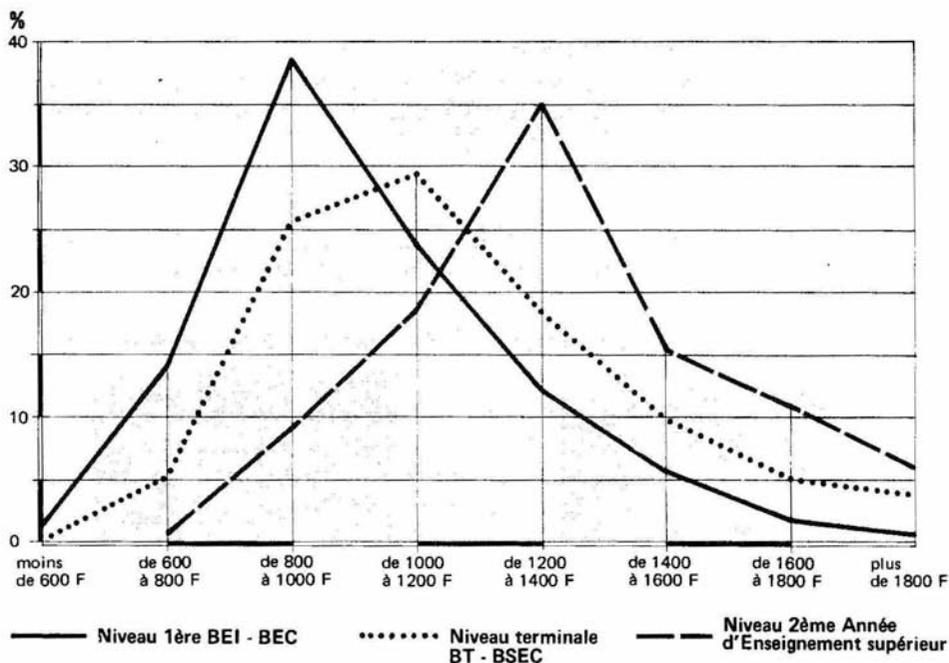
La différenciation des salaires par niveau recouvre elle-même, une différenciation par type de formation : industrielle et commerciale.

D'une façon générale, à chacun des niveaux considérés, les salaires des jeunes de formation industrielle sont plus élevés que ceux des jeunes de formation commerciale.

COMPARAISON DE LA REPARTITION DES SALAIRES PAR TYPE DE FORMATION

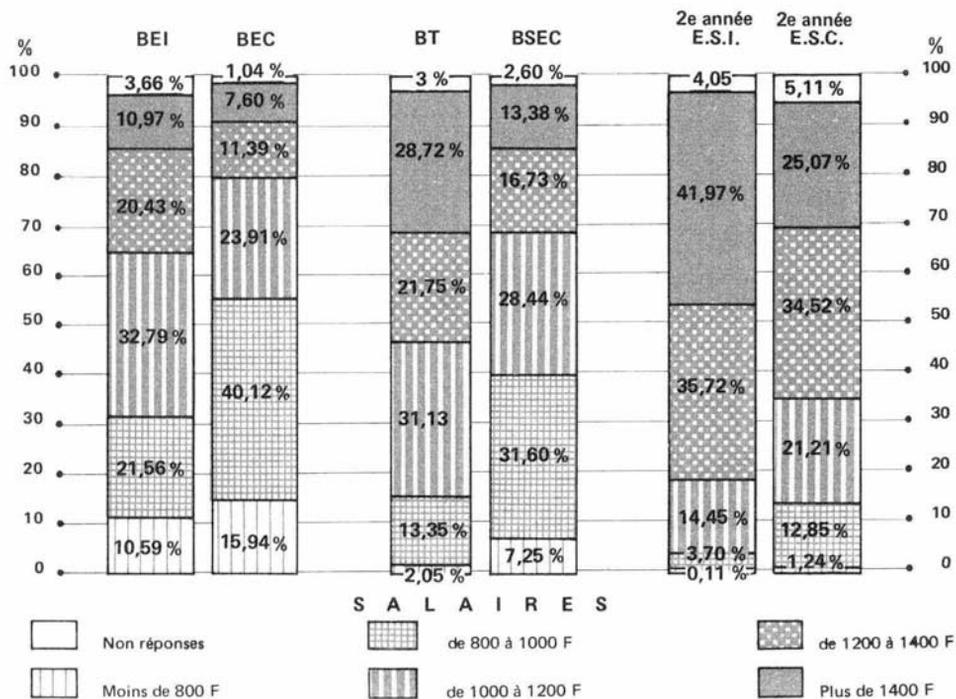


COURBE DES SALAIRES SUIVANT LES NIVEAUX DE FORMATION.



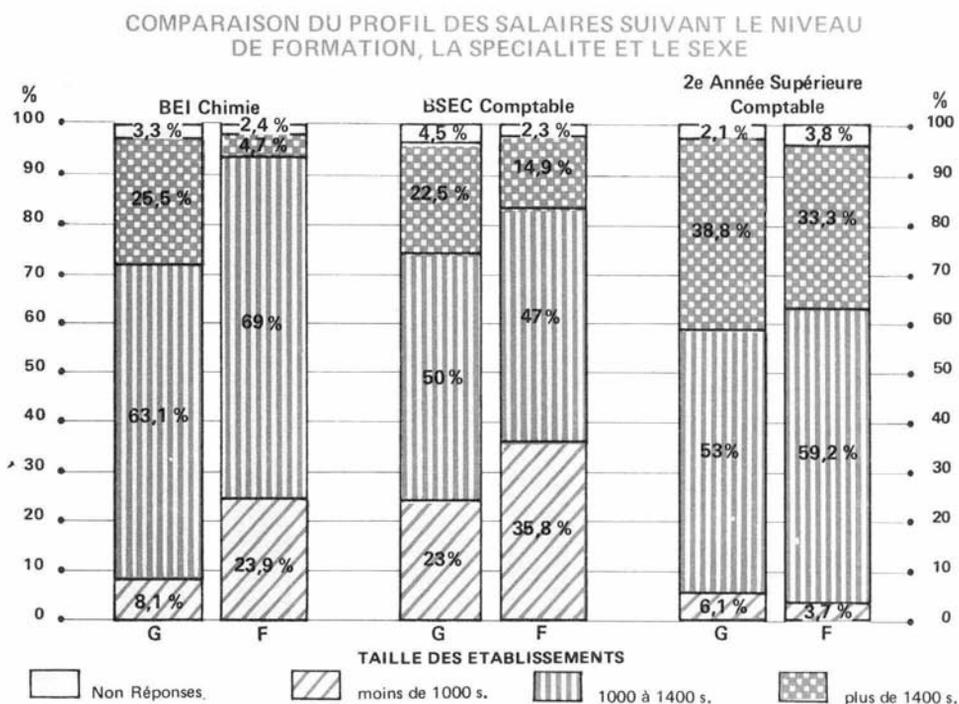
FORMATIONS DE TYPE COMMERCIAL	FORMATIONS DE TYPE INDUSTRIEL
<p>BEC</p> <p>Mode 800 – 1 000 F = 40,1 %</p> <p>Salaires inférieurs à 1 000 F = 56,0 %</p> <p>Salaires entre 1 000 et 1 400 F = 34,4 %</p> <p>Salaires supérieurs à 1 400 F = 7,7 %</p>	<p>BEI</p> <p>Mode 1 000 – 1 200 F = 32,7 %</p> <p>Salaires inférieurs à 1 000 F = 32,2 %</p> <p>Salaires entre 1 000 et 1 400 F = 53,2 %</p> <p>Salaires supérieurs à 1 400 F = 11,0 %</p>
<p>BSEC</p> <p>Mode 800 – 1 000 F = 31,6 %</p> <p>Salaires inférieurs à 1 000 F = 38,9 %</p> <p>Salaires entre 1 000 et 1 400 F = 45,2 %</p> <p>Salaires supérieurs à 1 400 F = 13,4 %</p>	<p>BT</p> <p>Mode 1 000 – 1 200 F = 31,1 %</p> <p>Salaires inférieurs à 1 000 F = 15,4 %</p> <p>Salaires entre 1 000 et 1 400 F = 52,9 %</p> <p>Salaires supérieurs à 1 400 F = 28,7 %</p>
<p>Deuxième année d'ens. sup. commercial</p> <p>Mode 1 200 – 1 400 F = 34,2 %</p> <p>Salaires inférieurs à 1 000 F = 14,0 %</p> <p>Salaires entre 1 000 et 1 400 F = 55,7 %</p> <p>Salaires supérieurs à 1 400 F = 25,0 %</p>	<p>Deuxième année d'ens. sup. industriel</p> <p>Mode 1 200 – 1 400 F = 35,7 %</p> <p>Salaires inférieurs à 1 000 F = 3,8 %</p> <p>Salaires entre 1 000 et 1 400 F = 50,2 %</p> <p>Salaires supérieurs à 1 400 F = 42,0 %</p>

RÉPARTITION DES SALAIRES PAR NIVEAUX ET TYPE DE FORMATION



C – VARIATIONS SUIVANT LA SPÉCIALITÉ.

Une analyse systématique des salaires et de leur profil particulier suivant les spécialités n'a pu être faite dans le cadre de cette étude; il est simplement donné un exemple de différence particulièrement nette entre deux spécialités.



a – BEI Mécanique

Le mode est à 1 000 - 1 200 F : 37 %
 Salaires inférieurs à 1 000 F : 27,8 %
 Salaires compris entre 1 000 F et 1 400 F : 53,8 %
 Salaires supérieurs à 1 400 F : 14,8 %.

b – BEI Habillement

Le mode est à 600 – 800 F : 32,6 %
 Salaires inférieurs à 1 000 F : 71,2 %
 Salaires compris entre 1 000 et 1 400 F : 21,6 %
 Aucun salaire ne dépasse 1 400 F

Il s'agit de deux spécialités industrielles de même niveau, mais dans l'une les

effectifs sont exclusivement féminins, dans l'autre les effectifs sont exclusivement masculins. Dans ces conditions, on peut se demander si le sexe n'influe pas autant dans la différenciation des salaires que la spécialité.

D – VARIATIONS SELON LE SEXE

Pour éliminer les effets dus à la différence de spécialités, on a examiné le cas de spécialités où les deux sexes sont représentés de façon sensiblement égale :

- BEI chimie,
- BSEC comptable,
- deuxième année d'enseignement supérieur comptable.

BEI chimie – BSEC comptable.

D'une façon générale, la distribution des salaires masculins et féminins fait apparaître un décalage général au détriment des filles dont la proportion est nettement plus forte dans les tranches les plus basses et nettement plus faible dans les tranches les plus élevées.

GARÇONS	FILLES
<p>BEI chimie</p> <p>Mode 1 200 – 1 400 F = 34,8 %</p> <p>Salaires inférieurs à 1 000 F = 8,1 %</p> <p>Salaires entre 1 000 et 1 400 F = 63,1 %</p> <p>Salaires supérieurs à 1 000 F = 25,5 %</p>	<p>BEI chimie</p> <p>Mode 1 000 – 1 200 F = 45,5 %</p> <p>Salaires inférieurs à 1 000 F = 23,9 %</p> <p>Salaires entre 1 000 et 1 400 F = 69,0 %</p> <p>Salaires supérieurs à 1 400 F = 4,7 %</p>
<p>BSEC comptable</p> <p>Mode 1 000 – 1 200 F = 28,2 %</p> <p>Salaires inférieurs à 1 000 F = 23,0 %</p> <p>Salaires supérieurs à 1 000 F = 25,5 %</p> <p>Salaires entre 1 000 et 1 400 F = 63,1 %</p>	<p>BSEC comptable</p> <p>Mode 1 000 – 1 200 F = 32,8 %</p> <p>Salaires inférieurs à 1 000 F = 35,8 %</p> <p>Salaires entre 1 000 et 1 400 F = 47,0 %</p> <p>Salaires supérieurs à 1 400 F = 14,9 %</p>
<p>Deuxième année Ens. Supérieur Comptable</p> <p>Mode 1 200 – 1 400 F = 36,7</p> <p>Salaires inférieurs à 1 000 F = 6,1 %</p> <p>Salaires entre 1 000 et 1 400 F = 53,0 %</p> <p>Salaires supérieurs à 1 400 F = 38,8 %</p> <p>(dont supérieurs à 1 600 F = 20,4 %</p>	<p>Deuxième année Ens. Supérieur Comptable</p> <p>Mode 1 200 – 1 400 F = 40,7 %</p> <p>Salaires inférieurs à 1 000 F = 3,7 %</p> <p>Salaires entre 1 000 et 1 400 F = 59,2 %</p> <p>Salaires supérieurs à 1 400 F = 33,3 %</p> <p>(dont supérieurs à 1 600 F = 11,1 %</p>

L'examen détaillé de leur répartition dans les diverses tranches de salaires montre qu'elles sont quasi-absentes dans la tranche supérieure à 1 400 F (4,7 %) alors que les garçons sont encore 12,2 %.

Le fait est d'autant plus remarquable, qu'entretenant des études dans des proportions moindres que les garçons, **elles sont probablement sur-sélectionnées par rapport à eux.**

Le désavantage des filles par rapport aux garçons sur le plan salarial, semble se manifester de trois façons :

- d'une part, elles ont l'exclusivité de certaines spécialités qui ont peu de débouchés, comme l'habillement, ce qui se traduit par des **salaires particulièrement bas,**
- d'autre part, dans les spécialités où elles sont concurrentes des garçons, un décalage général des salaires semble s'opérer à leur détriment. C'est très net au niveau des BEI (ex. de la chimie) et au niveau du BSEC (ex. de la comptabilité),
- enfin, au niveau deuxième année d'enseignement supérieur, elles éprouvent de grandes difficultés à atteindre les plus hauts salaires.

V – LES SALAIRES SELON LES SECTEURS D'ACTIVITÉ

Pour l'étude des salaires par secteur d'activité, on a retenu l'ensemble des diplômés et non diplômés, à chacun des niveaux considérés.

A – FORMATIONS INDUSTRIELLES

a – Niveau BEI

Pour l'ensemble des secteurs :

Le mode se situe à 1 000 – 1 200 F (31,2 %),
10,7 % des salaires sont au-dessous de 1 000 F,
50,2 % des salaires sont entre 1 000 et 1 200 F,
35,6 % des salaires sont au-dessus de 1 400 F.

Dans les secteurs d'activité qui emploient le plus de jeunes à ce niveau :

- l'enseignement et l'administration,
 - la chimie,
 - les autres industries (verre, textiles, industries alimentaires, cuirs),
- des différences sensibles apparaissent.

La situation est la suivante :

TABLEAU 23 :

**RÉPARTITION DES SALAIRES DANS LES SECTEURS QUI ONT
EMBAUCHÉ LE PLUS DE JEUNES AU NIVEAU BEI**

SECTEUR D'ACTIVITÉ	MODE	SALAIRES INFÉRIEURS A 1 000 F	ENTRE 1 000 ET 1 400 F	SUPÉRIEURS A 1 400 F
ENSEIGNEMENT ET AD.	1 000 à 1 200 F (41,8 %)	34,1 %	60,4 %	3,1 %
AUTRES INDUSTRIES	80 à 1 200 F (28,2 %)	54,5 %	34,6 %	5,1 %
CHIMIE	1 200 à 1 400 F (33,6 %)	15,0 %	64,3 %	17,0 %

La majorité des salaires se situe entre 1 000 et 1 400 F dans l'enseignement et l'administration, mais à moins de 1 000 F dans le secteur : autres industries.

Les salaires supérieurs à 1 400 F n'atteignent une proportion notable : 17 %, que dans le secteur de la chimie.

b - Niveau BT

Pour l'ensemble des secteurs :

Le mode est à 1 000 - 1 200 F (29,7 %),
16,8 % des salaires sont inférieurs à 1 000 F,
50,9 % des salaires sont entre 1 000 et 1 400 F,
29,1 % des salaires sont supérieurs à 1 400 F.

Dans les quatre secteurs ayant embauché le plus de jeunes à ce niveau :

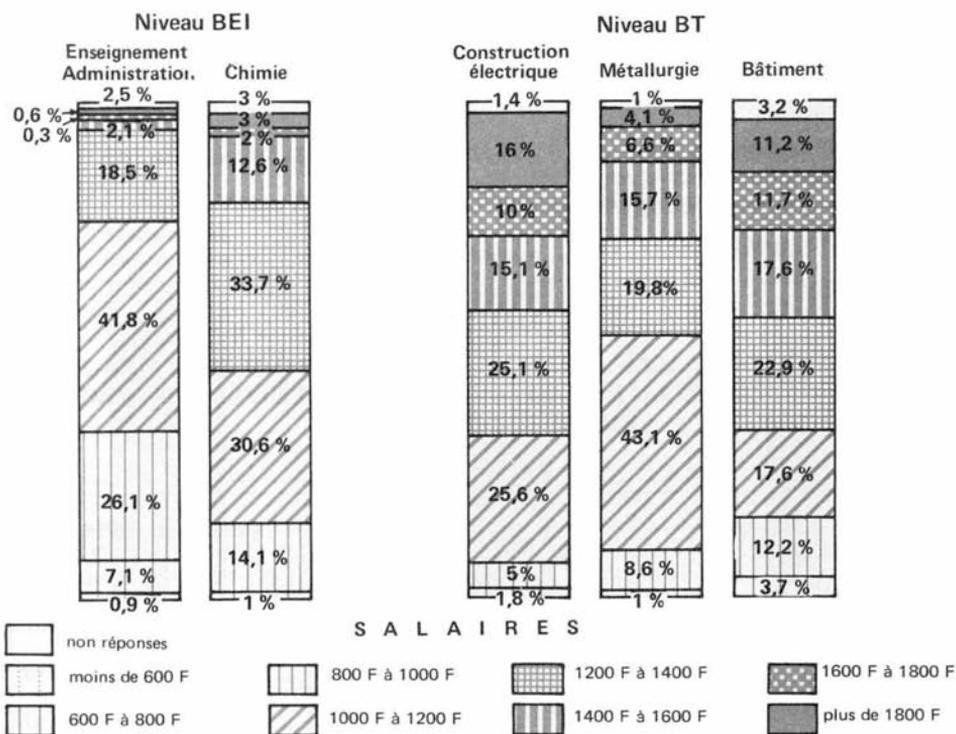
- la métallurgie,
- la construction électrique,
- le bâtiment,
- l'enseignement et l'administration.

La répartition en grandes tranches de salaires est la suivante :

TABLEAU 24 :
**RÉPARTITION DES SALAIRES DANS LES SECTEURS QUI ONT EMBAUCHÉ
LE PLUS DE JEUNES AU NIVEAU BT**

SECTEURS D'ACTIVITÉ	MODE	SALAIRES INFÉRIEURS A 1 000 F	ENTRE 1 000 ET 1 400 F	SUPÉRIEURS A 1 400 F
MÉTALLURGIE	1 000 à 1 200 F (43,1 %)	9,6 %	62,9 %	26,3 %
CONSTRUCTION ÉLECTRIQUE	1 000 à 1 200 F (25,6 %)	6,9 %	50,8 %	41,0 %
BATIMENT	1 200 à 1 400 F (22,9 %)	15,9 %	40,4 %	40,4 %
ENSEIGNEMENT ET AD.	1 000 à 1 200 F (35,4 %)	22,7 %	53,5 %	17,0 %

SALAIRES PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ ET NIVEAU DE FORMATION



c – Niveau deuxième année d'enseignement supérieur industriel

Pour l'ensemble des secteurs :

Le mode se situe à 1 200 – 1 400 F (32 %)

6,0 % des salaires sont inférieurs à 1 000 F,

45,7 % des salaires sont compris entre 1 000 et 1 400 F,

41,5 % des salaires sont supérieurs à 1 400 F.

Dans les trois secteurs qui ont embauché le plus de jeunes ayant reçu ce type de formation :

- métallurgie,
- construction électrique,
- enseignement et administration.

La situation est la suivante :

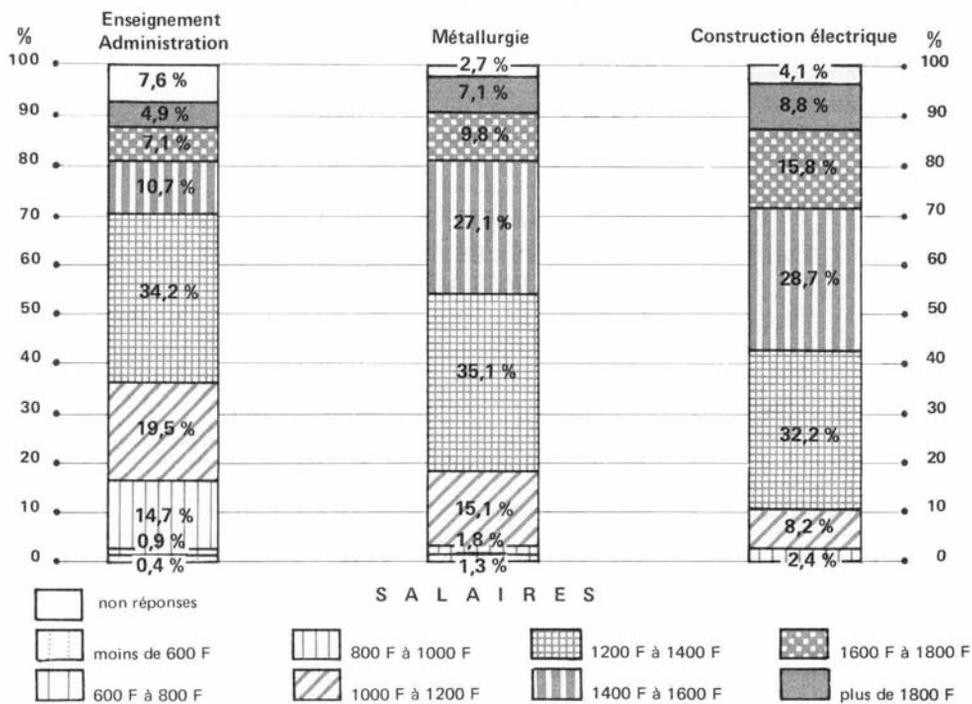
TABLEAU 25 :

RÉPARTITION DES SALAIRES DANS LES SECTEURS QUI ONT EMBAUCHÉ LE PLUS DE JEUNES AU NIVEAU : DEUXIÈME ANNÉE D'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR INDUSTRIEL

SECTEURS D'ACTIVITÉ	MODE	SALAIRES INFÉRIEURS A 1 000 F	ENTRE 1 000 F ET 1 400 F	SUPÉRIEURS ET A 1 400 F
MÉTALLURGIE	1 200 à 1 400 F (35,1 %)	3,1 %	50,2 %	44,0 %
CONSTRUCTION ÉLECTRIQUE	1 200 à 1 400 F (32,2 %)	2,4 %	40,4 %	53,3 %
ENSEIGNEMENT ET AD.	1 200 à 1 400 F (34,2 %)	16,0 %	53,7 %	22,7 %

SALAIRES PAR SECTEUR D'ACTIVITE ET NIVEAU DE FORMATION

Niveau 2^e Année d'enseignement supérieur industriel



B – FORMATIONS COMMERCIALES

a – Niveau BEC

Pour l'ensemble des secteurs :

Le mode se situe dans la tranche 800-1 000 F (40,1 %),
7,3 % des salaires sont inférieurs à 1 000 F,
32,7 % des salaires sont compris entre 1 000-1 400 F,
57,7 % des salaires sont supérieurs à 1 400 F.

Dans les secteurs qui ont recruté le plus de jeunes ayant reçu cette formation :

- l'enseignement et l'administration,
- banques et assurances,
- commerce et hôtellerie,
- autres industries (verre, textiles, habillement, cuirs, industries alimentaires),
- métallurgie,
- bâtiment,

la répartition se fait de la façon suivante :

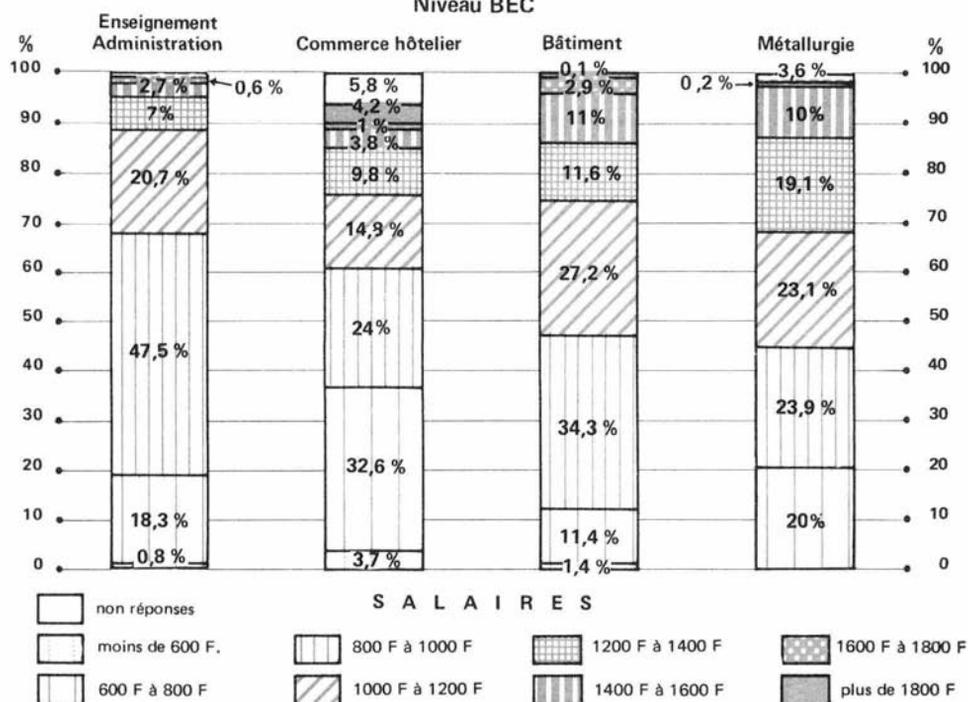
TABLEAU 26 :

RÉPARTITION DES SALAIRES DANS LES SECTEURS QUI ONT EMBAUCHÉ LE PLUS DE JEUNES AU NIVEAU BEC

SECTEURS D'ACTIVITÉ	MODE	SALAIRES INFÉRIEURS A 1 000 F	ENTRE 1 000 ET 1 400 F	SUPÉRIEUR A 1 400 F
ENSEIGNEMENT ET AD.	800 à 1 000 F (47,5 %)	66,6 %	27,7 %	3,4 %
COMMERCE ET HOTELLERIE	600 à 800 F (32,6 %)	60,3 %	24,6 %	5,2 %
BANQUES ET ASSURANCES	800 à 1 000 F (45,7 %)	52,5 %	47,4 %	4,1 %
AUTRES INDUSTRIES	800 à 1 000 F (35,7 %)	50,0 %	38,5 %	11,1 %
BATIMENT	800 à 1 000 F (34,3 %)	47,0 %	38,8 %	14,0 %
MÉTALLURGIE	800 à 1 000 F (23,9 %)	43,9 %	42,2 %	10,2 %

SALAIRES PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ ET NIVEAU DE FORMATION

Niveau BEC



b - Niveau BSEC

Pour l'ensemble des secteurs :

Le mode se situe à 800-1 000 F (31,4 %),
38,8 % des salaires sont inférieurs à 1 000 F,
42,0 % des salaires sont compris entre 1 000-1 400 F,
15,3 % des salaires sont supérieurs à 1 400 F.

Dans les secteurs qui ont embauché le plus de jeunes ayant reçu cette formation :

- enseignement et administration,
- banques et assurances,
- autres industries (verre, textiles, habillement, industries alimentaires),
- bâtiment,

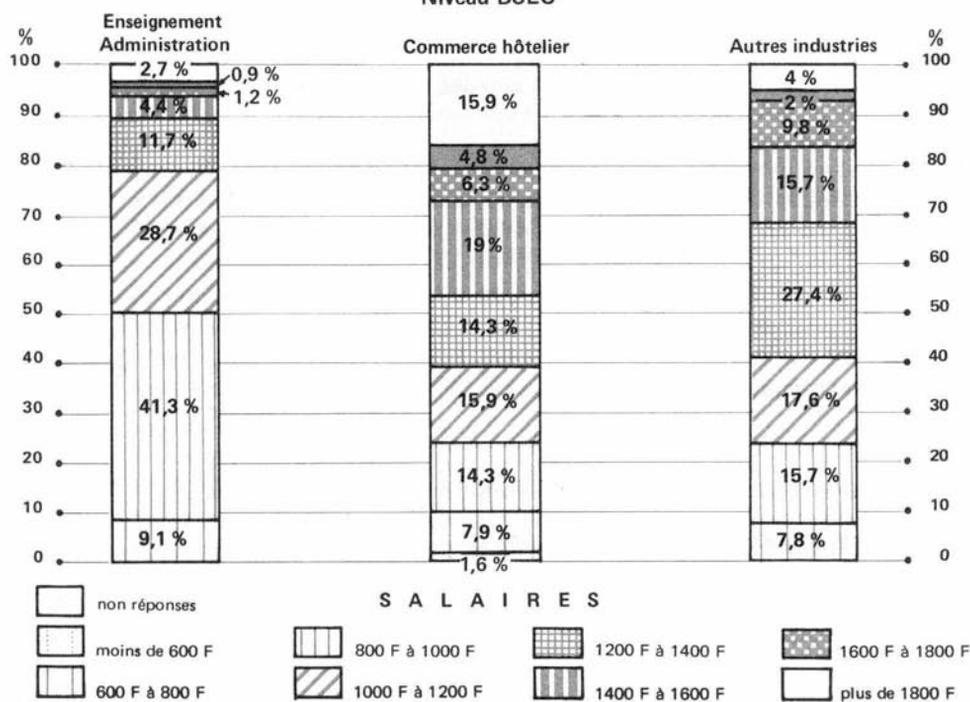
la situation est la suivante :

TABLEAU 27 :
RÉPARTITION DES SALAIRES DANS LES SECTEURS QUI ONT EMBAUCHÉ LE PLUS DE JEUNES AU NIVEAU BSEC

SECTEURS D'ACTIVITÉ	MODE	SALAIRES INFÉRIEURS A 1 000 F	ENTRE 1 000 ET 1 400 F	SUPÉRIEURS A 1 400 F
ENSEIGNEMENT ET AD.	800 à 1 000 F (41,3 %)	50,4 %	40,5 %	6,5 %
BANQUES ET ASSURANCES	800 à 1 000 F (39,8 %)	43,4 %	41,0 %	15,6 %
AUTRES INDUSTRIES	1 200 à 1 400 F (27,4 %)	23,5 %	45,1 %	27,5 %
BATIMENT	800 à 1 000 F (21,2 %)	27,8 %	30,3 %	17,2 %

SALAIRES PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ ET NIVEAU DE FORMATION

Niveau BSEC



c - Niveau deuxième année d'enseignement supérieur commercial (1)

Pour l'ensemble des secteurs :

Le mode se situe dans la tranche 1 200-1 400 F,
19,8 % des salaires sont inférieurs à 1 000 F,
50,3 % des salaires sont compris entre 1 000-1 400 F,
24,6 % des salaires sont supérieurs à 1 400 F.

Dans les secteurs qui ont le plus recruté de jeunes ayant reçu cette formation :

- enseignement et administration,
- banques et assurances,
- commerce et hôtellerie,

la répartition se fait de la façon suivante :

TABLEAU 28 :

**RÉPARTITION DES SALAIRES DANS LES SECTEURS D'ACTIVITÉ QUI ONT
EMBAUCHÉ LE PLUS DE JEUNES AU NIVEAU DEUXIÈME ANNÉE D'ENSEI-
GNEMENT SUPÉRIEUR COMMERCIAL**

SECTEURS D'ACTIVITÉ	MODE	SALAIRES INFÉRIEURS A 1 000 F	ENTRE 1 000 ET 1 400 F	SUPÉRIEURS A 1 400
ENSEIGNEMENT ET ADMIN.	1 200 à 1 400 F (35,8 %)	23,8 %	58,7 %	15,1 %
BANQUES ET ASSURANCES	800 à 1 300 F (28,6 %)	53,9 %	33,0 %	8,8 %
COMMERCE ET HOTELLERIE	1 200 à 1 400 F (32,0 %)	22,6 %	32,1 %	40,4 %

(1) Les chiffres relatifs à la deuxième année d'enseignement supérieur commercial n'ont pas donné lieu à une représentation graphique. Un seul secteur : Enseignement et administration, se situe très nettement en tête du recrutement (près de 60 % de la population considérée) et ne peut donc pas être comparé aux autres secteurs d'importance très secondaire (cf. Tableau A28).

conclusion

Cette enquête a permis de saisir le devenir professionnel de jeunes quatre années après leur passage soit dans des classes de première conduisant au BEI ou au BEC, soit dans des classes terminales conduisant au BT ou au BSEC en 1966,

à la fois d'un **point de vue économique**,

- en mettant en évidence les secteurs d'activité qui les emploient et la façon dont ils les utilisent,

et d'un **point de vue sociologique**,

- en faisant apparaître certains aspects de l'attitude adoptée par les jeunes appartenant à cette promotion durant les quatre années considérées (1966-1970). De ce point de vue, l'étude de la mobilité professionnelle et de la formation continue aurait pu présenter des éléments intéressants, mais le volume des informations recueillies et la lourdeur de l'exploitation qui en résultait ont conduit à réserver l'analyse de cet aspect pour une seconde étape.

Dans ce premier rapport, seules la poursuite des études (formation initiale) et son incidence sur l'accès à la vie professionnelle ont été étudiées.

A la fin de l'année scolaire 1965-1966, les jeunes qui ont suivi des classes préparant aux BEI, BEC, BT, BSEC avaient la possibilité soit :

- de poursuivre des études,
- d'entrer dans la vie active,
- de partir au service militaire pour les garçons.

Ces différentes possibilités étaient sans doute fonction de projets professionnels qui ne prennent pas seulement en compte l'occupation immédiate d'un emploi, mais encore les perspectives de carrière espérées. Ces projets, au niveau de leur formulation plus ou moins explicite, ne sont pas seulement l'expression d'aspirations personnelles, mais ils sont déjà tributaires de contraintes liées à l'environnement :

- conditions matérielles de la famille du jeune,
- contexte économique,
- contexte institutionnel, à savoir les possibilités offertes par l'appareil de formation.

Ils le sont encore plus au niveau de leur réalisation.

D'autre part, à la date considérée, le jeune possède certaines caractéristiques : âge, sexe, niveau et spécialité de formation qui, compte tenu des contraintes de l'environnement, risquent d'avoir des incidences sur les possibilités qui lui apparaîtront de réaliser ses projets.

S'il n'a pas été possible de saisir au niveau des individus les motivations qui ont pu les conduire à prendre telle ou telle décision, du moins a-t-on pu repérer le comportement de groupes présentant certaines caractéristiques communes.

L'examen de la poursuite des études a conduit à faire plusieurs constatations :

La proportion de ceux qui poursuivent des études varie en fonction du diplôme préparé en 1966.

Elle est la **plus forte** chez les jeunes qui ont préparé un BT ou un BSEC en 1966. Pour eux, elle atteint et dépasse même 50 % (55,7 % pour les BT).

Pour les BEI et les BEC, cette proportion est **plus faible**, elle est respectivement de 30 % et de 40 %, encore faut-il préciser que seulement 20 et 26,4 % accéderont à l'enseignement supérieur.

L'obtention, dès 1966, du diplôme préparé accroît la probabilité de poursuivre des études, puisque c'est le cas par exemple pour 68,9 % des BT.

Les filles poursuivent des études dans des proportions moindres que les garçons quel que soit le niveau ou la spécialité considérés.

Cette différenciation n'est pas due seulement au fait que certaines spécialités exclusivement féminines, telles que le BT habillement, conduisent difficilement à des études supérieures; en effet, dans des spécialités où les garçons et les filles sont également représentés, on constate également le phénomène : Ex. : BSEC comptabilité – 56,6 % des garçons poursuivent des études et seulement 31,4 % des filles.

Les jeunes issus des sections industrielles s'orientent en majorité vers les sections de techniciens supérieurs ou les Instituts universitaires de technologie, ceux qui ont suivi une section commerciale se répartissent plus également entre ces formations et l'université.

Ainsi, pour les BT, 74,7 % de ceux qui ont poursuivi des études sont entrés dans une classe de techniciens supérieurs ou un Institut universitaire de technologie et 11,9 % dans une faculté. Pour les BSEC, les proportions ont été respectivement de 41,4 et de 38 %.

Cette orientation des jeunes dans leurs études est sans doute fortement conditionnée par les filières existantes et les conditions d'accès à ces filières. Le fait que le BSEC donnait accès de plein droit aux facultés de Droit et de Sciences économiques, alors que pour le BT l'entrée dans une faculté était soumise à examen, a contribué à introduire une différenciation dans les voies suivies par ces deux catégories de jeunes.

En résumé, parmi la population étudiée, un jeune a d'autant plus de chances d'entreprendre des études dans l'enseignement supérieur que c'est un garçon et qu'il a obtenu un BSEC et surtout un BT dès 1966. La probabilité qu'il a de les poursuivre le plus longtemps est la plus forte pour un garçon qui a obtenu un BSEC.

L'importance de l'enseignement technique supérieur court dans les filières empruntées par les jeunes, surtout ceux qui ont une formation industrielle, n'introduit pas réellement une rupture dans le système de formation suivi. Ainsi :

- 86,9 % des BEI ont finalement terminé leurs études après avoir préparé ou obtenu un BEI, un BT ou un BTS. C'est le cas pour 83 % des BT.

Si cette constatation est un peu moins nette pour les BEC et les BSEC, elle reste néanmoins valable pour une bonne part.

En effet, 78,9 % des BEC ont finalement terminé leurs études après avoir préparé ou obtenu un BEC, un BSEC ou un BTS. C'est le cas pour 71,2 % des BSEC.

Le caractère de voie d'accès à l'enseignement supérieur que présentent en partie le BT et le BSEC doit être apprécié en fonction de ces constatations.

Le bilan de la formation acquise (1) par les jeunes quatre ans après leur passage dans des classes préparant aux BEI, BEC, BT ou BSEC doit être aussi examiné en fonction des niveaux de formation atteints, c'est-à-dire du potentiel de qualification qu'il représente.

DIPLOME	NIVEAU V	NIVEAU IV	NIVEAU III	1 ^{re} ANNÉE de FAC. AU MOINS
BEI	19,5 %	62,5 %	5,8 %	2,6 %
BEC	11,0 %	64,0 %	3,9 %	5,1 %
BT	—	52,5 %	29,5 %	3,6 %
BSEC	—	56,8 %	14,4 %	9,8 %

La grande majorité des BEI, 82 % et des BEC, 75 % n'a pas dépassé le niveau IV. Cette proportion pour les BT n'est que de 52,5 % et pour les BSEC de 56,8 % (2).

L'entrée dans la vie professionnelle est conditionnée par le type, la durée et la réussite des études poursuivies, mais aussi pour les garçons par la date à laquelle ils ont effectué leur service militaire.

Pour les filles qui ont occupé un emploi, l'entrée en activité est importante en 1966 et 1967 puisque 73 % de celles qui ont préparé un BEC en 1966 s'insèrent dans la vie professionnelle (c'est-à-dire après avoir passé le BEC ou le BSEC). Pour les BEI, cette proportion est de 78,2 %. Au niveau BT, elles sont trop nombreuses pour que l'on puisse en tirer des conclusions. Pour les BSEC, la proportion de celles entrées est de 66,1 % pour les années 1966 et 1967 et de 25,9 % pour 1968 et 1969. Ce dernier chiffre correspond à celles qui ont pris un emploi après avoir passé le BTS.

Pour les garçons, l'entrée en activité est plus étalée, moins forte que chez les filles en 1966 et 1967, elle l'est par contre davantage en 1968 et 1969, c'est-à-dire après le passage d'un BTS.

Parce qu'elles entreprennent des études dans des proportions moindres que les garçons, qu'elles les poursuivent moins longtemps et qu'elles n'ont pas à effectuer le service militaire, les filles accèdent plus rapidement à la vie professionnelle.

(1) Seule la formation initiale est prise en compte dans ce bilan

(2) Cette proportion est probablement plus élevée du fait que parmi les élèves ayant atteint au moins la 1^{re} année de faculté certains n'ont pas obtenu le diplôme de fin de deuxième année qui les classerait au niveau III.

Les taux d'activité relevés au **moment de l'enquête** et qui sont plus forts chez les filles, traduisent bien cette entrée plus rapide dans la vie professionnelle; encore aurait-on pu chercher à savoir si toutes les jeunes filles recherchaient effectivement un emploi. En réalité, ce sont elles qui occupent un emploi dans les proportions les plus importantes.

Examens préparés en 1966	% occupant un emploi en 1970	
	Garçons	Filles
BEI	74,9	80,4
BEC	57,3	82,4
BT	70,4	84,6
BSEC	64,0	71,0

L'étude de la distribution des jeunes dans les secteurs d'activité et dans les catégories d'établissements selon leur taille a fait apparaître que les principaux utilisateurs sont :

- **pour les jeunes de formation industrielle au niveau BT et deuxième année d'enseignement supérieur industriel,**
 - les grands établissements de la métallurgie et de la constitution électrique,
 - les petits et moyens établissements du bâtiment.
- **au niveau BEI,**
 - les grands établissements de la chimie,
 - les laboratoires des établissements des organismes de recherche et d'enseignement supérieur.
- **pour les jeunes de formation commerciale,**
 - les petits établissements bancaires et commerciaux,
 - et à un degré moindre, les petits établissements du bâtiment et les grands établissements de la chimie.

L'étude de la distribution des jeunes dans les emplois et les services fournit des indications intéressantes sur leur utilisation.

Ainsi, chez les jeunes de formation industrielle, la forte proportion des techniciens des essais et contrôle et laboratoire à tous les niveaux, et des dessinateurs au niveau BT et BTS montre qu'on leur confie surtout des fonctions d'études et de contrôle qui trouvent essentiellement leur place dans des services situés en amont et en aval de la production (services d'études, recherches et calculs, services essais, contrôle, laboratoire). Toutefois, certains secteurs tels que la métallurgie et la construction électrique emploient au niveau BEI et BT une proportion importante de jeunes dans les services de fabrication et outillage.

Pour les jeunes de formation commerciale, l'imprécision des nomenclatures rend souvent malaisée la caractérisation des fonctions tenues; on peut noter cependant la proportion importante des emplois d'enseignants au niveau BSEC et surtout au niveau deuxième année d'enseignement supérieur commercial où elle atteint 41,5 %.

Si l'on essaie de dégager la signification des BEI, BEC, BT, BSEC tant par rapport au système de formation qu'à l'emploi, on est amené à constater que :

- la préparation d'un BEI ou d'un BEC, ne rend pas impossible la poursuite d'études dans l'enseignement supérieur; néanmoins, elle ne permet pas souvent de dépasser le niveau IV.

- les BT et les BSEC ne peuvent pas être considérés comme des certificats de qualification tels que le CAP qui débouchent sur la profession à un niveau assez bien déterminé. Ils ne sont pas non plus assimilables à des baccalauréats d'enseignement général qui donnent normalement accès à l'enseignement supérieur. Ces titres de formation occupent une position intermédiaire, environ la moitié des jeunes qui ont préparé ces examens entre dans l'enseignement post-secondaire et notamment dans les sections de techniciens supérieurs et les Instituts universitaires de technologie.

Cette signification ambiguë de la formation se traduit par l'occupation d'un assez large éventail d'emplois, dont la spécialisation est moins marquée que celle qui caractérise la formation.

Ce type d'informations pourrait fournir des éléments d'appréciation pour la réforme du deuxième cycle d'enseignement long. En outre, dans la mesure où il permet d'apprécier les glissements d'un niveau, il pourra être utilisé en vue de l'amélioration des méthodes d'évaluation des sorties de l'appareil de formation.

Annexes

Annexe A

A 1 – DERNIÈRE ANNÉE D'ÉTUDES DES JEUNES DIPLOMÉS ET NON DIPLOMÉS EN 1966 RESTÉS DANS LE SYSTÈME SCOLAIRE (1) APRÈS CETTE DATE

Diplôme présenté en juin 1966	Nombre total en 1966	Élèves ayant entrepris des études en 1966		DERNIÈRE ANNÉE D'ÉTUDES											
				1967		1968		1969		1970		TOTAL			
				Effec.	%	Effec.	%	Effec.	%	Effec.	%	Effec.	%		
BEI Non diplômés	407	150	36,8	102	68,0	19	13,7	14	9,3	15	10,0	150	100,0		
BEI Diplômés	784	393	50,1	115	29,3	59	15,0	104	26,5	115	29,3	393	100,0		
BEI		543	36,4	217	39,6	78	14,2	118	21,5	130	23,7	543	100,0		
BEC Non diplômés	3 015	1 399	46,4	832	59,5	334	23,9	24	1,7	209	14,9	1 399	100,0		
BEC Diplômés	11 381	5 875	51,7	2 379	40,5	720	12,2	1 057	18,0	1 719	29,2	5 875	100,0		
BEI + BEC Non diplômés	3 422	1 549	45,3	934	60,3	353	22,8	38	2,4	224	14,5	1 549	100,0		
BEI + BEC Diplômés	12 145	6 268	51,6	2 494	39,8	779	6,4	1 161	18,5	1 834	29,2	6 268	100,0		
BT Non diplômés	1 325	688	51,9	342	49,7	120	17,4	127	18,4	99	14,4	688	100,0		
BT Diplômés	2 726	1 893	69,5	107	5,6	1 065	56,3	310	16,4	411	21,7	1 893	100,0		
BT	4 051	2 581	63,6	449	17,4	1 185	45,9	437	16,9	510	19,7	2 581	100,0		
BSEC Non diplômés	1 048	412	39,3	236	57,3	72	17,5	32	7,8	72	17,5	412	100,0		
BSEC Diplômés	4 132	2 452	59,3	336	13,7	1 040	42,4	396	16,1	680	27,7	2 452	100,0		
BT + BSEC Non diplômés	2 373	1 100	46,3	578	52,5	192	17,4	159	14,4	171	15,5	1 100	100,0		
BT + BSEC Diplômés	6 858	4 346	63,5	443	10,2	2 106	48,3	706	16,2	1 091	25,0	4 346	100,0		

A 2 – DERNIÈRE ANNÉE D'ÉTUDES DES JEUNES GARÇONS-FILLES RESTÉS DANS LE SYSTÈME SCOLAIRE (1) APRÈS 1966

Diplôme présenté en juin 1966	Total des élèves de 1966 ayant répondu à l'enquête	Jeunes restés dans le système scolaire		DERNIÈRE ANNÉE D'ÉTUDES											
				1967		1968		1969		1970		TOTAL			
				Effec.	%	Effec.	%	Effec.	%	Effec.	%	Effec.	%		
BEI Garçons	810	342	42,2	101	29,5	39	11,4	93	27,2	104	30,4	342	100,0		
BEI Filles	696	206	29,6	116	56,3	39	18,9	25	12,1	26	12,6	206	100,0		
BEC Garçons	3 641	2 399	65,9	546	22,7	409	17,0	496	20,7	948	39,5	2 399	100,0		
BEC Filles	10 735	4 875	45,4	2 665	54,7	645	13,2	585	12,0	980	20,1	10 735	100,0		
BEI + BEC Garçons	4 451	2 741	61,6	647	23,6	448	16,3	589	21,5	1 052	38,4	2 741	100,0		
BEI + BEC Filles	11 431	5 081	44,4	2 781	54,7	684	13,5	610	12,0	1 006	19,8	5 081	100,0		
BT Garçons	3 888	2 558	65,8	444	17,3	1 177	46,0	435	17,0	502	19,6	2 558	100,0		
BT Filles	163	24	—	5	—	9	—	2	—	8	—	24	100,0		
BSEC Garçons	1 604	1 108	69,1	144	13,0	380	34,3	176	15,9	408	36,8	1 108	100,0		
BSEC Filles	3 576	1 756	49,1	428	24,4	732	41,7	252	14,3	344	19,6	1 756	100,0		
BT + BSEC Garçons	5 492	3 666	66,7	588	16,0	1 557	42,5	611	16,7	910	24,8	3 666	100,0		
BT + BSEC Filles	3 739	1 780	47,6	433	24,3	741	41,6	613	34,4	352	19,8	1 780	100,0		

(1) Les jeunes restés dans le système scolaire comprennent les redoublants et les jeunes ayant poursuivi des études supérieures.

**A 3 - DERNIÈRE ANNÉE D'ÉTUDES DES JEUNES BT - BSEC ET RESTÉS
DANS LE SYSTÈME SCOLAIRE (1) APRÈS 1966**

Diplôme présenté en juin 1966	Total des élèves de 1966 ayant répondu à l'enquête	Jeunes restés dans le Système scolaire	DERNIÈRE ANNÉE D'ÉTUDES											
			1967		1968		1969		1970		TOTAL			
			Effec.	%	Effec.	%	Effec.	%	Effec.	%	Effec.	%		
BT Mécanique	2 385	1 551	65,0	264	17,0	720	46,4	273	17,6	294	18,9	1 551	100,0	
BT Électromécanique	956	657	68,7	123	18,7	285	43,4	125	19,0	124	18,9	657	100,0	
BT Électronique	281	196	69,7	38	19,4	78	39,8	23	11,7	57	29,1	196	100,0	
BT Chimie Garçons	75	58	77,3	3	5,2	27	46,5	6	10,3	22	37,9	58	100,0	
BT Chimie Filles	67	18	26,9	2	11,1	7	38,9	1	5,5	8	44,4	18	100,0	
Bt Habillement Filles	96	6	6,2	3	50,0	2	33,3	1	16,7	—	—	6	100,0	
Bt Bâtiment	191	95	49,7	16	16,8	66	69,5	8	8,4	5	5,3	95	100,0	
BT	4 056	2 581	63,6	449	17,4	1 185	45,9	437	16,9	510	19,7	2 580	100,0	
BSEC Section Filles	2 520	1 232	48,9	256	20,8	584	47,4	168	13,6	224	18,2	1 232	100,0	
BSEC Comptabilité Garçons	1 604	1 108	69,1	144	13,0	380	34,3	176	15,9	408	36,8	1 108	100,0	
BSEC Comptabilité Filles	1 056	524	49,3	172	32,8	148	28,2	84	16,0	120	22,9	524	100,0	
BSEC	5 180	2 864	55,3	572	20,0	1 112	38,8	428	14,9	752	26,2	2 864	100,0	

**A 4 - DERNIÈRE ANNÉE D'ÉTUDES DES JEUNES BEI - BEC RESTÉS DANS
LE SYSTÈME SCOLAIRE (1) APRÈS 1966**

Diplôme présenté en Juin 66	Total des élèves de 1966 ayant répondu à l'enquête	Jeunes restés dans le système scolaire	DERNIÈRE ANNÉE D'ÉTUDES											
			1967		1968		1969		1970		TOTAL			
			Effec.	%	Effec.	%	Effec.	%	Effec.	%	Effec.	%		
BEI Mécanique	226	76	33,6	25	32,9	12	15,8	21	27,6	18	23,7	76	100,0	
BEI Électromécanique	130	28	21,5	14	50,0	7	25,0	3	10,7	4	14,3	28	100,0	
BEI Chimie Garçons	454	233	52,2	62	26,2	20	8,4	69	29,1	82	34,6	233	100,0	
BEI Chimie Filles	414	121	29,5	69	56,5	17	13,9	17	13,9	18	14,7	121	100,0	
BEI Habillement Filles	282	85	30,1	47	55,3	22	25,9	8	9,4	8	9,4	85	100,0	
BEI	1 506	543	36,4	217	39,6	78	14,2	118	21,5	130	23,7	548	100,0	
BEC Section Garçons	161	109	67,7	26	23,8	19	17,4	16	14,7	48	44,0	109	100,0	
BEC Section Filles	7 155	3 255	45,5	1 725	53,0	465	14,3	375	11,5	690	21,2	3 255	100,0	
BEC Comptabilité Garçons	3 480	2 290	65,8	520	22,7	390	17,0	480	21,0	900	39,3	2 290	100,0	
BEC Comptabilité Filles	3 580	1 620	45,2	940	58,0	180	11,1	210	13,0	290	17,9	1 620	100,0	
BEC	14 376	7 274	50,6	3 211	44,1	1 054	14,5	1 081	14,9	1 928	26,5	7 274	100,0	

(1) Les jeunes restés dans le système scolaire comprennent les redoublants et les jeunes ayant poursuivi des études supérieures.

A 5 – SITUATION A LA RENTRÉE 1966-67 DES JEUNES AYANT PRÉPARÉ LE BEI – BEC (PAR SPÉCIALITÉ)

Diplôme présenté en juin 1966	Préparation du même diplôme dans la même spécialité ou dans une autre spécialité		Études supérieures à temps plein		Études et vie professionnelle		Vie professionnelle ou service militaire		Non réponses		TOTAL	
	Effec.	%	Effec.	%	Effec.	%	Effec.	%	Effec.	%	Effec.	%
BEI Mécanique	13	5,7	61	27,0	10	4,4	141	62,4	1	0,4	226	100,0
BEI Électromécanique	6	4,6	23	17,7	20	15,4	81	62,3	—	—	130	100,0
BEI Chimie Garçons	25	5,5	206	45,4	15	3,3	204	44,9	4	0,9	454	100,0
BEI Chimie Filles	28	6,8	91	22,0	13	3,1	281	67,9	1	0,2	414	100,0
BEI Habillement Filles	16	5,7	65	23,0	11	3,9	184	65,2	6	2,1	282	100,0
BEI	88	5,8	446	29,6	69	4,6	891	59,2	12	0,8	1 506	100,0
BEC Secrétariat Garçons	12	7,4	95	59,0	3	1,9	50	31,1	1	0,6	161	100,0
BEC Secrétariat Filles	525	7,3	2 655	37,1	120	1,7	3 825	53,5	30	0,4	7 155	100,0
BEC Comptabilité Garçons	200	5,7	2 040	58,6	70	2,0	1 130	32,5	40	1,1	3 480	100,0
BEC Comptabilité Filles	210	5,9	1 330	37,1	80	2,2	1 890	52,8	70	2,0	3 580	100,0
BEC	947	6,6	6 120	42,6	273	1,9	6 895	47,9	141	1,0	14 376	100,0

A 6 – SITUATION A LA RENTRÉE 1966-67 DES JEUNES AYANT PRÉPARÉ LE BT – BSEC (PAR SPÉCIALITÉ)

Diplôme présenté en juin 1966	Préparation du même diplôme dans la même spécialité ou dans une autre spécialité		Études supérieures à temps plein		Études et vie professionnelle		Vie professionnelle ou service militaire		Non réponses		TOTAL	
	Effec.	%	Effec.	%	Effec.	%	Effec.	%	Effec.	%	Effec.	%
BT Mécanique	294	12,3	1 227	51,4	48	2,0	789	33,1	27	1,1	2 385	100,0
BT Électromécanique	102	10,6	562	58,5	3	0,3	287	29,9	7	0,7	961	100,0
BT Électronique	42	14,9	158	56,2	2	0,7	79	28,1	2	0,7	281	100,0
BT Chimie Garçons	1	1,3	57	76,0	1	1,3	16	21,3	—	—	75	100,0
BT Chimie Filles	—	—	18	26,9	3	4,5	46	68,7	—	—	67	100,0
BT Habillement Filles	—	—	5	5,2	3	3,1	86	89,6	2	2,1	96	100,0
BT Bâtiment	10	5,2	85	44,5	3	1,6	93	48,7	—	—	191	100,0
BT	449	11,1	2 112	52,1	63	1,5	1 396	34,4	38	0,9	4 056	100,0
BSEC Secrétariat Filles	48	1,9	1 168	46,3	112	4,4	1 184	47,0	8	0,3	2 520	100,0
BSEC Comptabilité Garçons	108	6,7	984	61,3	40	2,5	464	28,9	8	0,5	1 604	100,0
BSEC Comptabilité Filles	80	7,6	412	39,0	84	7,9	468	44,3	12	1,1	1 056	100,0
BSEC	236	4,5	2 564	49,5	236	4,5	2 116	40,8	28	0,5	5 180	100,0

**A 7 - SITUATION A LA RENTRÉE 1966-67 DES JEUNES AYANT PRÉPARÉ
LE BEI - BEC BT - BSEC (Garçons-Filles)**

Diplôme présenté en juin 1966	Préparation du même diplôme dans la même spécialité ou dans une autre spécialité		Études supérieures à temps plein		Études et vie profes- sionnelle		Vie profes- sionnelle ou service militaire		Non réponses		TOTAL	
	Effec.	%	Effec.	%	Effec.	%	Effec.	%	Effec.	%	Effec.	%
BEI	88	5,8	446	29,6	69	4,6	891	59,2	12	0,8	1 506	100,0
BEC	947	6,6	6 120	42,6	273	1,9	6 895	48,0	141	1,0	14 376	100,0
BEI + BEC	1 035	6,5	6 566	41,3	342	2,1	7 786	49,0	153	1,0	15 882	100,0
BT	449	11,1	2 112	52,1	63	1,5	1 396	34,4	38	0,9	4 056	100,0
BSEC	236	4,5	2 564	49,5	236	4,5	2 116	40,8	28	0,5	5 180	100,0
BT + BSEC	685	7,4	4 676	50,6	299	3,2	3 512	38,0	66	0,7	9 236	100,0

**A 8 - SITUATION A LA RENTRÉE 1966-67 DES JEUNES AYANT PRÉPARÉ
LE BEI - BEC/BT - BSEC (Comparaison Garçons-Filles)**

Diplôme présenté en juin 1966		Préparation du même diplôme dans la même spécialité ou dans une autre spécialité		Études supérieures à temps plein		Études et vie profes- sionnelle		Vie profes- sionnelle ou service militaire		Non réponses		TOTAL	
		Effec.	%	Effec.	%	Effec.	%	Effec.	%	Effec.	%	Effec.	%
BEI	G	44	5,4	290	35,8	25	3,1	426	52,6	5	-	810	100,0
	F	44	6,3	156	22,4	44	6,3	465	66,8	7	-	696	100,0
BEC	G	202	5,5	2 135	58,6	73	2,0	1 180	32,4	41	1,1	3 641	100,0
	F	690	6,4	3 985	37,1	200	1,9	5 715	53,2	100	0,9	10 735	100,0
BT	G	449	11,5	2 089	53,7	57	1,5	1 264	32,5	36	0,9	3 893	100,0
	F	-	-	23	14,1	6	-	132	81,0	2	-	163	100,0
BSEC	G	108	5,7	984	61,3	40	2,4	464	28,9	8	0,5	1 604	100,0
	F	128	3,6	1 580	44,2	196	5,5	1 652	46,2	20	-	3 576	100,0

A 9 - SITUATION A LA RENTRÉE 1966-67 DES JEUNES AYANT PRÉPARÉ LE BEI - BEC (Diplômés-non diplômés)

Diplôme présenté en juin 1966	Préparation du même diplôme dans la même spécialité ou dans une autre spécialité		Études supérieures à temps plein		Études et vie professionnelle		Vie professionnelle ou service militaire		Non réponses		TOTAL	
	Effec.	%	Effec.	%	Effec.	%	Effec.	%	Effec.	%	Effec.	%
BEI Non diplômés	79	19,4	65	16,0	34	8,3	225	55,3	4	1,0	407	100,0
BEI Diplômés	9	0,8	381	34,7	35	3,2	666	60,6	8	0,7	1 099	100,0
BEI	88	5,8	446	29,6	69	4,6	891	59,2	12	0,8	1 506	100,0
BEC Non diplômés	907	30,1	425	14,1	107	3,5	1 535	50,9	41	1,3	3 015	100,0
BEC Diplômés	40	0,3	5 695	50,1	166	1,5	5 360	47,7	100	1,0	11 361	100,0
BEC	947	6,6	6 120	42,6	273	1,9	6 895	48,0	141	1,0	14 376	100,0
BEI + BEC Non diplômés	986	28,8	490	14,3	141	4,1	1 260	36,8	45	1,3	3 422	100,0
BEI + BEC Diplômés	49	0,4	6 076	48,8	201	1,6	6 026	48,4	108	0,9	12 460	100,0
BEI + BEC	1 035	6,5	6 566	41,3	342	2,1	7 786	49,0	153	1,0	15 882	100,0

A 10 - SITUATION A LA RENTRÉE 1966-67 DES JEUNES AYANT PRÉPARÉ LE BT - BSEC (Diplômés-non diplômés)

Diplôme présenté en juin 1966	Préparation du même diplôme dans la même spécialité ou dans une autre spécialité		Études supérieures à temps plein		Études et vie professionnelle		Vie professionnelle ou service militaire		Non réponses		TOTAL	
	Effec.	%	Effec.	%	Effec.	%	Effec.	%	Effec.	%	Effec.	%
BT Non diplômés	440	33,1	231	17,4	34	2,6	602	45,3	21	1,6	1 328	100,0
BT Diplômés	9	0,3	1 881	68,9	29	1,1	794	29,1	15	0,5	2 728	100,0
BT	449	11,1	2 112	52,1	63	1,5	1 396	34,4	36	0,9	4 056	100,0
BSEC Non diplômés	208	19,8	188	17,9	16	1,5	628	59,9	8	0,8	1 048	100,0
BSEC Diplômés	28	0,7	2 376	57,5	220	5,3	1 488	36,0	20	0,5	4 132	100,0
BSEC	236	4,5	2 564	49,5	236	4,5	2 116	40,8	28	0,5	5 180	100,0

**A 11 – RÉPARTITION DES JEUNES SELON LA TAILLE DES ÉTABLISSEMENTS
NIVEAU B.E.I.**

Secteurs d'activités	Taille des entreprises									TOTAL
	10 à 20 salar.	20 à 50 salar.	50 à 100 salar.	100 à 200 salar.	200 à 500 salar.	500 à 1000 salar.	1000 à 5000 salar.	Plus de 5000 salar.	Non réponses	
AGRICULTURE PECHE	-	1	1	-	4	-	-	-	1	7
EAU-GAZ-ÉLECTRICITÉ	15	7	14	7	13	3	3	1	21	84
PÉTROLE	-	1	-	2	1	3	8	-	1	16
MINES	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
SIDÉRURGIE	1	1	1	1	2	2	5	1	-	14
MÉTALLURGIE	11	5	5	8	13	7	16	12	1	78
CONSTRUCTIONS ÉLECTRIQUES	5	1	2	5	3	9	5	2	2	34
BATIMENT	11	3	1	13	1	2	2	1	-	34
AUTRES INDUSTRIES	35	23	16	32	20	13	7	1	8	155
CHIMIE	6	10	13	16	45	32	50	21	6	199
TRANSPORTS TÉLÉCOMMUNICATIONS	8	2	2	1	1	4	5	3	1	27
COMMERCE HOTELLERIE	18	4	3	1	4	4	-	1	4	39
ENSEIGNEMENT – ADMINISTRATION	69	31	21	25	48	34	21	5	34	288
BANQUES – ASSURANCES	2	3	-	1	1	2	7	-	1	17
AUTRES ACTIVITÉS	6	-	-	1	1	-	-	-	2	10
NON RÉPONSES	1	2	2	1	3	-	1	-	8	18
TOTAL	188	94	81	114	160	115	130	48	90	1 020

**A 12 – RÉPARTITION DES JEUNES SELON LA TAILLE DES ÉTABLISSEMENTS
NIVEAU B.T.**

Secteurs d'activités	Taille des entreprises									TOTAL
	10 à 20 salar.	20 à 50 salar.	50 à 100 salar.	100 à 200 salar.	200 à 500 salar.	500 à 1000 salar.	1000 à 5000 salar.	Plus de 5000 salar.	Non réponses	
AGRICULTURE PÊCHE	1	1	-	-	-	-	-	-	-	2
EAU-GAZ-ÉLECTRICITÉ	5	13	7	8	17	1	10	4	7	72
PÉTROLE	1	3	3	7	9	5	8	2	-	38
MINES	-	-	4	1	-	-	3	-	-	8
SIDÉRURGIE	4	9	-	3	10	16	31	24	-	97
MÉTALLURGIE	16	33	14	34	50	60	106	66	14	393
CONSTRUCTIONS ÉLECTRIQUES	25	15	20	24	30	32	52	18	4	220
BATIMENT	46	40	15	23	23	20	16	1	4	188
AUTRES INDUSTRIES	12	16	25	23	43	26	19	1	7	172
CHIMIE	5	1	-	1	10	8	17	7	1	50
TRANSPORTS-TÉLÉCOMMUNICATIONS	10	16	5	4	8	2	13	30	14	102
COMMERCE-HOTELLERIE	25	21	7	3	8	6	1	-	5	76
ENSEIGNEMENT-ADMINISTRATION	49	19	10	12	26	15	30	18	26	205
BANQUES-ASSURANCES	8	-	-	6	13	1	3	6	-	37
AUTRES ACTIVITÉS	7	-	-	1	-	6	2	3	4	23
NON RÉPONSES	-	3	2	1	-	1	-	-	20	27
TOTAL	214	190	112	151	247	199	311	180	106	1 710

**A 13 – RÉPARTITION DES JEUNES SELON LA TAILLE DES ÉTABLISSEMENTS
NIVEAU 2^e année ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR INDUSTRIEL**

Taille des entreprises Secteurs d'activités	10	20	50	100	200	500	1000	Plus	Non	TOTAL
	à 20 salar.	à 50 salar.	à 100 salar.	à 200 salar.	à 500 salar.	à 1000 salar.	à 5000 salar.	de 5000 salar.		
AGRICULTURE PÊCHE	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
EAU-GAZ-ÉLECTRICITÉ	3	1	4	-	2	1	-	6	1	18
PÉTROLE	-	1	1	6	5	1	7	-	-	15
MINES	-	-	-	-	3	-	-	3	-	6
SIDÉRURGIE	-	-	-	7	7	6	36	17	4	77
MÉTALLURGIE	16	10	10	16	31	21	75	42	3	224
CONSTRUCTIONS ÉLECTRIQUES	19	12	8	9	8	29	55	24	7	171
BATIMENT	20	9	17	8	16	14	6	1	6	97
AUTRES INDUSTRIES	4	3	3	7	8	12	18	2	-	57
CHIMIE	1	3	-	9	20	6	11	8	6	64
TRANSPORTS-TÉLÉCOMMUNICATIONS	1	1	6	3	2	6	4	13	9	45
COMMERCE-HOTELLERIE	5	11	1	-	1	2	1	-	-	21
ENSEIGNEMENT-ADMINISTRATION	16	3	11	6	7	-	9	2	6	60
BANQUES-ASSURANCES	3	-	-	-	1	-	-	-	-	4
AUTRES ACTIVITÉS	4	3	-	-	-	-	-	-	3	10
NON RÉPONSES	-	4	3	-	-	-	1	4	17	29
TOTAL	92	61	64	71	111	98	217	122	62	898

**A 14 – RÉPARTITION DES JEUNES SELON LA TAILLE DES ÉTABLISSEMENTS
NIVEAU B.E.C.**

Taille des entreprises Secteurs d'activités	10	20	50	100	200	500	1000	Plus	Non	TOTAL
	à 20 salar.	à 50 salar.	à 100 salar.	à 200 salar.	à 500 salar.	à 1000 salar.	à 5000 salar.	de 5000 salar.		
AGRICULTURE PÊCHE	40	25	45	15	-	-	15	-	1	141
EAU-GAZ-ÉLECTRICITÉ	-	1	16	10	36	80	16	15	25	199
PÉTROLE	10	-	10	15	10	-	15	-	-	60
MINES	15	15	-	-	-	30	-	15	-	75
SIDÉRURGIE	15	20	10	20	-	55	41	10	-	171
MÉTALLURGIE	70	75	41	45	76	56	131	55	-	549
CONSTRUCTIONS ÉLECTRIQUES	10	40	75	30	35	40	60	-	-	290
BATIMENT	240	56	130	70	82	66	20	10	25	699
AUTRES INDUSTRIES	131	111	186	175	130	100	31	-	-	864
CHIMIE	35	-	-	10	96	30	61	-	-	232
TRANSPORTS TÉLÉCOMMUNICATIONS	87	96	27	12	-	40	35	10	30	337
COMMERCE-HOTELLERIE	397	186	143	51	92	66	35	30	66	1 066
ENSEIGNEMENT-ADMINISTRATION	1 111	394	342	362	389	217	155	72	266	3 308
BANQUES-ASSURANCES	341	152	165	121	162	66	116	75	26	1 224
AUTRES ACTIVITÉS	40	10	-	30	-	-	25	-	31	136
NON RÉPONSES	35	-	10	-	10	-	-	15	70	140
TOTAL	2 577	1 181	1 200	966	1 118	846	756	307	540	9 491

**A 15 - RÉPARTITION DES JEUNES SELON LA TAILLE DES ÉTABLISSEMENTS
NIVEAU B.S.E.C.**

Secteurs d'activités	Taille des entreprises									TOTAL
	10 à 20 salar.	20 à 50 salar.	50 à 100 salar.	100 à 200 salar.	200 à 500 salar.	500 à 1000 salar.	1000 à 5000 salar.	Plus de 5000 salar.	Non réponses	
AGRICULTURE PÊCHE	12	-	-	8	4	-	8	-	-	32
EAU-GAZ-ÉLECTRICITÉ	-	-	-	12	12	20	-	4	-	48
PÉTROLE	-	-	-	-	4	-	4	-	-	8
MINES	-	-	-	-	-	8	-	-	-	8
SIDÉRURGIE	-	-	-	8	-	4	4	8	-	24
MÉTALLURGIE	12	8	16	8	16	8	4	4	4	80
CONSTRUCTIONS ÉLECTRIQUES	16	4	8	8	-	12	8	8	-	64
BATIMENT	28	36	20	12	12	4	20	-	-	132
AUTRES INDUSTRIES	80	20	12	16	20	28	-	8	20	204
CHIMIE	12	-	-	-	12	12	36	-	-	72
TRANSPORTS-TÉLÉCOMMUNICATIONS	4	4	12	12	-	8	8	20	12	80
COMMERCE-HOTELLERIE	72	56	44	24	16	12	-	4	24	252
ENSEIGNEMENT-ADMINISTRATION	284	136	64	76	40	44	44	20	44	752
BANQUES-ASSURANCES	100	36	44	56	32	28	20	12	4	332
AUTRES ACTIVITÉS	28	-	-	-	-	-	4	-	16	48
NON RÉPONSES	8	16	-	4	-	-	4	-	24	56
TOTAL	656	316	220	244	168	188	164	88	148	2 192

**A 16 - RÉPARTITION DES JEUNES SELON LA TAILLE DES ÉTABLISSEMENTS
NIVEAU 2^e année ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR COMMERCIAL**

Secteurs d'activités	Taille des entreprises									TOTAL
	10 à 20 salar.	20 à 50 salar.	50 à 100 salar.	100 à 200 salar.	200 à 500 salar.	500 à 1000 salar.	1000 à 5000 salar.	Plus de 5000 salar.	Non réponses	
AGRICULTURE PÊCHE	-	-	4	-	-	-	-	-	-	4
EAU-GAZ-ÉLECTRICITÉ	-	-	10	-	-	-	-	-	-	10
PÉTROLE	-	-	-	-	4	4	-	4	-	12
MINES	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
SIDÉRURGIE	4	-	-	-	4	-	4	14	-	26
MÉTALLURGIE	-	19	4	-	23	-	16	10	-	72
CONSTRUCTIONS ÉLECTRIQUES	-	12	4	-	8	-	44	8	-	76
BATIMENT	23	-	8	-	-	-	-	-	-	31
AUTRES INDUSTRIES	8	-	16	12	33	8	-	-	-	77
CHIMIE	15	12	4	10	12	16	10	4	8	91
TRANSPORTS-TÉLÉCOMMUNICATIONS	8	-	-	-	-	-	4	-	-	12
COMMERCE-HOTELLERIE	30	12	16	23	15	-	12	-	-	108
ENSEIGNEMENT-ADMINISTRATION	141	10	12	23	18	25	-	-	12	241
BANQUES-ASSURANCES	12	20	-	25	18	-	8	-	10	83
AUTRES ACTIVITÉS	33	-	-	-	8	8	-	-	8	57
NON RÉPONSES	-	-	-	-	-	-	-	-	15	15
TOTAL	274	85	78	93	133	61	98	40	53	915

A 17 – RÉPARTITION DES JEUNES SELON LES

Activités collectives	Services groupés		Services commerciaux		Services financiers comptabilités		Mécanographie traitement informatique		Services Administ.		Labo ou serv. essais contrôle		Études recherche calcul	
	Eff.	%	Eff.	%	Eff.	%	Eff.	%	Eff.	%	Eff.	%	Eff.	%
AGRICULTURE – PÊCHE	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	71,4
EAU-GAZ-ÉLECTRICITÉ	2	2,4	2	2,4	–	–	–	–	22	26,2	5	5,9	12	14,3
PÉTROLE	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	2	12,5	11	68,7
MINES	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
SIDÉRURGIE	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	4	28,6	5	35,7
MÉTALLURGIE	1	1,3	–	–	–	–	–	–	–	–	3	3,8	21	26,9
CONST. ÉLECTRIQUES	2	5,9	–	–	4	11,8	–	–	–	–	2	5,9	11	32,4
BATIMENT	4	11,8	–	–	1	2,9	2	5,9	–	–	–	–	14	41,2
AUTRES INDUSTRIES	3	1,9	–	–	1	0,6	2	1,3	7	4,5	7	4,5	32	20,5
CHIMIE	4	2,0	–	–	–	–	–	–	1	0,5	36	18,1	136	68,3
TRANSP. TÉTÉCOM.	1	3,7	–	–	–	–	–	–	4	14,8	–	–	2	7,4
COMMERCE HOTELLERIE	15	38,5	1	2,6	1	2,6	1	2,6	–	–	–	–	1	2,6
ENSEIGNEMENT-ADMINIST.	–	–	–	–	2	0,7	23	7,8	15	5,1	15	5,1	203	68,8
BANQUES-ASSURANCES	1	5,9	3	17,6	3	17,6	7	41,2	7	41,2	–	–	–	–
AUTRES ACTIVITÉS	–	–	–	–	1	10,0	1	10,0	–	–	–	–	1	10,0
NON RÉPONSES	1	5,5	–	–	1	5,6	1	5,6	1	5,6	1	5,6	5	27,8
TOTAL	34	3,3	6	0,6	14	1,4	64	6,2	75	7,3	459	44,6		

A 18 – RÉPARTITION DES JEUNES SELON LES

Activités Collectives	Services groupés		Services commerciaux		Services financiers comptabilités		Mécanographie traitement informatique		Services Administ.		Labo ou serv. essais contrôle		Études recherche calcul	
	Eff.	%	Eff.	%	Eff.	%	Eff.	%	Eff.	%	Eff.	%	Eff.	%
AGRICULTURE-PÊCHE	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
EAU-GAZ-ÉLECTRICITÉ	–	–	–	–	–	–	–	–	9	13,3	4	5,9	21	30,9
PÉTROLE	3	7,7	3	7,7	–	–	–	–	–	–	–	–	17	43,6
MINES	–	–	–	–	3	37,5	–	–	–	–	–	–	5	62,5
SIDÉRURGIE	–	–	3	3,1	6	6,2	–	–	–	–	10	10,3	39	40,2
MÉTALLURGIE	25	6,4	9	2,3	1	0,3	3	0,8	22	5,6	22	5,6	98	25,1
CONST. ÉLECTRIQUES	18	8,3	1	0,5	9	4,1	2	0,9	18	8,2	18	8,2	71	32,6
BATIMENT	15	8,0	1	0,5	–	–	4	2,1	5	2,7	5	2,7	64	34,2
AUTRES INDUSTRIES	6	3,6	–	–	2	1,2	–	–	–	–	8	4,8	41	24,4
CHIMIE	3	6,2	–	–	1	2,1	–	–	7	14,6	7	14,6	13	27,1
TRANSP. TÉLÉCOM.	5	4,9	–	–	3	2,9	23	22,5	3	2,9	3	2,9	11	10,8
COMMERCE HOTELLERIE	27	49,1	–	–	4	7,3	–	–	–	–	–	–	1	1,8
ENSEIGNEMENT-ADMINIST.	10	4,3	16	6,9	10	4,3	50	21,5	7	3,0	7	3,0	96	41,2
BANQUES-ASSURANCES	3	8,3	3	8,3	7	19,4	20	55,6	–	–	–	–	–	–
AUTRES ACTIVITÉS	1	4,3	–	–	3	13,0	4	17,4	–	–	–	–	5	21,7
NON RÉPONSES	4	14,8	–	–	1	3,7	–	–	–	–	–	–	7	25,9
TOTAL	120	7,0	36	2,2	50	2,9	115	6,8	84	4,9	489	28,7		

SERVICES OU ILS SONT EMPLOYÉS – Niveau B.E.I.

Fabrication outillage production		Services entretien		Organisation méthodes		Installation chantier après-vente		Autres services		Non réponses		TOTAL
Eff.	%	Eff.	%	Eff.	%	Eff.	%	Eff.	%	Eff.	%	
-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	2	2,6	7
3	3,6	9	10,7	-	-	7	8,3	8	9,5	14	16,7	84
1	6,2	1	6,2	-	-	-	-	-	-	1	6,2	16
-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
2	14,3	1	7,1	1	7,1	-	-	-	-	1	7,1	14
22	28,2	4	5,1	9	11,5	-	-	3	3,8	15	19,2	78
9	26,5	2	5,9	1	2,9	2	5,9	-	-	1	2,9	34
2	5,9	2	5,9	2	5,9	5	14,7	-	-	2	5,9	34
52	33,3	2	1,3	10	6,4	-	-	2	1,3	45	28,8	156
9	4,5	4	2,0	5	2,5	-	-	1	0,5	3	1,5	199
3	11,1	2	7,4	-	-	4	14,8	3	11,1	8	29,6	27
-	-	-	-	1	2,6	-	-	3	7,7	16	41,0	39
-	-	6	2,0	1	0,3	-	-	8	2,7	37	12,5	295
-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	3	17,6	17
1	10,0	-	-	-	-	-	-	2	20,0	4	40,0	10
1	5,5	-	-	-	-	1	5,5	-	-	7	38,9	18
105	10,2	33	3,2	30	2,9	19	1,8	30	2,9	159	15,5	1 028

SERVICES OU ILS SONT EMPLOYÉS – Niveau B.T.

Fabrication outillage production		Services entretien		Organisation méthodes		Installation chantier après-vente		Autres services		Non réponses		TOTAL
Eff.	%	Eff.	%	Eff.	%	Eff.	%	Eff.	%	Eff.	%	
-	-	3	100,0	-	-	-	-	-	-	-	-	3
3	4,4	8	11,8	3	4,4	10	14,7	1	1,5	9	13,2	68
7	17,3	4	10,3	-	-	4	10,3	-	-	1	2,6	39
-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	8
9	9,3	11	11,3	9	9,3	3	3,1	3	3,1	4	4,1	97
108	27,7	16	4,1	67	17,2	7	1,8	4	1,0	30	7,7	390
30	13,8	17	7,8	5	2,3	24	11,0	1	0,5	22	10,1	218
1	0,5	7	3,7	5	2,7	38	20,3	3	1,6	44	23,5	187
39	23,2	15	8,9	16	9,5	-	-	7	4,2	34	20,2	168
4	8,3	8	16,7	7	14,6	3	6,2	-	-	2	4,2	48
10	9,8	16	15,7	-	-	12	11,8	4	3,9	15	14,7	102
1	1,8	4	7,3	-	-	1	1,8	-	-	17	30,9	55
-	-	2	0,9	-	-	4	1,7	-	-	38	16,3	233
-	-	1	2,8	-	-	-	-	-	-	2	5,6	36
-	-	3	13,0	-	-	4	17,4	3	13,0	-	-	23
3	11,1	3	11,1	-	-	1	3,7	-	-	8	29,6	27
215	12,6	118	6,9	112	6,6	111	6,5	26	1,5	226	13,3	1 702

A 19 – RÉPARTITION DES JEUNES SELON LES SERVICES OU ILS

Activités Collectives	Services groupés	Services commerciaux		Services financiers comptabilité		Mécanographie traitement informatique		Services Administ.		Labo ou serv. essais contrôle		Études recherches calcul	
		Eff.	%	Eff.	%	Eff.	%	Eff.	%	Eff.	%	Eff.	%
AGRICULTURE-PÊCHE		—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
EAU-GAZ-ÉLECTRICITÉ		1	15,6	—	—	1	5,6	1	5,6	1	5,6	4	22,2
PÉTROLE		—	—	—	—	—	—	—	—	1	6,7	8	53,3
MINES		—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	3	50,0
SIDÉRURGIE		3	3,9	1	1,3	3	3,9	—	—	1	1,3	29	38,2
MÉTALLURGIE		17	7,6	—	—	—	—	—	—	10	4,4	87	32,7
CONST. ÉLECTRIQUES		13	7,6	—	—	8	4,6	—	—	13	7,6	53	30,8
BATIMENT		13	13,7	—	—	3	3,2	—	—	6	6,3	24	25,3
AUTRES INDUSTRIES		—	—	3	6,4	—	—	1	2,1	1	2,1	17	36,2
CHIMIE		4	5,7	—	—	3	4,3	—	—	5	7,1	44	62,9
TRANSP. TÉLÉCOM.		—	—	—	—	—	—	7	15,9	4	9,1	12	27,3
COMMERCE HOTELLERIE		11	55,0	—	—	1	5,0	—	—	1	5,0	1	5,0
ENSEIGNEMENT-ADMINIST.		—	—	—	—	—	—	6	8,8	3	4,4	53	77,5
BANQUES-ASSURANCES		3	75,0	—	—	1	25,0	—	—	—	—	—	—
AUTRES ACTIVITÉS		3	30,0	—	—	—	—	—	—	—	—	1	10,0
NON RÉPONSES		2	6,2	3	9,4	—	—	—	—	—	—	12	37,5
TOTAL		70	7,8	7	0,8	20	2,2	15	1,7	46	5,1	348	38,6

A 20 – RÉPARTITION DES JEUNES SELON LES

Activités collectives	Services groupés	Services commerciaux		Services financiers comptabilité		Mécanographie traitement informatique		Services Administ.		Labo ou serv. essais contrôle		Études recherches calcul	
		Eff.	%	Eff.	%	Eff.	%	Eff.	%	Eff.	%	Eff.	%
AGRICULTURE-PÊCHE		15	10,6	20	14,2	15	10,6	45	31,9	—	—	10	7,1
EAU-GAZ-ÉLECTRICITÉ		1	0,5	50	25,1	—	—	133	66,8	—	—	—	—
PÉTROLE		15	25,0	20	33,3	—	—	15	25,0	—	—	—	—
MINES		45	60,0	—	—	15	20,0	15	20,0	—	—	—	—
SIDÉRURGIE		55	32,2	80	46,8	—	—	36	21,1	—	—	—	—
MÉTALLURGIE		152	27,7	236	43,0	15	2,7	31	5,6	—	—	35	6,4
CONST. ÉLECTRIQUES		90	31,0	95	32,8	15	5,2	40	13,8	—	—	—	—
BATIMENT		161	23,0	122	17,4	21	3,0	105	15,0	—	—	25	3,6
AUTRES INDUSTRIES		286	33,3	200	23,3	35	4,1	105	12,2	—	—	16	1,9
CHIMIE		45	19,4	115	49,6	—	—	15	6,5	—	—	26	11,2
TRANSPORT. TÉLÉCOM.		16	4,5	41	11,6	10	2,8	90	25,6	15	4,3	15	4,3
COMMERCE HOTELLERIE		285	26,7	347	32,5	21	2,0	100	9,4	1	0,1	—	—
ENSEIGNEMENT-ADMINIST.		65	1,3	800	23,4	75	2,2	1 637	47,8	15	0,4	82	2,4
BANQUES-ASSURANCES		31	2,5	305	24,9	131	10,7	540	44,1	—	—	—	—
AUTRES ACTIVITÉS		15	10,3	30	20,5	10	6,8	11	7,5	—	—	—	—
NON RÉPONSES		30	21,4	30	21,4	—	—	15	10,7	—	—	—	—
TOTAL		1 307	13,6	2 491	25,9	363	3,8	2 933	30,5	31	0,3	209	2,2

SONT EMPLOYÉS – Niveau 2^e année Enseignement supérieur industriel

Fabrication outillage production		Services entretien		Organisation méthodes		Installation chantier après-vente		Autres services		Non réponses		TOTAL
Eff.	%	Eff.	%	Eff.	%	Eff.	%	Eff.	%	Eff.	%	
–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
3	16,7	1	5,6	3	16,7	3	16,7	–	–	–	–	18
2	13,3	–	–	–	–	–	–	–	–	4	26,7	15
3	50,0	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	6
9	11,8	4	5,3	19	25,0	–	–	–	–	7	9,2	76
39	17,3	9	4,0	30	13,3	8	3,6	6	2,7	19	8,4	225
20	11,6	17	9,9	15	8,7	15	8,7	–	–	18	10,5	172
3	3,2	1	1,0	4	4,2	26	27,4	–	–	15	15,8	95
7	14,9	3	6,4	12	25,5	3	6,4	–	–	–	–	47
4	5,7	4	5,7	3	4,3	–	–	–	–	3	4,3	70
–	–	10	22,7	–	–	4	9,1	3	6,8	4	9,1	44
–	–	1	5,0	–	–	1	5,0	–	–	4	20,0	20
–	–	–	–	–	–	1	1,5	–	–	5	7,3	68
–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	4
3	30,0	–	–	–	–	–	–	3	30,0	–	–	10
–	–	–	–	–	–	1	3,1	–	–	14	43,7	32
93	10,3	50	5,5	86	9,5	62	6,9	12	1,3	93	10,3	902

SERVICES OU ILS SONT EMPLOYÉS – Niveau B.E.C.

Fabrication outillage production		Services entretien		Organisation méthodes		Installation chantier après-vente		Autres services		Non réponses		TOTAL
Eff.	%	Eff.	%	Eff.	%	Eff.	%	Eff.	%	Eff.	%	
–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	36	25,5	141
–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	15	7,5	199
–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	10	16,7	60
–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	75
–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	171
–	–	–	–	15	2,7	–	–	15	2,7	50	9,1	549
–	–	–	–	25	8,6	–	–	–	–	25	8,6	290
10	1,4	–	–	–	–	35	5,0	–	–	220	31,5	699
41	4,8	15	1,7	15	1,7	–	–	10	1,2	136	15,8	859
16	6,9	–	–	15	6,5	–	–	–	–	–	–	232
–	–	–	–	–	–	–	–	79	22,4	86	24,4	352
10	0,9	–	–	–	–	–	–	10	0,9	292	27,4	1 066
10	0,3	–	–	1	0,1	–	–	56	1,6	682	19,9	3 423
15	1,2	–	–	–	–	–	–	–	–	202	16,5	1 224
–	–	10	6,8	–	–	–	–	20	13,7	50	34,2	146
–	–	–	–	15	10,7	–	–	–	–	50	35,7	140
102	1,1	25	0,3	86	0,9	35	0,4	190	2,0	1 854	19,3	9 626

A 21 – RÉPARTITION DES JEUNES SELON LES

Activités collectives	Services groupés	Services commerciaux		Services financiers comptabilité		Mécanographie traitement informatique		Services Administ.		Labo ou serv. essais contrôle		Études recherches calcul	
		Eff.	%	Eff.	%	Eff.	%	Eff.	%	Eff.	%	Eff.	%
AGRICULTURE-PÊCHE		—	—	12	37,5	—	—	—	—	—	—	—	—
EAU-GAZ-ÉLECTRICITÉ		—	—	24	50,0	4	8,3	8	16,7	—	—	—	—
PÉTROLE		—	—	4	25,0	—	—	4	25,0	—	—	—	—
MINES		—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
SIDÉRURGIE		—	—	16	66,7	—	—	—	—	—	—	8	33,3
MÉTALLURGIE		24	30,0	32	40,0	4	5,0	—	—	—	—	—	—
CONST. ÉLECTRIQUES		24	37,5	8	12,5	8	12,5	—	—	—	—	—	—
BATIMENT		16	12,1	44	33,3	—	—	20	15,1	—	—	8	6,1
AUTRES INDUSTRIES		60	29,4	44	21,6	12	5,9	20	9,8	—	—	8	3,9
CHIMIE		20	27,8	16	22,2	—	—	16	22,2	—	—	4	5,6
TRANSP. TÉLÉCOM.		—	—	32	40,0	—	—	44	55,0	—	—	—	—
COMMERCE HOTELLERIE		96	38,1	92	36,5	—	—	8	3,2	—	—	—	—
ENSEIGNEMENT-ADMINIST.		32	4,1	212	27,0	24	3,1	308	39,3	8	1,0	8	1,0
BANQUES-ASSURANCES		20	6,0	88	26,5	12	3,6	124	57,3	—	—	4	1,2
AUTRES ACTIVITÉS		8	16,7	20	41,7	—	—	—	—	—	—	—	—
NON RÉPONSES		—	—	8	14,3	—	—	24	42,9	—	—	4	7,1
TOTAL		300	13,5	652	29,3	64	2,9	576	25,9	8	0,4	44	2,0

A 22 – RÉPARTITION DES JEUNES SELON LES

Niveau 2^e année enseignement

Activités collectives	Services groupés	Services commerciaux		Services financiers comptabilité		Mécanographie traitement informatique		Services Administ.		Labo ou serv. essais contrôle		Études recherches calcul	
		Eff.	%	Eff.	%	Eff.	%	Eff.	%	Eff.	%	Eff.	%
AGRICULTURE-PÊCHE		—	—	8	100,0	—	—	—	—	—	—	—	—
EAU-GAZ-ÉLECTRICITÉ		—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
PÉTROLE		—	—	22	100,0	—	—	—	—	—	—	—	—
MINES		—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
SIDÉRURGIE		—	—	4	15,4	12	46,1	—	—	—	—	10	38,5
MÉTALLURGIE		15	18,7	38	47,5	4	5,0	8	10,0	—	—	—	—
CONST. ÉLECTRIQUES		24	31,6	12	15,8	—	—	8	10,5	—	—	4	5,2
BATIMENT		15	48,4	—	—	—	—	16	51,6	—	—	—	—
AUTRES INDUSTRIES		23	27,7	28	33,7	4	4,8	28	33,7	—	—	—	—
CHIMIE		15	18,5	50	61,7	—	—	8	9,9	—	—	—	—
TRANSP. TÉLÉCOM.		—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	4	33,3
COMMERCE HOTELLERIE		38	45,2	26	30,9	—	—	—	—	8	9,5	—	—
ENSEIGNEMENT-ADMINIST.		23	8,5	46	16,9	20	7,3	67	24,6	—	—	8	2,9
BANQUES-ASSURANCES		15	16,5	20	22,0	—	—	38	41,8	—	—	—	—
AUTRES ACTIVITÉS		8	16,3	10	20,4	—	—	—	—	—	—	4	8,2
NON RÉPONSES		15	100,0	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
TOTAL		191	20,5	264	28,4	40	4,3	173	18,6	8	0,9	30	3,2

SERVICES OU ILS SONT EMPLOYÉS – Niveau B.S.E.C.

Fabrication outillage production		Services entretien		Organisation méthodes		Installation chantier après-vente		Autres services		Non réponses		TOTAL
Eff.	%	Eff.	%	Eff.	%	Eff.	%	Eff.	%	Eff.	%	
-	-	-	-	-	-	-	-	12	37,5	8	25,0	32
-	-	4	8,3	-	-	-	-	-	-	8	16,7	48
-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	8	50,0	16
-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	24
12	15,0	-	-	-	-	-	-	-	-	8	10,0	80
8	12,5	8	12,5	-	-	-	-	-	-	8	12,5	64
-	-	-	-	8	6,1	4	3,0	-	-	32	24,2	132
-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	60	29,4	204
-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	16	22,2	72
-	-	-	-	-	-	4	5,0	-	-	-	-	80
-	-	-	-	-	-	-	-	4	1,6	52	20,6	252
-	-	-	-	-	-	-	-	8	1,0	184	23,5	784
8	2,4	4	1,2	-	-	20	6,0	-	-	52	15,7	332
-	-	-	-	-	-	-	-	4	8,3	16	33,3	48
-	-	4	7,1	-	-	-	-	-	-	16	28,6	56
28	1,3	20	0,94	8	0,4	24	1,1	32	1,4	488	21,0	2 224

SERVICES OU ILS SONT EMPLOYÉS

supérieur commercial

Fabrication outillage production		Services entretien		Organisation méthodes		Installation chantier après-vente		Autres services		Non réponses		TOTAL
Eff.	%	Eff.	%	Eff.	%	Eff.	%	Eff.	%	Eff.	%	
-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	8
-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	22
-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	26
-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	15	18,8	80
8	10,5	-	-	-	-	-	-	8	10,5	12	15,8	76
-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	31
-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	83
8	9,9	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	81
-	-	-	-	-	-	-	-	8	66,7	-	-	12
-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	12	14,3	84
1	0,4	-	-	-	-	-	-	8	2,9	99	36,4	272
-	-	10	11,0	-	-	-	-	-	-	8	8,8	91
-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	27	55,1	49
-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	15
17	1,8	10	1,1	-	-	-	-	24	2,6	173	18,6	930

A 23 – SALAIRES PAR SECTEURS

Secteurs d'activités	Moins de 600 F		de 600 F à 800 F		de 800 F à 1 000 F		de 1 000 F à 1 200 F	
	Eff.	%	Eff.	%	Eff.	%	Eff.	%
AGRICULTURE-PÊCHE	-	-	-	-	-	-	5	71,4
EAU-GAZ-ÉLECTRICITÉ	-	-	6	7,1	47	55,9	22	26,2
PÉTROLE	-	-	-	-	-	-	1	6,2
MINES	-	-	-	-	-	-	-	-
SIDÉRURGIE	-	-	1	7,1	2	14,3	2	14,3
MÉTALLURGIE	1	1,3	2	2,6	16	20,5	31	39,7
CONSTRUCTIONS ÉLECTRIQUES	-	-	1	2,9	6	17,6	10	29,4
BATIMENT	1	2,9	1	2,9	9	26,6	7	20,6
AUTRES INDUSTRIES	7	4,5	34	21,8	44	28,2	37	23,7
CHIMIE	-	-	2	1,0	28	14,1	61	30,6
TRANSPORT TÉLÉCOMMUNICATIONS	2	7,4	1	3,7	8	29,6	6	22,2
COMMERCE-HOTELLERIE	7	14,0	11	22,0	14	28,0	9	18,0
ENSEIGNEMENT-ADMINISTRATION	3	0,9	23	7,1	85	26,1	136	41,8
BANQUES-ASSURANCES	-	-	2	11,8	6	35,3	4	23,5
AUTRES ACTIVITÉS	1	10,0	2	20,0	2	20,0	1	10,0
NON RÉPONSES	-	-	3	15,0	4	20,0	6	30,0
TOTAL	22	2,0	89	8,	271	25,3	334	31,2

A 24 – SALAIRES PAR SECTEURS

Secteurs d'activités	Moins de 600 F		de 600 F à 800 F		de 800 F à 1 000 F		de 1 000 F à 1 200 F	
	Eff.	%	Eff.	%	Eff.	%	Eff.	%
AGRICULTURE-PÊCHE	-	-	-	-	-	-	1	50,0
EAU-GAZ-ÉLECTRICITÉ	1	1,4	3	4,2	17	23,9	27	38,0
PÉTROLE	-	-	-	-	-	-	5	12,8
MINES	-	-	-	-	-	-	-	-
SIDÉRURGIE	-	-	-	-	6	6,2	24	25,0
MÉTALLURGIE	-	-	4	1,0	34	8,6	170	43,1
CONSTRUCTIONS ÉLECTRIQUES	-	-	4	1,8	11	5,0	56	25,6
BATIMENT	-	-	7	3,7	23	12,2	33	17,6
AUTRES INDUSTRIES	-	-	16	9,4	30	17,6	38	22,3
CHIMIE	-	-	-	-	4	8,1	10	20,4
TRANSPORT TÉLÉCOMMUNICATIONS	-	-	6	5,9	16	15,7	34	33,3
COMMERCE-HOTELLERIE	1	1,8	2	3,7	16	29,6	5	9,3
ENSEIGNEMENT-ADMINISTRATION	-	-	5	1,3	79	21,4	131	35,4
BANQUES-ASSURANCES	-	-	4	10,8	12	32,4	9	24,3
AUTRES ACTIVITÉS	-	-	-	-	6	27,8	-	-
NON RÉPONSES	-	-	-	-	4	14,8	6	28,2
TOTAL	2	0,1	51	2,8	258	14,0	549	29,7

D'ACTIVITÉ – NIVEAU B.E.I.

de 1 200 F à 1 400 F		de 1 400 F à 1 600 F		de 1 600 F à 1 800 F		Plus de 1 800 F		Non réponses		TOTAL
Eff.	%	Eff.	%	Eff.	%	Eff.	%	Eff.	%	
1	14,3	-	-	-	-	-	-	1	14,3	7
3	3,6	2	2,4	3	3,6	1	1,2	-	-	84
5	31,2	4	25,0	5	31,2	1	6,2	-	-	16
-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
6	42,9	3	21,4	-	-	-	-	-	-	14
14	17,9	12	15,4	-	-	-	-	-	-	78
9	26,5	2	5,9	1	2,9	2	5,9	3	8,8	34
5	14,7	4	11,8	5	14,7	-	-	2	5,9	34
17	10,9	3	1,9	4	2,6	1	0,6	9	5,8	156
67	33,7	25	12,6	4	2,0	6	3,0	6	3,0	199
5	18,5	3	11,1	-	-	1	3,7	1	3,7	27
3	6,0	3	6,0	-	-	1	2,0	2	4,0	50
60	18,5	7	2,1	1	0,3	2	0,6	8	2,5	325
3	17,6	1	5,9	-	-	1	5,9	-	-	17
-	-	2	20,0	-	-	1	10,0	1	10,0	10
-	-	-	-	-	-	-	-	5	25,0	20
204	15,0	71	6,6	23	2,1	17	1,6	40	3,7	1 071

D'ACTIVITÉ – NIVEAU B.T.

de 1 200 F à 1 400 F		de 1 400 F à 1 600 F		de 1 600 F à 1 800 F		Plus de 1 800 F		Non réponses		TOTAL
Eff.	%	Eff.	%	Eff.	%	Eff.	%	Eff.	%	
-	-	-	-	-	-	-	-	1	50,0	2
12	16,8	7	9,9	1	1,4	3	4,2	-	-	71
8	20,5	13	33,3	7	17,9	6	15,4	-	-	39
4	50,0	3	37,7	1	12,5	-	-	-	-	8
38	39,6	15	15,6	10	10,4	3	3,1	-	-	96
78	19,8	62	15,7	26	6,6	16	4,1	4	1,0	394
55	25,0	33	15,1	22	10,0	35	16,0	3	1,4	219
43	22,9	33	17,6	22	11,7	21	11,2	6	9,2	188
31	18,2	22	12,9	18	10,6	7	4,1	8	4,7	170
20	40,8	8	16,3	3	6,1	3	6,1	1	2,0	49
21	20,6	12	11,8	8	7,8	4	3,9	1	1,0	102
-	-	7	13,0	6	11,1	13	24,1	4	7,4	54
67	18,1	35	9,5	13	3,5	15	4,	25	6,8	370
6	16,2	2	5,4	-	-	4	10,8	-	-	37
5	22,7	1	4,5	8	36,4	2	9,1	-	-	22
4	14,8	-	-	6	22,2	2	7,4	5	18,5	27
392	21,2	253	13,7	151	8,2	134	7,2	58	9,1	1 848

A 25 – SALAIRES PAR SECTEURS D'ACTIVITÉ – NIVEAU

Secteurs d'activités	Moins de 600 F		de 600 F à 800 F		de 800 F à 1 000 F		de 1 000 F à 1 200 F	
	Eff.	%	Eff.	%	Eff.	%	Eff.	%
AGRICULTURE-PÊCHE	-	-	-	-	-	-	-	-
EAU-GAZ-ÉLECTRICITÉ	-	-	-	-	1	4,5	9	40,9
PÉTROLE	-	-	-	-	-	-	-	-
MINES	-	-	-	-	-	-	3	50,0
SIDÉRURGIE	-	-	-	-	1	1,3	8	10,4
MÉTALLURGIE	3	1,3	-	-	4	1,8	34	15,1
CONSTRUCTIONS ÉLECTRIQUES	-	-	-	-	4	2,4	14	8,2
BATIMENT	-	-	1	1,0	3	3,1	13	13,5
AUTRES INDUSTRIES	-	-	1	2,2	6	13,3	4	8,9
CHIMIE	-	-	-	-	1	1,4	4	5,6
TRANSPORT TÉLÉCOMMUNICATIONS	-	-	-	-	1	2,3	21	47,7
COMMERCE-HOTELLERIE	-	-	-	-	-	-	7	31,8
ENSEIGNEMENT-ADMINISTRATION	1	0,4	2	0,9	33	14,7	44	19,5
BANQUES-ASSURANCES	-	-	-	-	1	33,3	-	-
AUTRES ACTIVITÉS	-	-	-	-	-	-	-	-
NON RÉPONSES	-	-	-	-	-	-	5	15,6
TOTAL	4	0,4	4	0,4	55	5,2	166	15,7

A 26 – SALAIRES PAR SECTEURS

Secteurs d'activités	Moins de 600 F		de 600 F à 800 F		de 800 F à 1 000 F		de 1 000 F à 1 200 F	
	Eff.	%	Eff.	%	Eff.	%	Eff.	%
AGRICULTURE-PÊCHE	-	-	40	28,4	60	42,5	40	28,4
EAU-GAZ-ÉLECTRICITÉ	-	-	-	-	143	71,9	45	22,6
PÉTROLE	-	-	-	-	-	-	10	16,7
MINES	-	-	15	20,0	45	60,0	-	-
SIDÉRURGIE	-	-	10	5,8	105	61,4	30	17,5
MÉTALLURGIE	-	-	110	20,0	131	23,9	127	23,1
CONSTRUCTIONS ÉLECTRIQUES	-	-	15	5,2	125	43,1	45	15,5
BATIMENT	10	1,4	80	11,4	240	34,3	190	27,2
AUTRES INDUSTRIES	15	1,7	110	12,6	312	35,7	151	17,3
CHIMIE	-	-	15	6,5	50	21,5	96	41,4
TRANSPORT TÉLÉCOMMUNICATIONS	-	-	86	25,5	94	27,9	36	10,7
COMMERCE-HOTELLERIE	40	3,7	348	32,6	256	24,0	158	14,8
ENSEIGNEMENT-ADMINISTRATION	35	0,8	753	18,3	1949	47,5	851	20,7
BANQUES-ASSURANCES	-	-	84	6,9	560	45,7	426	34,8
AUTRES ACTIVITÉS	10	6,8	15	10,3	20	13,7	21	14,4
NON RÉPONSES	-	-	35	25,0	40	28,6	35	25,0
TOTAL	110	1,1	1 716	16,6	4 130	40,1	2 261	21,9

2° ANNÉE D'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR INDUSTRIEL

de 1 200 F à 1 400 F		de 1 400 F à 1 600 F		de 1 600 F à 1 800 F		Plus de 1 800 F		Non réponses		TOTAL
Eff.	%	Eff.	%	Eff.	%	Eff.	%	Eff.	%	
-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
8	36,4	1	4,5	2	9,1	1	4,5	-	-	22
1	9,1	-	-	8	72,7	2	18,2	-	-	11
3	50,0	-	-	-	-	-	-	-	-	6
31	40,3	19	24,7	14	18,2	3	3,9	1	1,3	77
79	35,1	61	27,1	22	9,8	16	7,1	6	2,7	225
55	32,2	49	28,7	27	15,8	15	8,8	7	4,1	171
28	29,2	22	22,9	15	15,6	12	12,5	2	2,1	96
8	17,8	15	33,3	7	15,6	4	8,9	-	-	45
32	45,1	21	29,6	11	15,5	1	1,4	1	1,4	71
6	13,6	7	15,9	5	11,4	4	9,1	-	-	44
3	13,6	7	31,8	1	4,5	4	18,2	-	-	22
77	34,2	24	10,7	16	7,1	11	4,9	17	7,6	225
-	-	-	-	-	-	-	-	2	66,7	3
-	-	-	-	3	30,0	4	40,0	3	30,0	10
8	25,0	1	3,1	3	9,4	3	9,4	12	37,5	32
339	32,0	227	21,4	134	12,6	80	7,5	51	4,8	1 060

D'ACTIVITÉ - NIVEAU B.E.C.

de 1 200 F à 1 400 F		de 1 400 F à 1 600 F		de 1 600 F à 1 800 F		Plus de 1 800 F		Non réponses		TOTAL
Eff.	%	Eff.	%	Eff.	%	Eff.	%	Eff.	%	
-	-	-	-	-	-	-	-	1	0,7	141
11	5,5	-	-	-	-	-	-	-	-	199
30	50,0	10	16,7	10	16,7	-	-	-	-	60
-	-	-	-	-	-	-	-	15	20,0	75
16	9,4	10	5,8	-	-	-	-	-	-	171
105	19,1	55	10,0	1	0,2	-	-	20	3,6	549
50	17,2	25	8,6	30	10,3	-	-	-	-	290
81	11,6	77	11,0	20	2,9	1	0,1	-	-	699
185	21,2	91	10,4	10	1,1	-	-	-	-	874
41	17,7	30	12,5	-	-	-	-	-	-	232
71	21,1	35	10,4	15	4,4	-	-	-	-	337
105	9,8	41	3,8	11	1,0	45	4,2	62	5,8	1 066
286	7,0	111	2,7	26	0,6	2	-	90	2,2	4 103
93	7,6	15	1,2	35	2,9	-	-	11	0,9	1 224
20	13,7	20	13,7	20	13,7	10	6,8	10	6,8	146
15	10,7	-	-	-	-	-	-	15	10,7	140
1 109	10,8	520	5,0	178	1,7	58	0,6	224	2,2	10 306

A 27 – SALAIRES PAR SECTEURS

Secteurs d'activités	Salaires		Moins de 600 F		de 600 F à 800 F		de 800 F à 1 000 F		de 1 000 F à 1 200 F	
	Eff.	%	Eff.	%	Eff.	%	Eff.	%		
	AGRICULTURE-PÊCHE	-	-	4	12,5	12	37,5	8	25,0	
EAU-GAZ-ÉLECTRICITÉ	-	-	4	8,3	16	33,3	16	33,3		
PÉTROLE	-	-	-	-	-	-	-	-		
MINES	-	-	-	-	-	-	-	-		
SIDÉRURGIE	-	-	-	-	-	-	20	83,3		
MÉTALLURGIE	-	-	8	10,0	24	30,0	16	20,0		
CONSTRUCTIONS ÉLECTRIQUES	-	-	-	-	-	-	12	18,7		
BATIMENT	-	-	8	6,1	28	21,2	16	12,1		
AUTRES INDUSTRIES	-	-	16	7,8	32	15,7	36	17,6		
CHIMIE	-	-	-	-	-	-	36	50,0		
TRANSPORT TÉLÉCOMMUNICATIONS	-	-	-	-	24	30,0	28	35,0		
COMMERCE-HOTELLERIE	4	1,6	20	7,9	36	14,3	40	15,9		
ENSEIGNEMENT-ADMINISTRATION	-	-	124	9,1	564	41,3	392	28,7		
BANQUES-ASSURANCES	-	-	12	3,6	132	39,8	100	90,1		
AUTRES ACTIVITÉS	-	-	-	-	8	16,7	24	59,0		
NON RÉPONSES	-	-	8	14,3	4	7,1	8	14,3		
TOTAL	4	0,1	204	7,3	880	31,4	752	26,8		

A 28 – SALAIRES PAR SECTEURS D'ACTIVITÉ – NIVEAU

Secteurs d'activités	Salaires		Moins de 600 F		de 600 F à 800 F		de 800 F à 1 000 F		de 1 000 F à 1 200 F	
	Eff.	%	Eff.	%	Eff.	%	Eff.	%		
	AGRICULTURE-PÊCHE	-	-	-	-	-	-	-	-	
EAU-GAZ-ÉLECTRICITÉ	-	-	-	-	-	-	-	-		
PÉTROLE	-	-	-	-	-	-	-	-		
MINES	-	-	-	-	-	-	-	-		
SIDÉRURGIE	-	-	-	-	-	-	-	-		
MÉTALLURGIE	-	-	-	-	8	10,0	4	5,0		
CONSTRUCTIONS ÉLECTRIQUES	-	-	-	-	-	-	-	-		
BATIMENT	-	-	-	-	-	-	8	25,8		
AUTRES INDUSTRIES	-	-	-	-	-	-	12	14,5		
CHIMIE	-	-	-	-	-	-	23	28,4		
TRANSPORT TÉLÉCOMMUNICATIONS	-	-	-	-	8	66,7	-	-		
COMMERCE-HOTELLERIE	-	-	-	-	19	22,6	-	-		
ENSEIGNEMENT-ADMINISTRATION	4	0,4	44	4,3	194	19,1	232	22,9		
BANQUES-ASSURANCES	-	-	23	25,3	26	28,6	22	24,2		
AUTRES ACTIVITÉS	-	-	-	-	8	14,0	27	47,4		
NON RÉPONSES	-	-	-	-	-	-	15	100,0		
TOTAL	4	0,2	67	4,0	263	15,6	343	20,4		

D'ACTIVITÉ – NIVEAU B.S.E.C.

de 1 200 F à 1 400 F		de 1 400 F à 1 600 F		de 1 600 F à 1 800 F		Plus de réponses		Non réponses		TOTAL
Eff.	%	Eff.	%	Eff.	%	Eff.	%	Eff.	%	
8	25,0	-	-	-	-	-	-	-	-	32
8	16,7	-	-	-	-	-	-	4	8,3	48
8	100,0	-	-	-	-	-	-	-	-	8
-	-	8	100,0	-	-	-	-	-	-	8
-	-	-	-	4	16,7	-	-	-	-	24
16	20,0	8	10,0	4	5,0	4	5,0	-	-	80
32	50,0	20	31,2	-	-	-	-	-	-	64
24	18,2	12	9,1	8	6,1	16	12,1	20	15,1	132
56	27,4	32	15,7	20	9,8	4	2,0	8	3,9	204
8	11,1	12	16,7	12	16,7	4	5,5	-	-	72
16	20,0	12	15,0	-	-	-	-	-	-	80
36	14,3	48	19,0	16	6,3	12	4,8	40	15,9	252
160	11,7	60	4,4	16	1,2	12	0,9	36	2,6	1 364
36	10,8	12	3,6	24	9,2	16	4,8	-	-	332
8	16,7	4	8,3	4	8,3	-	-	-	-	48
12	21,4	4	7,1	12	21,4	8	14,3	-	-	56
428	15,3	232	8,3	120	4,3	76	2,7	108	3,8	2 804

2^e ANNÉE D'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR COMMERCIAL

de 1 200 F à 1 400 F		de 1 400 F à 1 600 F		de 1 600 F à 1 800 F		Plus de 1 800 F		Non réponses		TOTAL
Eff.	%	Eff.	%	Eff.	%	Eff.	%	Eff.	%	
-	-	4	50,0	-	-	4	50,0	-	-	8
-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
4	18,2	10	45,5	4	18,2	4	18,2	-	-	22
-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
14	53,8	8	30,8	4	15,4	-	-	-	-	26
19	23,7	8	10,0	-	-	26	32,5	15	18,7	80
12	15,8	16	21,0	28	36,8	4	5,3	16	21,0	76
8	25,8	-	-	15	48,4	-	-	-	-	31
28	33,7	12	14,5	4	4,8	12	14,5	15	18,1	83
16	19,7	34	42,0	4	4,9	4	4,9	-	-	81
-	-	4	33,3	-	-	-	-	-	-	12
27	32,1	8	9,5	26	30,9	-	-	4	4,8	84
363	35,8	85	8,4	46	4,5	22	2,2	24	2,4	1 014
8	8,8	4	4,4	-	-	4	4,4	4	4,4	91
4	7,0	8	14,0	-	-	-	-	10	17,5	57
-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	15
503	29,9	201	12,0	131	7,8	80	4,8	88	5,2	1 680

A 29 - RÉPARTITION DES SALAIRES DES JEUNES (DIPLOMÉS-NON DIPLOMÉS)

Secteurs d'activité	Salaires		Moins de 600 F		de 600 F à 800 F		de 800 F à 1 000 F		de 1 000 F à 1 200	
	Eff.	%	Eff.	%	Eff.	%	Eff.	%	Eff.	%
2 ^e ANNÉE ENS. SUP. DIPLOMÉS INDUSTRIEL COMMERCIAL			1	0,1	32	3,7	125	14,5		
			16	1,2	166	12,9	274	21,2		
Total			17	0,8	198	9,2	399	18,5		
2 ^e ANNÉE ENS. SUP. NON DIPLOMÉS INDUSTRIEL COMMERCIAL	4	2,0	3	1,5	24	12,0	41	20,5		
	4	1,0	36	9,3	97	25,0	69	17,8		
Total	8	1,4	39	6,6	121	20,6	110	18,7		
TERMINALE DIPLOMÉS BT BSEC	3	0	19	1,8	144	13,4	335	31,1		
	4	0,2	152	7,0	680	31,6	612	28,4		
Total	7	0,2	171	5,3	824	25,5	947	29,3		
TERMINALE NON DIPLOMÉS BT BSEC			32	4,1	114	14,7	214	27,5		
			52	8,0	200	30,7	140	21,4		
Total			84	5,9	314	22,0	354	24,7		
PREMIÈRE DIPLOMÉS BEI BEC	15	1,9	69	8,7	171	21,6	260	32,8		
	90	1,0	1 298	14,9	3 494	40,1	1 995	22,9		
Total	105	1,1	1 367	14,4	3 665	38,6	2 255	23,7		
PREMIÈRE NON DIPLOMÉS BEI BEC	7	2,5	20	7,2	100	36,0	74	26,6		
	20	1,3	418	26,1	636	39,8	266	16,7		
Total	27		438		736		340			

PAR NIVEAU ET TYPE DE FORMATION AU MOMENT DE L'ENQUÊTE (JUIN 1970)

de 1 200 F à 1 400 F		de 1 400 F à 1 600 F		de 1 600 F à 1 800 F		Plus de 1 800 F		Non réponses		TOTAL	
Eff.	%	Eff.	%	Eff.	%	Eff.	%	Eff.	%	Eff.	%
309	35,7	189	21,9	110	12,7	64	7,4	35	4,0	865	100,0
446	34,5	137	10,6	123	9,5	64	5,0	66	5,1	1 292	100,0
755	35,0	326	15,1	233	10,8	128	6,0	101	4,7	2 157	100,0
31	15,5	40	20,0	24	12,0	17	8,5	16	8,0	200	100,0
72	18,6	64	16,5	8	2,0	16	4,1	22	5,6	388	100,0
103	17,5	104	17,7	32	5,4	33	5,6	38	6,5	588	100,0
234	21,7	153	14,2	83	7,7	73	6,8	32	3,0	1 076	100,0
360	16,7	164	7,6	76	3,5	48	2,2	56	2,6	2 152	100,0
594	18,4	317	9,8	159	4,9	121	3,8	88	2,7	3 228	100,0
160	20,6	100	12,9	69	8,9	62	8,0	27	3,5	778	100,0
68	10,4	68	10,4	44	6,8	28	4,3	52	8,0	652	100,0
228	15,9	168	11,8	113	7,9	90	6,3	79	5,5	1 430	100,0
162	20,4	56	7,0	18	2,3	13	1,6	29	3,7	793	100,0
992	11,4	477	5,5	142	1,6	48	0,6	172	2,0	8 708	100,0
1 154	12,2	533	5,6	160	1,7	61	0,6	201	2,1	9 501	100,0
42	15,1	15	5,4	5	1,8	4	1,5	11	4,0	278	100,0
117	7,3	43	2,7	36	2,2	10	0,6	52	3,3	1 598	100,0
159		58		41		14		63		1 876	100,0

Annexe B

Dates de création des diplômes étudiés (1)

- BEI** – Brevet d'enseignement industriel.
Le BEI est institué conformément aux arrêtés du 23 Mars 1962, 29 Mars 1962 et 15 Février 1963.
- BEC** – Brevet d'enseignement commercial.
Il a été créé en 1949 et réorganisé globalement conformément à l'arrêté du 2 Février 1961.
Les BEC secrétariat et comptabilité ont été institués conformément à l'arrêté du 2 Février 1963.
- BSEC**– Brevet supérieur d'études commerciales.
Il a été créé en 1947 et organisé conformément aux arrêtés des 24 Mai 1961, 27 Mars 1963 et 15 Mai 1963. L'option secrétariat a été aménagée conformément à l'arrêté du 21 Octobre 1964; l'option comptable conformément à l'arrêté du 18 Mars 1966. La possession du BSEC donne droit au titre de technicien breveté aux termes de l'arrêté ministériel du 16 Mars 1964; le BSEC figure sur la liste des titres admis en équivalence du baccalauréat, en vue de l'inscription dans les facultés de droit et sciences économiques.
- BT** – Brevet de technicien.
Les BT ont été créés conformément au décret n° 52-178 du 19 Février 1952; certains n'ont pas été transformés en brevets de technicien supérieur; d'autres BT ont été créés et aménagés par les décrets et arrêtés suivants :
- décret n° 59-57 du 6 Janvier 1959,
 - décret n° 64-42 du 14 Janvier 1964,
 - décret n° 64-530 du 5 Juin 1964,
 - arrêté du 2 Février 1961 modifié par l'arrêté du 28 Janvier 1963.
- Les BT mécanique, électrotechnique et électronique ont été aménagés par les arrêtés du 6 Septembre 1965 et du 21 Novembre 1966; le BT chimie par les arrêtés des 10 Mars 1966, 3 Février 1966, 17 Mai 1965, 1^{er} Juin 1967, 9 Décembre 1968; le BT habillement par l'arrêté du 1^{er} Octobre 1965 et le BT bâtiment par celui du 20 Avril 1966.

(1) Les sources d'information sont les suivantes :

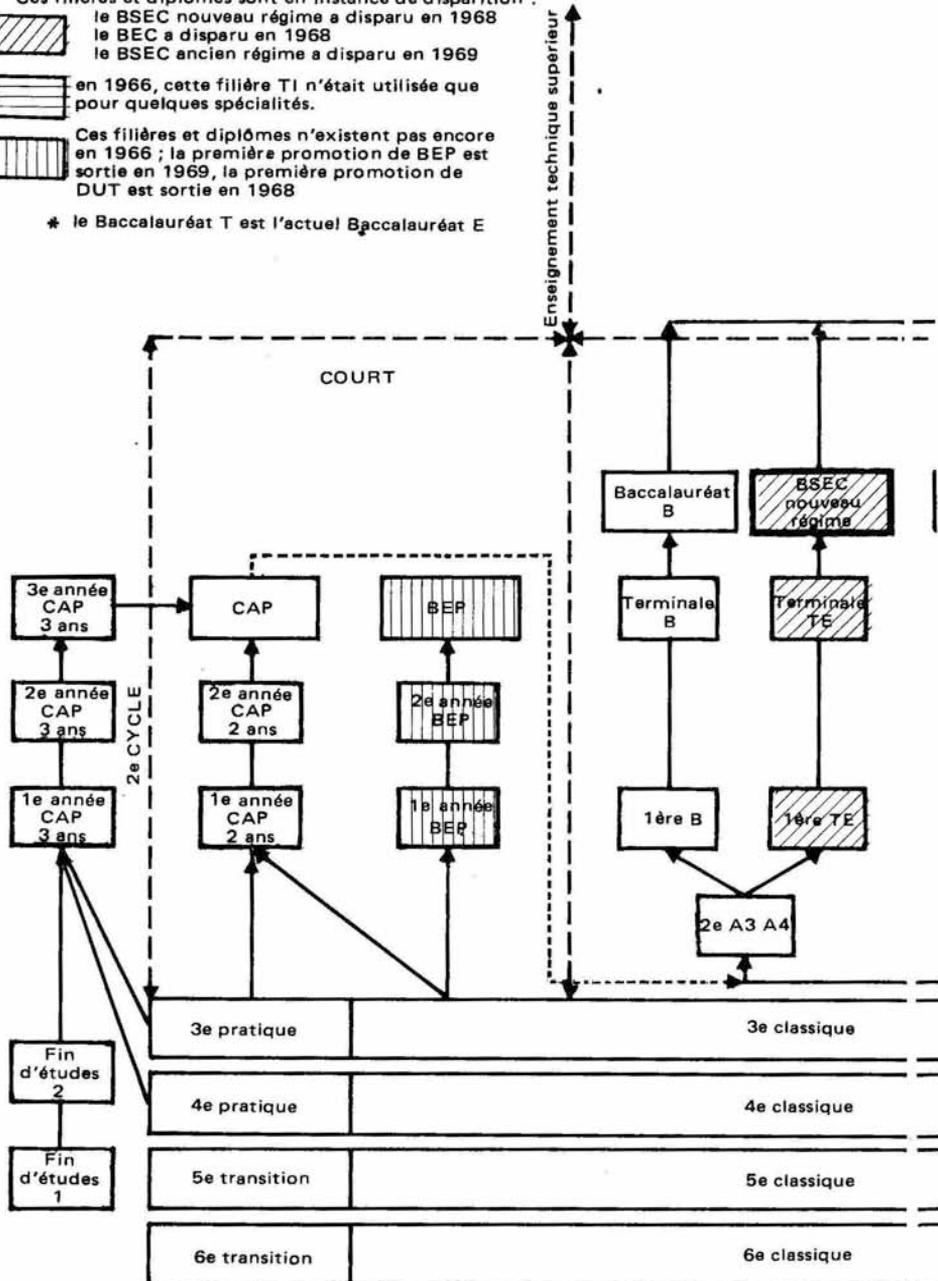
- Liste des diplômes institués sur le plan national et sanctionnant une formation professionnelle, éd. S.C.S.C., Ministère Éducation Nationale (15 Octobre 1966, 1^{er} Janvier 1969).
- Lexique de certains termes employés en matière de formation professionnelle (document interne du M.E.N.).

FILIERES D'ACCES AUX BEC,

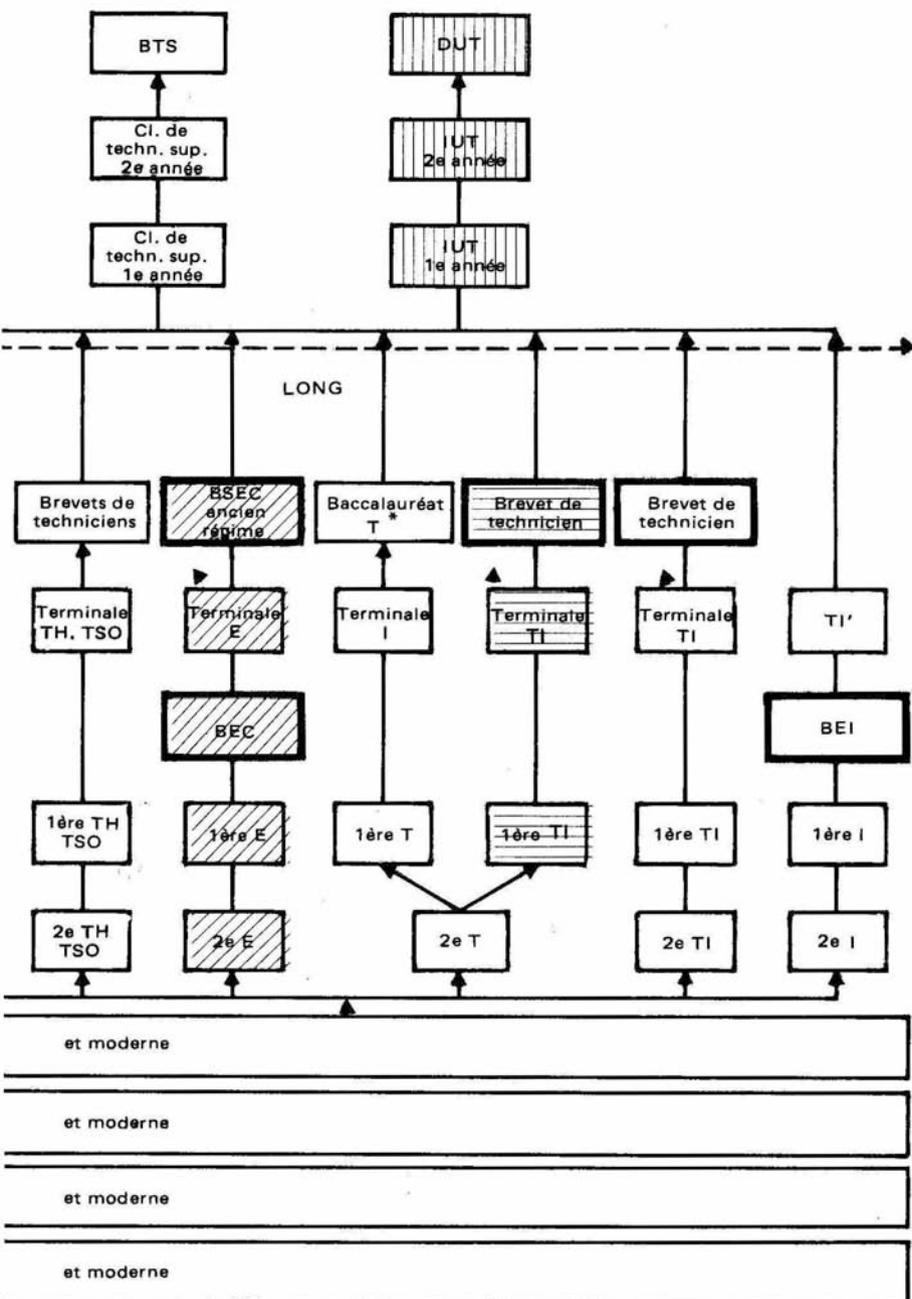
Ces filières et diplômes sont en instance de disparition :

-  le BSEC nouveau régime a disparu en 1968
-  le BEC a disparu en 1968
-  le BSEC ancien régime a disparu en 1969
-  en 1966, cette filière TI n'était utilisée que pour quelques spécialités.
-  Ces filières et diplômes n'existent pas encore en 1966 ; la première promotion de BEP est sortie en 1969, la première promotion de DUT est sortie en 1968

* le Baccalauréat T est l'actuel Baccalauréat E



BEI, BSEC, BT - 1965-1966



Annexe C

ADDITIF A LA NOMENCLATURE DES EMPLOIS (MINISTÈRE DES AFFAIRES SOCIALES – INSEE)

- 24 – Contrôleur de fabrication
- 261 – Préparateur de fabrication
- 278 – Conducteur de travaux
- 279 – Commis de chantier
- 289 – Dessinateur (SAI)
- 290 – Technicien (SAI)
- 473 – Ouvrier (SAI)
- 474 – Contrôleur de fabrication (ouvrier)
- 613 – Tireur de plans
- 822 – Professeur d'enseignement technique (SAI)
- 823 – Maître d'internat, surveillant d'externat
- 911 – Laborantine, biochimiste
- 913 – Aide laboratoire
- 914 – Aide biochimiste
- 935 – Stagiaire (cuisine – hôtel)
- 944 – Moniteur, éducateur

REGROUPEMENT DES ACTIVITÉS COLLECTIVES EN 15 POSTES

N° du regroupe- ment en 15 postes	Activités collectives en 15 postes	N° de la nomencla- ture en 49 postes	Activités collectives en 49 postes
01	Agriculture – Pêches – Forêts	01	Agriculture – Pêches – Forêts
02	Eau – Gaz – Électricité	02	Eau – Gaz – Électricité
03	Pétrole et Carburants	03	Pétrole et Carburants
04	Mines et Carrières	04	Mines et Carrières
05	Sidérurgie	05	Sidérurgie, production des métaux
06	Métallurgie	06	Première transformation des métaux, fonderie, grosse chaudronnerie
		07	Industrie automobile et cycles
		08	Constructions navales
		09	Aéronautique
07	Constructions électriques	10	Industrie mécanique : mécanique générale, moteurs et machines, petite chaudronnerie
		11	Optique, horlogerie, précision
08	Bâtiment	12	Constructions et appareillage électrique et électronique
		13	Céramique et fabrication de matériaux de construction
		14	Bureau d'études du bâtiment, architectes
		15	Entreprises de bâtiment et de travaux publics, de constructions métalliques ou de maçonnerie
09	Autres industries	16	Autres corps du bâtiment : équipements techniques (couverture, installations sanitaires...) peinture
		17	Verre
		19	Industries agricoles et alimentaires
		20	Textiles
		21	Travail des étoffes : confection industrielle, prêt à porter
		22	Mesures, haute couture
		23	Cuirs et peaux, chaussures
		24	Industries du bois et de l'ameublement
		25	Papiers, carton
		26	Industrie polygraphique (presses, édition, photographie)

10	Chimie	27	Industries diverses (bijouterie, orfèvrerie, jouets, fabrication d'objets en plastique)
11	Transports Télécommunications	18	Chimie, caoutchouc (engrais et industrie pharmaceutique)
		28	Transports routiers
		29	Autres transports
		30	Transmissions, télécommunications, ORTF, radio (sauf armée)
12	Commerce hôtellerie	31	Commerce non alimentaire
		32	Commerces alimentaires et agricoles
		33	Grands magasins, magasins populaires, centrales d'achats...
		34	Hôtellerie restauration
		35	Organismes d'import-export
13	Enseignement Administration	36	Organismes et caisses de sécurité sociale, d'allocations familiales, de retraites, ASSEDIC, mutualité agricole
		37	Établissements médicaux et sociaux (hôpitaux, dispensaires, cabinets médicaux, pharmacies, crèches, maisons d'enfants...)
		38	Établissements d'enseignement et de formation (y compris laboratoires de faculté)
		39	Établissements de recherche scientifique (CNRS, CEA, Institut Pasteur...)
		42	Administrations de collectivités locales
		43	Tribunaux, cabinets juridiques, avocats, notaires...
		44	Logement (office HLM, gestion de biens)
		45	Entreprises de comptabilité comptables
		46	Publicité, agences de tourisme
		47	Organismes d'études et d'application économiques ou sociales (études de marché, ingénieurs conseils, aménagement du territoire)
		48	Organismes professionnels, économiques et sociaux (chambres de métiers, de commerce, associations diverses...)
14		40	Banques et établissements financiers (caisses d'épargne, crédit...)
		41	Assurances (Sécurité sociale non comprise)
15	Autres activités	49	Autres activités (par exemple : spectacles, coiffeurs, travaux d'arts...)

**PASSAGE DE LA NOMENCLATURE
DES ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES EN 49 POSTES UTILISÉS
DANS L'ENQUÊTE A LA NOMENCLATURE DES ACTIVITÉS
ÉCONOMIQUES EN 99 POSTES**

N°	NOMENCLATURE EN 49 POSTES	N° de la nomenclature des activités économiques en 99 postes
01	Agriculture – Pêche – Forêts	01 – 02 – 03 – 04 – 05
02	Électricité – Gaz – Eau – Chauffage urbain	06 – 07 – 08
03	Pétrole et Carburants	09 – 10 – 11
04	Mines et Carrières	12 – 13 – 14 – 15
05	Sidérurgie-Production de métaux non ferreux	16 – 17
06	Première transformation des métaux, fonderie, grosse chaudronnerie	18 – 19 – 20
07	Industries automobiles et cycles	26
08	Constructions navales	25
09	Constructions aéronautiques	27
10	Industrie mécanique : mécanique générale, moteurs et machines, petite chaudronnerie	21 – 22
11	Optique, horlogerie, précision	29
12	Construction et appareillage électrique et électronique	28
13	Céramique et fabrication de matériaux et construction	31 – 32
14	Bureau d'études du bâtiment, architectes	33 – 34
15	Entreprises de bâtiment et de travaux publics, de constructions métalliques ou de maçonnerie	
16	Autres corps du bâtiment (couverture, installations sanitaires...) peinture	
17	Industrie du verre	30
18	Chimie, caoutchouc (engrais et industrie pharmaceutiques)	35 – 36
19	Industries agricoles et alimentaires	19
20	Industrie textile	47 – 48
21	Travail des étoffes : confection industrielle, prêt à porter	49
22	Mesures haute couture	50 – 51 – 52
23	Cuir et peaux, chaussures	
24	Industries du bois et de l'ameublement	
25	Papier Carton	54

26	Industrie polygraphique (presse, édition, photographie)	55
27	Industries diverses (bijouterie, orfèvrerie, jouets, fabrication d'objets en plastique)	56 – 57 – 58 – 59 – 60 – 61
28	Transports routiers	62 – 63
29	Autres transports	64 – 65 – 66
30	Transmissions, télécommunications, ORTF radio (sauf armée)	30
31	Commerces non alimentaires	73 – 74 – 75 – 76
32	Commerces agricoles et alimentaires	69 – 70
33	Grands magasins, magasins populaires, centrales d'achats...	71
34	Hôtellerie restauration	77 – 78
35	Organisme d'import-export	707.01. 73.3.4. – 747.0
36	Organismes et Caisses de sécurité sociale	987
37	Établissements médicaux et sociaux (hôpitaux, dispensaires, cabinets médicaux, pharmacies, crèches, maisons d'enfants...)	91
38	Établissements d'enseignement et de formation (y compris laboratoires de faculté)	}
39	Établissements de recherches scientifiques (CNRS, CEA, Institut Pasteur...)	
40	Banques et établissements financiers (caisses d'épargne, crédit...)	83
41	Assurances (sécurité sociale non comprise)	84
42	Administration et collectivités locales	92
43	Tribunaux, cabinets juridiques, avocats, notaires...)	93
44	Logement (Office HLM, gestion de biens)	82
45	Entreprises de comptabilité, comptable	
46	Publicité, agences de tourisme	81
47	Organismes d'études et d'applications économiques et sociales (études de marché, ingénieurs conseils, aménagement du territoire)	80 – 81 – 82
48	Organismes professionnels économiques et sociaux (chambre de métiers, de commerce, associations diverses)	986 – 1
49	Autres activités (par exemple : spectacles, coiffeurs, travaux d'art...)	88 – 89

LISTE DES TABLEAUX

Tableau	1 – Taux de réponses par niveau et spécialité.	20
Tableau	2 – Taux de réussite à l'examen présenté en 1966 (public) – statistiques de l'Éducation nationale – Service Central des Statistiques et de la Conjoncture, ensemble de la promotion.	22
Tableau	3 – Taux de réussite à l'examen présenté en 1966, chez les jeunes qui ont répondu à l'enquête.	22
Tableau	4 – Études entreprises en octobre 1966 par les jeunes qui ont répondu à l'enquête.	26
Tableau	5 – Taux de poursuite des études à l'issue de l'année, quelque soit l'année d'obtention du diplôme préparé en 1966.	27
Tableau	6 – Poursuite des études en octobre 1966 (garçons-filles)	32
Tableau	7 – Age moyen des élèves présents dans les classes préparant au BEI, BEC, BT, BSEC, en 1966.	33
Tableau	8 – Filières empruntées et niveau de sortie des jeunes qui ont entrepris des études supérieures au diplôme préparé en 1966.	36
Tableau	9 – Diplômes obtenus par les jeunes des classes de BEI, BEC, BT, BSEC.	38
Tableau	9 bis Bilan des niveaux de formation atteints en 1970.	39
Tableau	10 – Taux de réussite au diplôme final présenté par les jeunes qui ont entrepris des études supérieures à l'examen présenté en 1966.	40
Tableau	11 – Date d'entrée dans le premier emploi.	46
Tableau	12 – Situation des jeunes au moment de l'enquête en juin 1970.	47
Tableau	13 – Situation des jeunes au regard de l'emploi en juin 1970.	58/59
Tableau	14 – Répartition des jeunes selon les secteurs d'activité où ils sont employés.	63
Tableau	15 – Répartition des jeunes selon le niveau et le type de formation dans les principaux secteurs d'activité.	64
Tableau	16 – Répartition des jeunes selon la taille des établissements (%).	66
Tableau	17 – Répartition des jeunes de niveau BEI, selon la taille des établissements dans les secteurs qui ont recruté le plus à ce niveau.	68
Tableau	18 – Répartition des jeunes de niveau BT, selon la taille des établissements dans les secteurs qui ont recruté le plus à ce niveau.	70

Tableau 19	– Répartition des jeunes de niveau 2 ^{ème} année d'enseignement supérieur industriel selon la taille des établissements dans les secteurs qui ont le plus recruté à ce niveau.	72
Tableau 20	– Répartition des jeunes de niveau BEC, par taille d'établissement dans les secteurs d'activité qui ont le plus recruté à ce niveau.	74
Tableau 21	– Répartition des jeunes de niveau BSEC par taille d'établissement dans les secteurs qui ont recruté le plus à ce niveau.	76
Tableau 22	– Répartition des jeunes de niveau 2 ^{ème} année d'enseignement supérieur commercial par taille d'établissement dans les secteurs qui ont recruté le plus à ce niveau.	78
Tableau 23	– Répartition des salaires dans les secteurs qui ont embauché le plus de jeunes au niveau BEI.	93
Tableau 24	– Répartition des salaires dans les secteurs qui ont embauché le plus de jeunes au niveau BT.	94
Tableau 25	– Répartition des salaires dans les secteurs qui ont embauché le plus de jeunes au niveau 2 ^{ème} année d'enseignement supérieur industriel.	96
Tableau 26	– Répartition des salaires dans les secteurs qui ont embauché le plus de jeunes au niveau BEC.	98
Tableau 27	– Répartition des salaires dans les secteurs qui ont embauché le plus de jeunes au niveau BSEC.	100
Tableau 28	– Répartition des salaires dans les secteurs qui ont embauché le plus de jeunes au niveau 2 ^e année d'enseignement supérieur commercial.	102

ANNEXES

ANNEXE A

- Tableau A 1 – Dernière année d'études des jeunes diplômés et non diplômés en 1966 restés dans le système scolaire après cette date
- Tableau A 2 – Dernière année d'études des neunes (garçons-filles) restés dans le système scolaire après 1966
- Tableau A 3 – Dernière année des jeunes BT-BSEC restés dans le système scolaire après 1966
- Tableau A 4 – Dernière année d'études des jeunes BEI-BEC restés dans le système scolaire après 1966
- Tableau A 5 – Situation à la rentrée 1966-67 des jeunes ayant préparé le BEI ou le BEC (par spécialité)
- Tableau A 6 – Situation à la rentrée 1966-67 des jeunes ayant préparé le BT ou le BSEC (par spécialité).
- Tableau A 7 – Situation à la rentrée 1966-67 des jeunes ayant préparé le BEI, le BEC, le BT ou le BSEC (garçons/filles)
- Tableau A 8 – Situation à la rentrée 1966-67 des jeunes ayant préparé le BEI, BEC, BT, BSEC (comparaison garçons/filles)
- Tableau A 9 – Situation à la rentrée 1966-67 des jeunes ayant préparé le BEI ou le BEC (diplômés – non diplômés)
- Tableau A10 – Situation à la rentrée 1966-67 des jeunes ayant préparé le BT ou le BSEC (diplômés-non diplômés)
- Tableau A11 – Répartition des jeunes selon la taille des établissements – niveau BEI –
- Tableau A12 – Répartition des jeunes selon la taille des établissements – niveau BT –
- Tableau A13 – Répartition des jeunes selon la taille des établissements – niveau 2^e année d'enseignement supérieur industriel –
- Tableau A14 – Répartition des jeunes selon la taille des établissements – niveau BEC –
- Tableau A15 – Répartition des jeunes selon la taille des établissements – niveau BSEC –
- Tableau A16 – Répartition des jeunes selon la taille des établissements – niveau 2^e année d'enseignement supérieur commercial –
- Tableau A17 – Répartition des jeunes selon les services où ils sont employés – niveau BEI –
- Tableau A18 – Répartition des jeunes selon les services où ils sont employés – niveau BT –

- Tableau A19 – Répartition des jeunes selon les services où ils sont employés
– niveau 2^e année d'enseignement supérieur industriel –
- Tableau A20 – Répartition des jeunes selon les services où ils sont employés
– niveau BEC –
- Tableau A21 – Répartition des jeunes selon les services où ils sont employés
– niveau BSEC –
- Tableau A22 – Répartition des jeunes selon les services où ils sont employés
– niveau 2^e année d'enseignement supérieur commercial
- Tableau A23 – Salaires par secteur d'activité – niveau BEI –
- Tableau A24 – Salaires par secteur d'activité – niveau BT –
- Tableau A25 – Salaires par secteur d'activité – niveau 2^e année d'enseignement
supérieur industriel
- Tableau A26 – Salaires par secteur d'activité – niveau BEC --
- Tableau A27 – Salaires par secteur d'activité – niveau BSEC –
- Tableau A28 – Salaires par secteur d'activité – niveau 2^e année d'enseignement
supérieur commercial
- Tableau A29 – Répartition des salaires des jeunes (diplômés-non diplômés) par
niveau et type de formation au moment de l'enquête (juin 1970)

QUESTIONNAIRE UTILISÉ POUR L'ENQUÊTE

ENQUÊTE SUR LA SITUATION ACTUELLE DES ANCIENS ÉLÈVES DE L'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE ET LEURS CONDITIONS D'ACCÈS A LA VIE PROFESSIONNELLE

Cette enquête est effectuée dans toute la France auprès d'un échantillon représentatif des jeunes qui étaient en classe de 1^{re} ou en classe terminale en 1965-66. La classe dans laquelle vous étiez cette année là est une de celles qui ont été tirées au sort. Et c'est pourquoi il vous est demandé de bien vouloir participer à cette étude. Celle-ci ne permettra pas seulement de savoir si les anciens élèves des lycées techniques ont complété leur formation et s'ils ont un emploi; elle donnera des indications extrêmement utiles, d'une part sur les études qu'ils ont poursuivies ou les diplômes qu'ils ont obtenus par la suite, d'autre part sur les postes et les tâches qui leur sont confiés à la sortie des établissements, sur les secteurs d'activité dans lesquels ils travaillent, sur les niveaux de qualification auxquels ils sont employés, et ceci pour chaque région. Ces renseignements, pour être utilisables, doivent être précis. C'est pourquoi, pour trois questions importantes, des listes de réponses ont été prévues d'avance. Ces listes se trouvent sur cette double page, de couleur verte.

Le questionnaire se trouve à l'intérieur. En le lisant soigneusement et en y répondant aussitôt, vous aiderez à préciser les conditions dans lesquelles les jeunes accèdent à la vie professionnelle.

1^{re} LISTE

EMPLOIS ADMINISTRATIFS, COMMERCIAUX ET COMPTABLES

A utiliser pour répondre aux questions 17 et 35

Lisez toute la liste des emplois qui vous concernent, par exemple tous les emplois « comptables », avant de choisir celui qui correspond le mieux au travail que vous faites actuellement; (ou que vous avez eu auparavant). Ne choisissez pas nécessairement le titre officiel de votre emploi mais tenez compte des tâches que vous effectuez réellement.

Reportez le numéro de l'emploi à l'emplacement prévu dans le questionnaire

Emplois administratifs

- Dactylographie – factures; 1
- Dactylographie; 2
- Sténotypie; 3
- Sténodactylographie – correspondances; 4
- Sténodactylographie – secrétariat; 5
- Correspondance spécialisée; 6
- Secrétariat bilingue; 7
- Secrétariat trilingue; 8
- Secrétariat; 9
- Secrétariat de direction (rédaction de rapport); 10
- Secrétariat médico-social; 11
- Emploi de bureau (dépouillement – tenue de dossiers – enregistrement – classement); 12
- Emploi administratif spécialisé (exigeant des connaissances commerciales ou fiscales ou bancaires ou techniques); 13
- Emploi administratif en contact avec le public (P.T.T. – sécurité sociale etc...); 14
- Rédacteur – travaux de rédaction; 15
- Emploi d'aide de rédaction; 16
- Archives – documentation – bibliothèques; 17
- Emploi de clerc (d'avoué, de notaire); 18
- Emploi de standardiste; 19
- Emploi administratif très varié (à la fois dactylographie, secrétariat, rédaction, réception etc...); 20
- Autre emploi administratif; 21

Emplois à la fois administratifs et comptables

Employé aux écritures comptables (quittances vérifications); 25
Aide-comptable dactylo; 26
Sténodactylo-comptable; 27
Secrétaire-comptable; 28
Autre emploi administratif et comptable; 29

Emplois comptables

Aide-caissier; 31
Caissier; 32
Caissier principal; 33
Calculateur; 34
Teneur de livre de paie; 35
Pointeau; 36
Comptable mécanographe ou employé sur machine comptable; 37
Comptable (chargé de la préparation de documents comptables sans analyse ni interprétation); 38
Comptable (collaborant à l'analyse et à l'interprétation de documents comptables); 39
Comptable (responsable de l'analyse et de l'interprétation de documents comptables); 40
Autre emploi comptable; 41

Emplois spécifiques aux banques et assurances

Secrétaire-comptable; 51
Démarcheur; 52
Commis d'agent de change; 53
Vérificateur (de polices ou autres); 54
Calculateur (de l'actuariat de l'assurance); 55
Technicien de l'actuariat; 56
Guichetier; 57
Gestionnaire en assurance de groupe; 58
Technicien en assurance de groupe; 59
Commissionneur; 60
Autre emplois des banques et assurances; 61

Emplois : mécanographie et traitement de l'information

Mécanographe-perforatrice-vérificateur; 71
Calculateur mécanographe; 72

Opérateur; 73
Programmeur; 74
Analyste programmeur; 75
Autre emploi du traitement de l'information; 76

Emplois dans la vente et fonctions commerciales

Vendeur; 81
Chef de rayon; 82
Sous-chef de rayon; 83
Chef de groupe; 84
Adjoint de chef de magasin de vente; 85
Démonstrateur; 86
Vendeur qualifié; 87
Représentant-voyageur de commerce; **88**
Visiteur médical; 89
Agent technico-commercial; 90
Étalagiste; 91
Acheteur; 92
Autre emploi commercial; 93

2° LISTE

ACTIVITÉS DES EMPLOYEURS OU DES ÉTABLISSEMENTS

A utiliser pour répondre aux questions 22 et 32

Avant de choisir votre réponse, lisez toute la liste des activités qui vous concernent, par exemple toutes les activités du « commerce ».

Reportez à l'emplacement prévu dans le questionnaire, le n° de l'Activité qui correspond à celle de la maison ou de l'établissement qui vous emploie : Exemple, vous êtes secrétaire ou dessinateur à la S.N.C.F.. Donc l'activité de votre employeur est « Autres transports » (n° 29).

Agriculture – Pêches – Forêts – 1

Eau – Gaz – Électricité – 2

Pétrole et carburants – 3

Mines et carrières – 4

Sidérurgie – Métallurgie – Construction électrique

- Sidérurgie, production de métaux; 5
- Première transformation des métaux, fonderie, grosse chaudronnerie; 6
- Industrie automobile et cycles; 7
- Constructions navales; 8
- Aéronautique; 9
- Industrie mécanique : mécanique générale, moteurs et machines, petite chaudronnerie; 10
- Optique, horlogerie, précision; 11
- Constructions et appareillage électrique et électronique; 12

Constructions – Bâtiment

- Céramique et fabrication de matériaux de construction; 13
- Bureau d'études du bâtiment, architectes; 14
- Entreprises de bâtiment et de travaux publics, de constructions métalliques ou de maçonnerie; 15
- Autres corps du bâtiment : équipements techniques (couverture, installations sanitaires...) peinture...; 16

Autres industries

- Verre; 17
- Chimie – caoutchouc – (engrais et industrie pharmaceutique); 18
- Industries agricoles et alimentaires; 19
- Textiles; 20
- Travail des étoffes : confection industrielle – prêt à porter; 21
- Mesures, haute couture; 22
- Cuirs et peaux, chaussures; 23
- Industries du bois et de l'ameublement; 24
- Papier – carton; 25
- Industrie polygraphique (presse, édition, photographie); 26
- Industries diverses (bijouterie, orfèvrerie, jouets, fabrication d'objets en plastique); 27

Transports – Transmissions – O.R.T.F.

- Transports routiers; 28
- Autres transports; 29
- Transmissions, télécommunications, O.R.T.F. radio (sauf armée); 30

Commerces – Hôtellerie

- Commerces non alimentaires; 31
- Commerces alimentaires et agricoles; 32
- Grands magasins – magasins populaires – centrales d’achats etc...; 33
- Hôtellerie – restauration; 34
- Organismes d’import-export; 35

Organismes et établissements médicaux, sociaux, d’enseignement, de recherches

- Organismes et caisses de sécurité sociale, d’allocations familiales, de retraites, A.S.S.E.D.I.C., mutualité agricole...; 36
- Établissements médicaux et sociaux (hôpitaux, dispensaires, cabinets médicaux, pharmacies, crèches, maison d’enfants...); 37
- Établissements d’enseignement et de formation (y compris laboratoires de faculté); 38
- Établissements de recherche scientifique (C.N.R.S., C.E.A., Institut Pasteur...); 39

Banques et Assurances

- Banques et établissements financiers (caisses d’épargne, crédit...); 40
- Assurances (sécurité sociale non comprise); 41

Administrations et autres organismes, publics ou privés, ni industriels ni commerciaux

- Administrations et collectivités locales; 42
- Tribunaux – cabinets juridiques, avocats, notaires...; 43
- Logement (office H.L.M., gestion de biens...); 44
- Entreprises de comptabilité – comptables; 45
- Publicité – agences de tourisme; 46
- Organismes d’études et d’application économiques ou sociales (études de marché – ingénieurs conseils – aménagement du territoire...); 47
- Organisations et organismes professionnels, économiques et sociaux (chambres de métiers, de commerce, associations diverses...); 48
- Autres activités (par exemple : spectacles, coiffeurs, travaux d’arts etc.); 49

3° LISTE

SERVICES

A utiliser pour répondre à la question 34

Lisez toute la liste des services qui vous concernent, par exemple tous les services « administratifs » avant de choisir celui qui correspond le mieux à celui dans lequel vous travaillez.

Tenez compte du genre d'activité de votre service (ou de votre atelier, ou de votre division) même si vous-même avez un emploi différent.

Ex. : vous êtes dessinateur dans un atelier de production d'outillage. Votre service est « Fabrication » (n° 30)

vous êtes dessinateur industriel dans un bureau d'études. Votre service est « Autres laboratoires, services ou bureaux d'études de l'industrie » (n° 23)

vous travaillez dans le bureau de la comptabilité d'un hôpital. Votre service est « Comptabilité générale » (n° 8)

vous êtes secrétaire dans une division des achats d'une entreprise. Votre service est « Gestion commerciale spécialisée » (n° 3)

vous êtes agent, en contact avec la clientèle dans une agence de banque. Votre service est « Exploitation » (n° 18)

Reportez le n° du service choisi, à l'emplacement prévu dans le questionnaire.

Services commerciaux

Service de vente (gros ou détail); 1

Service commercial non spécialisé; 2

Service de gestion commerciale spécialisé (ex. achats, contrôle des produits, relations publiques); 3

Service d'études commerciales (marketing, promotion des ventes); 4

Service technico-commercial; 5

Autre service commercial; 6

Services financiers et de comptabilité

Petit service comptable non spécialisé; 7

Service de comptabilité générale; 8

Service de comptabilité analytique (industriel ou commercial); 9

Service financier (contrôle budgétaire, gestion prévisionnelle); 10

Autre service financier ou comptable; 11

Service : mécanographie ou traitement de l'information

- Service (ou atelier) de mécanographie; 12
- Service (ou atelier) de traitement électronique de l'information; 13

Services administratifs

- Petit service administratif non spécialisé; 14
- Service du personnel; 15
- Service contentieux, service juridique; 16
- Documentation – information; 17
- Service d'exploitation (banques, S.N.C.F.); 18
- Service technique et de production des assurances; 19
- Autre service administratif; 20

Laboratoires ou services d'essais ou de contrôle; 21

Laboratoires, bureaux et services d'études de recherches, de calcul

- Laboratoires et services de recherches appliquées à l'industrie; 22
- Autres laboratoires, services ou bureaux d'études de l'industrie; 23
- Bureaux d'études et bureaux de calcul du bâtiment; 24
- Autres bureaux de calcul et de statistiques; 25
- Laboratoire ou service de recherche en sciences fondamentales (math. physique, chimie etc...); 26
- Services d'études et recherches en sciences humaines, économiques, urbanistiques, sociales; 27
- Laboratoire de recherche biologique, médicale ou pharmaceutique; 28
- Autre service d'études, de recherches, de calcul; 29

Services de fabrication, d'outillage ou de production; 30

Services d'entretien; 31

Bureaux et services d'organisation ou de méthodes; 32

Installations – chantiers – après-vente

Chantiers du bâtiment; 33

Autre cas; 34

Autres services

Transports; 35

Manutention, expédition, conditionnement, magasinage; 36

Autre cas; 37



Cette étude commencée dans le cadre du Service central des statistiques et de la conjoncture (ministère de l'Éducation nationale) a été poursuivie et achevée par le Centre d'études et de recherches sur les qualifications, Département Formations et Carrières, et avec la collaboration des chefs d'établissement et des Échelons statistiques rectoraux.

Elle a été réalisée par :

Mesdames F. CREZE; N. MACKIEWICZ

Monsieur J. BIRET

Mademoiselle C. ANDRIEU et Monsieur B. GILLET Chargés d'étude au Service central des statistiques et de la conjoncture ont participé à la première phase de cette étude.

Achevé d'imprimer le 30 mai 1973,
sur les presses de MAURY-IMPRIMEUR S.A. 45330-Malesherbes
Dépôt légal 2^e trimestre 1973 – N° d'Imprimeur : B 1176

CENTRE d'ÉTUDES et de RECHERCHES sur les QUALIFICATIONS (CEREQ)

CONSEILLERS

Conseiller scientifique : Vincens (Jean), professeur à l'Université de Toulouse 1.

Conseiller technique : Bégué (Jean), chargé de mission à l'INSEE.

Conseillers pédagogiques : N N

SERVICES RATTACHÉS à la DIRECTION

Secrétariat de Direction : Mlle Terribilini (Bernadette)

Mission (MIS)

Chargée des relations avec les Commissions Professionnelles Consultatives et les Comités régionaux de la Formation Professionnelle, de la promotion sociale et de l'emploi.

Chargés de mission : - Biret (Jean) - Brakhausen (Igor) - Chabrierie (André) - Guyonnet-Duperat (Pierre)

Bureau des affaires générales (BAG)

Mme Delassis (Renée), attaché d'administration centrale

Bureau des liaisons internationales (BLI)

Chargé du bureau : Iribarne (Alain d')
Chef du département Innovation et Emploi

DÉPARTEMENTS

DÉPARTEMENT des MÉTHODES et PROGRAMMES (DMP)

Chef du département : Pachot (Jean), administrateur civil.

Bureau des contrats : Mme Robert (Hélène) conseiller administratif des services universitaires.

Centre documentaire : Mlle Meylan (Françoise), Inspecteur d'information et d'orientation

Chargé de préparer les programmes d'études et de recherches soumis au conseil de perfectionnement, d'organiser leur exécution, de coordonner l'exploitation des résultats et d'en assurer la diffusion nécessaire.

DÉPARTEMENT INNOVATION et EMPLOI (DIE)

Chef du département : Iribarne (Alain d')

Chargé de dégager les incidences du progrès technologique ainsi que des modifications touchant à l'organisation ou aux formes de la production et des services sur le travail humain.

DÉPARTEMENT FONCTIONS PROFESSIONNELLES (DFP)

Chef du département : Foubert (Jean-Claude), inspecteur du travail.
Chargé de définir un instrument et de mettre en place un réseau national pour l'observation systématique et permanente des métiers; de déterminer les caractéristiques de ceux-ci du point de vue des besoins en formation; de procéder à leur regroupement selon les types et les niveaux de qualification; d'en décrire et d'en comparer les évolutions.

DÉPARTEMENT FORMATION et CARRIÈRES (DFC)

Chef du département : Mme Pagès (Josette), maître-assistant à l'Université.

Chargé d'étudier des formations conduisant à la qualification et d'en faire le bilan; de déterminer les conditions du passage de la formation à l'activité, notamment dans le cas des jeunes; d'observer les carrières suivant l'utilisation des connaissances acquises et les nécessités de l'éducation continue.

DÉPARTEMENT DES SYNTHÈSES (DSY)

Chef du département : Papoz (Jean-Claude) ingénieur du Génie Rural, des Eaux et des Forêts.

Chargé de mettre à la disposition du Centre l'information économique exigée par ses recherches; d'utiliser les résultats des études sur la qualification pour favoriser l'amélioration des estimations sur les besoins en formation nationaux, régionaux ou sectoriels et sur leurs perspectives d'évolution.

Bureau des statistiques professionnelles (BSP)

Chargé du bureau : N

Assure, en liaison avec l'INSEE, la mise en place d'un système d'informations quantitatives sur les formations et les emplois; il en réalise l'exploitation dans des cadres adaptés aux besoins des instances nationales et régionales de la formation professionnelle.

QUESTIONNAIRE

CETTE ENQUETE DONNERA LIEU A UNE EXPLOITATION STRICTEMENT ANONYME. Elle figure au programme des enquêtes dont le Service Central des Statistiques est chargé.

(Réf. Circ. n° II-69-367 du 29.8.69)

Ne rien inscrire dans cette colonne

1. IDENTITE

1 EN 1965-66, VOS PARENTS HABITAIENT	COMMUNE	N° DEPARTEMENT	
		Pour la région parisienne, n° actuel du département	1 <input type="text"/>

2 A L'EPOQUE, LA PROFESSION DE VOS PARENTS ETAIT :

	a) Père	b) Mère		a) Père	b) Mère	
1 Agriculteur exploitant	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	6 Ouvrier	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	2 <input type="text"/>
2 Salarié agricole	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	7 Technicien ou agent de maîtrise	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	a <input type="text"/> b <input type="text"/>
3 Patron du commerce ou artisan	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	8 Employé ou cadre administratif moyen	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
4 Industriel, ingénieur, cadre sup. ou prof. lib.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	9 Autre activité	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
5 Professeur, instituteur ou enseignant	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	10 Autre cas ; inactif, retraite	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	

2 bis VOS PARENTS RELEVAIENT-ILS DU SECTEUR PRIVE OU PUBLIC ?

1 Du secteur privé	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	2 Du secteur public ou para-public	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	2bis <input type="text"/>
--------------------	--------------------------	--------------------------	------------------------------------	--------------------------	--------------------------	---------------------------

3 VOUS ETES NE EN 19.. 3

4 SEXE Masc. Fem. 4

5 COCHEZ TOUS LES EXAMENS AUXQUELS VOUS AVEZ ETE PRESENTE OU RECU JUSQU'A PRESENT ET NOTEZ, POUR CHAQUE CAS INDIQUE, LA SPECIALITE OU L'OPTION

	Présenté	Reçu		Prés.	Reçu	Spécialité		Prés.	Reçu	Spécialité	
a C.E.P.	1 <input type="checkbox"/>	2 <input type="checkbox"/>	d B.E.I.	5 <input type="checkbox"/>	6 <input type="checkbox"/>		g Ex. Fac. (Ex. fin ann. inclus)	1 <input type="checkbox"/>	2 <input type="checkbox"/>		5 <input type="text"/>
b B.E.P.C.	1 <input type="checkbox"/>	2 <input type="checkbox"/>	d B.E.C.	7 <input type="checkbox"/>	8 <input type="checkbox"/>		h B.P.	1 <input type="checkbox"/>	2 <input type="checkbox"/>		<input type="text"/>
c C.A.P.	1 <input type="checkbox"/>	2 <input type="checkbox"/>	e B.S.E.C.	1 <input type="checkbox"/>	2 <input type="checkbox"/>		h Ex. CNAM	3 <input type="checkbox"/>	6 <input type="checkbox"/>		<input type="text"/>
d B.E.S.	1 <input type="checkbox"/>	2 <input type="checkbox"/>	e B.T.	3 <input type="checkbox"/>	4 <input type="checkbox"/>		i Autres ex.	1 <input type="checkbox"/>	2 <input type="checkbox"/>		<input type="text"/>
d B.E.H.	3 <input type="checkbox"/>	4 <input type="checkbox"/>	e D.E.B.	5 <input type="checkbox"/>	6 <input type="checkbox"/>		i Concours recrut. prof.	1 <input type="checkbox"/>	2 <input type="checkbox"/>		<input type="text"/>
Spécialité du C.A.P.			f B.T.S.	1 <input type="checkbox"/>	2 <input type="checkbox"/>		i Conc. Admin.	3 <input type="checkbox"/>	4 <input type="checkbox"/>		<input type="text"/>
			f D.U.T.	3 <input type="checkbox"/>	4 <input type="checkbox"/>						<input type="text"/>

6 APRES VOUS ETRE PRESENTE(E) A UN DIPLOME DE L'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE EN JUIN 1966, QU'AVEZ-VOUS FAIT A LA RENTREE SUIVANTE

Vous avez préparé à nouveau le même examen, en restant élève d'un établissement scolaire ; 1 6

Vous avez préparé le même diplôme, dans une autre spécialité ; 2

Vous avez poursuivi vos études et elles étaient votre activité principale

- Etudes poursuivies en étant étudiant à plein temps ; 3
- Etudes par correspondance ; 4
- Autres types d'études ; 5

Vous étiez dans un autre cas (service militaire, activité professionnelle, etc...) ; 6

7 QUELLE A ETE VOTRE DERNIERE ANNEE D'ETUDES SCOLAIRES OU UNIVERSITAIRES ? 19.. 19.. 7

8 AU COURS DE CETTE DERNIERE ANNEE, QUELS ETAIENT LA NATURE ET LE NIVEAU DE VOS ETUDES (cochez une réponse par colonne)

a) ETABLISSEMENT	b) NATURE DES ETUDES	c) NIVEAU	
1 Lycée technique (sauf classes T.S.) <input type="checkbox"/>	1 Etudes scientifiques <input type="checkbox"/>	1 Classe de 1ère <input type="checkbox"/>	8 <input type="text"/>
2 I. U. T. <input type="checkbox"/>	2 Etudes techniques ou industrielles <input type="checkbox"/>	2 Classe terminale <input type="checkbox"/>	a <input type="text"/> b <input type="text"/> c <input type="text"/>
3 Section de techniciens supérieurs <input type="checkbox"/>	3 Etudes littéraires <input type="checkbox"/>	3 Classe préparatoire (grandes Ecoles) <input type="checkbox"/>	
4 Faculté, I. P. E. S. <input type="checkbox"/>	4 Droit - Sciences économiques <input type="checkbox"/>	4 1ère année (d'enseig. supérieur) <input type="checkbox"/>	
5 Centre de formation de professeurs <input type="checkbox"/>	5 Etudes comptables ou financières <input type="checkbox"/>	5 2ème année (ex. D.U.E.L.) <input type="checkbox"/>	
6 Ecole d'ingénieurs <input type="checkbox"/>	6 Gestion - Commerce - Tech. admin. <input type="checkbox"/>	6 3ème année <input type="checkbox"/>	
7 Autres écoles <input type="checkbox"/>	7 Autres études <input type="checkbox"/>	7 4ème année ou plus <input type="checkbox"/>	

SI VOUS ETES ACTUELLEMENT ETUDIANT ET QUE VOS ETUDES ONT TOUJOURS ETE VOTRE ACTIVITE PRINCIPALE, COCHEZ CETTE CASE POUR VOUS LE QUESTIONNAIRE EST TERMINE

PARTIE A REMPLIR PAR L'ETABLISSEMENT AVANT L'ENVOI DU QUESTIONNAIRE

9 NOM DE L'ETABLISSEMENT :	CODE DE L'ETABLISSEMENT :	9 <input type="text"/>
10 ADRESSE DE L'ETABLISSEMENT	N° DEPARTEMENT	<input type="text"/>
11 CLASSE PREPARATOIRE A L'UN DES EXAMENS SUIVANTS, EN 1965-1966 :	a) N° DU QUESTIONNAIRE	11 a) <input type="text"/>
b) 1 B.E.I. <input type="checkbox"/> 2 B.E.C. <input type="checkbox"/> 3 D.E.B. <input type="checkbox"/> 4 B.S.E.C. <input type="checkbox"/> 5 B.T. <input type="checkbox"/>		b) <input type="text"/>
12 SPECIALITE DE LA FORMATION		12 <input type="text"/>

FILLES

- Vous êtes restée chez vous ; 1 Vous avez exercé un emploi ; 2
 Autre cas ; 3 Décrivez-le :

GARÇONS

- Vous avez pris un emploi d'attente avant le service militaire ; 4
 Vous avez trouvé un emploi satisfaisant bien que vous n'ayez pas encore fait votre service ; 5
 Vous avez trouvé un emploi satisfaisant mais vous n'avez pas de service à faire ; 6
 Vous êtes parti dès que possible au service militaire, sans avoir travaillé ; 7
 Vous n'avez pas trouvé de travail, et vous êtes parti au service ; 8
 Autre cas 9 Décrivez-le :

2. PREMIERS EMPLOIS TENUS AU DEBUT DE VOTRE ACTIVITE PROFESSIONNELLE

Ne comptez pas les emplois de vacances, ni ceux occupés pendant vos études, ni les emplois d'attente occupés avant le service militaire.

Vous n'avez encore jamais eud'emploi Passez à la question 27.

14 LIEU DU PREMIER EMPLOI 15 DATE DE DEBUT a) Mois b) Année 14

16 AU MOMENT DE PRENDRE CET EMPLOI, LE CONSIDERIEZ-VOUS COMME UN EMPLOI PROVISOIRE ? 1 Oui 2 Non 15

Si vous êtes toujours chez le même employeur et que chez lui vous n'avez jamais changé de qualification, de fonction ou de genre de travail, passez à la question 25. 16

17 QUEL A ETE VOTRE PREMIER EMPLOI ? 17

1 - Si vous aviez un emploi industriel, artisanal, d'enseignement ou social, inscrivez ci-dessous le plus précisément possible, le nom de votre emploi. N'inscrivez pas nécessairement son titre officiel mais tenez compte des tâches que vous effectuez réellement. Par exemple : Ajusteur, maçon fumiste, monteur électricien, coupeur sur mesure, ou si vous étiez agent technique, dessinateur ou technicien, précisez par exemple : AT d'essai, AT de planning, conducteur de travaux, dessinateur petites études etc... ou encore aide maternelle, surveillant d'externat, P.E.T.T. auxiliaire, hôtesse etc... :

2 - Si vous aviez un emploi administratif, commercial ou comptable choisissez un emploi dans la 1ère liste proposée sur la feuille verte et inscrivez le n° de cet emploi ici.

Si ce premier emploi n'est pas dans la liste décrivez-le avec précision :

18 QUEL ETAIT VOTRE QUALIFICATION OU VOTRE GRADE ? (d'après la convention collective ou la classification ayant cours dans votre établissement ou dans votre administration) 18

Précisez par exemple : OP1 - OP3 - Agent technique stagiaire AT1 - AT2 A - Technicien stagiaire - Technicien 1er échelon - Dessinateur études 1 Agent contractuel catégorie C - Adjoint administratif etc... aide chimiste, chimiste 1er degré, maîtresse auxiliaire 2ème catégorie, aide-comptable, comptable 2ème échelon etc... :

DEPUIS LE DEBUT DE VOTRE ACTIVITE PROFESSIONNELLE :

19 AVEZ-VOUS DEJA CHANGE DE QUALIFICATION 19

- a) 1 Oui 2 Non
 b) Si oui, ce premier changement a-t-il eu lieu : chez votre premier employeur ? 1
 à l'occasion de votre premier changement d'empl. 2
 ultérieurement ? 4

20 AVEZ-VOUS DEJA CHANGE DE FONCTION OU DE GENRE DE TRAVAIL ? 20

- a) 1 Oui 2 Non
 b) Si oui, ce premier changement a-t-il eu lieu : chez votre premier employeur ? 1
 à l'occasion de votre premier changement d'empl. 2
 ultérieurement ? 4

PREMIER CHANGEMENT D'EMPLOYEUR : Si vous n'avez jamais changé d'employeur, passez à la question 25.

21 COMBIEN DE MOIS ETES-VOUS RESTE CHEZ VOTRE PREMIER EMPLOYEUR ? 21

- 1) Moins de 6 mois 2) De 6 mois à 1 an 3) De 1 à 2 ans 4) Plus de 2 ans

22 QUEL ETAIT LE GENRE D'ACTIVITE DE VOTRE PREMIER EMPLOYEUR ?

22

Pour répondre, lisez la 2ème liste proposée sur la feuille verte et inscrivez ici le numéro de la réponse qui correspond à votre situation

Activité n°

En cas de doute, décrivez l'activité de votre employeur :

23 POUR QUELLES RAISONS AVEZ-VOUS QUITTE VOTRE PREMIER EMPLOYEUR ?

a) Cochez les cases correspondant à votre cas

- | | | | | |
|--|---|--------------------------|-----|--------------------------|
| Promotion ou avancement insuffisant ; | 1 | <input type="checkbox"/> | 23a | <input type="checkbox"/> |
| Correspondance insuffisante entre le travail et les connaissances acquises ou la formation reçue ; | 2 | <input type="checkbox"/> | | <input type="checkbox"/> |
| Situation géographique, raisons familiales ou personnelles ; | 3 | <input type="checkbox"/> | | <input type="checkbox"/> |
| Part de responsabilité, d'initiative, d'autonomie insuffisante ; | 4 | <input type="checkbox"/> | | <input type="checkbox"/> |
| Possibilités de formation et de perfectionnement insuffisantes ; | 5 | <input type="checkbox"/> | | <input type="checkbox"/> |
| Salaire ou avantages matériels ; | 6 | <input type="checkbox"/> | | <input type="checkbox"/> |
| Autres conditions de travail (relations de travail, horaires...) | 7 | <input type="checkbox"/> | | <input type="checkbox"/> |
| Licenciement ; | 8 | <input type="checkbox"/> | | <input type="checkbox"/> |
| Autres raisons ; | 9 | <input type="checkbox"/> | | <input type="checkbox"/> |

b) Parmi cette liste, indiquez la raison qui vous paraît principale.

Raison n°

23b

24 EN COMPTANT VOTRE EMPLOI ACTUEL, COMBIEN AVEZ-VOUS EU D'EMPLOYEURS DEPUIS VOTRE SORTIE D'UN ETABLISSEMENT SCOLAIRE

24

1 2 3 4 5 et plus

25 DEPUIS VOTRE SORTIE DE L'ETABLISSEMENT SCOLAIRE OU UNIVERSITAIRE, AVEZ-VOUS RECU, OU SUIVEZ-VOUS ACTUELLEMENT UNE FORMATION COMPLEMENTAIRE, QUEL QU'EN SOIT LE TYPE, LA DUREE OU LES RESULTATS ?

25

- | | | | |
|-----|---|---|--------------------------|
| Oui | Cours du C.N.A.M. ;
Formation organisée dans l'entreprise ou par l'employeur ;
Formation de nature scolaire ou universitaire suivie en cours du soir ou par correspondance
Autre cas ; | 1 | <input type="checkbox"/> |
| | | 2 | <input type="checkbox"/> |
| | | 3 | <input type="checkbox"/> |
| | | 4 | <input type="checkbox"/> |
| Non | Si vous n'en avez pas suivi, passez à la question 27 | 5 | <input type="checkbox"/> |

26 CE COMPLEMENT DE FORMATION EST-IL DU ?

26

- | | | |
|---|---|--------------------------|
| A une initiative personnelle ? | 1 | <input type="checkbox"/> |
| A une initiative de l'employeur ? | 2 | <input type="checkbox"/> |
| A une initiative personnelle encouragée par l'employeur ? | 3 | <input type="checkbox"/> |

27 VOUS EST-IL ARRIVE DE CHERCHER UN EMPLOI (TOUT EN ETANT INACTIF) PENDANT UNE PERIODE DE :

27

- | | | | | |
|------------------|---|------------------------------|---|------------------------------|
| Plus de 6 mois ? | 1 | Oui <input type="checkbox"/> | 2 | Non <input type="checkbox"/> |
| Plus de 3 mois ? | 3 | Oui <input type="checkbox"/> | 4 | Non <input type="checkbox"/> |

3. SITUATION ACTUELLE

28 A LA DATE DE L'ENQUETE VOTRE SITUATION EST LA SUIVANTE :

28

- | | | | |
|---|---|--------------------------|--|
| Vous êtes au service militaire ; | 1 | <input type="checkbox"/> | } POUR VOUS LE QUESTIONNAIRE EST TERMINE |
| Vous cherchez un emploi ou vous êtes en attente d'un nouvel emploi ; | 2 | <input type="checkbox"/> | |
| Vous n'avez pas d'emploi et n'en cherchez pas pour raisons personnelles ; | 3 | <input type="checkbox"/> | |
| Vous avez un emploi d'attente avant le service militaire ; | 4 | <input type="checkbox"/> | |
| Vous avez un emploi non salarié ; | 5 | <input type="checkbox"/> | } REPONDEZ AUX QUESTIONS COMPLEMENTAIRES SUIVANTES |
| Vous avez un emploi salarié ; | 6 | <input type="checkbox"/> | |

29 VOTRE EMPLOYEUR EST-IL ?

29

- | | | |
|--|---|--------------------------|
| Un artisan ou petit commerçant ; | 1 | <input type="checkbox"/> |
| Un membre d'une profession libérale (médecin - avocat - expert-comptable etc...) | 2 | <input type="checkbox"/> |
| Un établissement ou une entreprise privée ; | 3 | <input type="checkbox"/> |
| Un service public, un organisme para-public, un établissement nationalisé ; | 4 | <input type="checkbox"/> |
| Une administration, une collectivité locale (mairie etc...) | 5 | <input type="checkbox"/> |

30 LIEU DE VOTRE EMPLOI ACTUEL

30

Indiquez le n° du département

Commune :

31 TRAVAILLEZ-VOUS AU SIEGE SOCIAL (OU DANS LES SERVICES CENTRAUX) DE LA SOCIETE, DE L'ADMINISTRATION OU DE L'ORGANISME QUI VOUS EMPLOIE, OU BIEN DANS UN DES ETABLISSEMENTS, UNE DES AGENCES OU UN DES SERVICES EXTERIEURS ?

31

- | | | | | | | | | |
|-------------------------------------|---|--------------------------|--|---|--------------------------|---|---|--------------------------|
| Siege social (ou services centraux) | 1 | <input type="checkbox"/> | Etablissement, agence ou service extérieur ; | 2 | <input type="checkbox"/> | Cette distinction ne s'applique pas à votre cas ; | 3 | <input type="checkbox"/> |
|-------------------------------------|---|--------------------------|--|---|--------------------------|---|---|--------------------------|

32 QUEL EST LE GENRE D'ACTIVITE DE VOTRE ETABLISSEMENT OU DE VOTRE EMPLOYEUR ?

32

Pour répondre, lisez la 2ème liste proposée sur la feuille verte et inscrivez ici le numéro de la réponse qui correspond à votre situation

Activité n°

En cas de doute, décrivez l'activité de votre employeur :

33 QUEL EST, APPROXIMATIVEMENT, LE NOMBRE DES SALARIES DANS VOTRE ETABLISSEMENT ?

33

Ne prenez en compte que les salariés qui exercent leur emploi au même lieu géographique que vous.

- | | | | | | |
|-----------------|--------------------------|-------------------|--------------------------|------------------------|--------------------------|
| 1 - de 1 à 20 | <input type="checkbox"/> | 4 - de 100 à 200 | <input type="checkbox"/> | 7 - de 1000 à 5000 | <input type="checkbox"/> |
| 2 - de 20 à 50 | <input type="checkbox"/> | 5 - de 200 à 500 | <input type="checkbox"/> | 8 - de plus de 5000 | <input type="checkbox"/> |
| 3 - de 50 à 100 | <input type="checkbox"/> | 6 - de 500 à 1000 | <input type="checkbox"/> | 9 - salarié à domicile | <input type="checkbox"/> |

34 SI VOTRE ETABLISSEMENT COMPREND DES SERVICES (OU DES DIVISIONS) INDIQUEZ LE SERVICE DANS LEQUEL VOUS ETES EMPLOYE

34

Pour répondre, lisez la 3ème liste qui vous est proposée sur la feuille verte. Inscrivez le n° du service qui correspond à votre cas :

Service n°

En cas de doute, décrivez-le :

35 QUEL EST VOTRE EMPLOI ACTUEL ?

35

1. Si vous avez un emploi industriel, artisanal, d'enseignement ou social :

Inscrivez ci-dessous le plus précisément possible, le nom de votre emploi. N'inscrivez pas nécessairement son titre officiel, mais, tenez compte des tâches que vous effectuez réellement. Par exemple : Ajusteur, Maçon fumiste, Monteur électricien, Coupeur sur mesure ; si vous êtes Agent technique, Dessinateur ou Technicien, précisez par exemple : AT d'essai, AT de planning, Conducteur de travaux, Dessinateur petites études etc... ou encore Aide maternelle, Surveillant d'externat, P.E.T.T. auxiliaire, hôtesse etc... :

2. Si vous avez un emploi administratif, commercial ou comptable : choisissez un emploi dans la 1ère liste proposée sur la feuille verte et inscrivez le n° de cet emploi ici.

Si votre emploi n'est pas dans la liste, décrivez-le avec précision :

36 QUELLE EST VOTRE QUALIFICATION OU VOTRE GRADE ACTUEL ?

36

Précisez par exemple : OP1 - OP3 - Agent technique stagiaire - AT1 - AT2A - Technicien stagiaire - Technicien 1er échelon - Dessinateur études 1, Agent contractuel catégorie C, Adjoint administratif, Aide chimiste, Chimiste 1er degré, Maîtresse auxiliaire 2e catégorie, Aide-comptable, Comptable 2e échelon etc... :

37 POUVEZ-VOUS INDIQUER DANS QUELLE TRANCHE SE CLASSE LA REMUNERATION NETTE QUE VOUS AVEZ RECUE, TOUT COMPRIS, POUR LE MOIS D'AVRIL

37

- | | | | | | | | |
|------------------|----------------------------|------------------|----------------------------|------------------|----------------------------|------------------|----------------------------|
| moins de 600 F | 1 <input type="checkbox"/> | de 600 à 800 F | 2 <input type="checkbox"/> | de 800 à 1000 F | 3 <input type="checkbox"/> | de 1000 à 1200 F | 4 <input type="checkbox"/> |
| de 1200 à 1400 F | 5 <input type="checkbox"/> | de 1400 à 1600 F | 6 <input type="checkbox"/> | de 1600 à 1800 F | 7 <input type="checkbox"/> | plus de 1800 F | 8 <input type="checkbox"/> |

38 PRECISEZ EN QUOI CONSISTE VOTRE TRAVAIL :

39 PARMIS CES MOTIFS Y-EN-A-T-IL QUI VOUS APPORTENT DE LA SATISFACTION DANS VOTRE EMPLOI ACTUEL

39a

a) Cochez ceux qui correspondent à votre cas.

- | | | |
|--|---|--------------------------|
| 1 Possibilités d'avancement dans les 2 ou 3 prochaines années | 1 | <input type="checkbox"/> |
| 2 Perspectives de carrière ; | 2 | <input type="checkbox"/> |
| 3 Correspondance avec les connaissances ou la formation acquises ; | 4 | <input type="checkbox"/> |
| 4 Intérêt du travail ; | 1 | <input type="checkbox"/> |
| 5 Situation géographique ; | 2 | <input type="checkbox"/> |
| 6 Part de responsabilité, d'initiative, d'autonomie ; | 4 | <input type="checkbox"/> |
| 7 Possibilités de formation et de perfectionnement ; | 1 | <input type="checkbox"/> |
| 8 Salaire ou avantages matériels ; | 2 | <input type="checkbox"/> |
| 9 Autres conditions de travail (relations de travail, horaires etc...) ; | 4 | <input type="checkbox"/> |

b) Parmi cette liste, indiquez quel est votre motif principal de satisfaction : Motif n°
votre motif principal d'insatisfaction : Motif n°

40 PARMIS LES PROJETS PROFESSIONNELS SUIVANTS, COCHEZ TOUS CEUX QUI SONT LES VOTRES, POUR LES CINQ PROCHAINES ANNEES

Avez-vous l'intention de :

- | | | | |
|--|-----|--------------------------|---|
| a) Poursuivre votre carrière dans le même établissement | Oui | <input type="checkbox"/> | |
| b) Changer d'établissement mais travailler chez un employeur ayant le même genre d'activité que votre employeur actuel ? | Oui | <input type="checkbox"/> | ab <input type="text"/> |
| c) Entrer dans l'Administration ou le secteur public ? | Oui | <input type="checkbox"/> | |
| d) Vous établir à votre compte ? | Oui | <input type="checkbox"/> | cd <input type="text"/> |
| e) Changer de fonction (ou de genre de travail) ? | Oui | <input type="checkbox"/> | Pour occuper quelle fonction ? e <input type="text"/> |
| f) Prendre un emploi d'enseignant ? | Oui | <input type="checkbox"/> | |
| g) Vous arrêter de travailler ? | Oui | <input type="checkbox"/> | fg <input type="text"/> |
| h) Autre projets, décrivez-les : | Oui | <input type="checkbox"/> | |